

RAPPORT FINANCIER 2012

SOMMAIRE

ATTESTATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL	1
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012	2
COMMUNIQUÉS DE PRESSE	12
COMPTES CONSOLIDÉS 2012	19
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	65
COMPTES ANNUELS 2012	67
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES INDIVIDUELS	78
RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	80
COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS CONDENSÉS	83
RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	94
RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	96
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	106
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	108

ATTESTATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Paris, le 26 avril 2013

En ma qualité de Directeur Financier de VIEL & Cie, j'atteste qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Catherine Nini

Directeur Financier



RAPPORT D'ACTIVITÉ

VIEL & CIE EXERCE UN MÉTIER D'INVESTISSEUR ET D'ACTIONNAIRE LONG TERME pour accompagner le développement de sociétés dans le secteur de la finance en France et surtout à l'étranger. VIEL & Cie est ainsi un actionnaire de premier rang dans des sociétés cotées ou non cotées.

VIEL & Cie consolide deux participations majoritaires dans des sociétés cotées et une participation minoritaire par mise en équivalence dans une banque privée. Les métiers de ces pôles d'activité sont :

- » **L'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE PROFESSIONNELLE** au travers de Compagnie Financière Tradition, société cotée sur la bourse Suisse, détenue à hauteur de 68,26 % par VIEL & Cie et représentant 96,6 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe,
- » **LA BOURSE EN LIGNE** au travers de Bourse Direct, société cotée sur Nyse-Euronext Paris (compartiment C), contrôlée à 71,04 %,
- » **LA BANQUE PRIVÉE**, SwissLife Banque Privée, dans laquelle VIEL & Cie détient 40 % en partenariat avec le groupe SwissLife.

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ



Compagnie Financière Tradition

PÔLE D'INTERMÉDIATION PROFESSIONNELLE

Compagnie Financière Tradition, présent dans 28 pays, est un des leaders mondiaux du secteur des IDB (Inter Dealer Brokers). Agissant comme intermédiaire, Compagnie Financière Tradition apporte ses services aux institutions financières et autres traders professionnels sur les marchés de capitaux. Les transactions varient en taille et

liquidité, allant de la plus simple à la plus sophistiquée et de la plus liquide à la plus illiquide. La clef du succès a toujours été la capacité du groupe Tradition à comprendre l'évolution des besoins d'un vaste et fidèle réseau de clients jointe à des compétences fortes dans les marchés des dérivés.

Le chiffre d'affaires de Compagnie Financière Tradition au titre de l'exercice 2012 s'établit à 1 017,5 millions de francs suisses contre 1 069,2 millions en 2011, soit un recul de 4,8 % à cours de change courants, et en baisse de 8,8 % à cours de change constants.

La société représente 96,6 % du chiffre d'affaires consolidé de VIEL & Cie en 2012.

CHIFFRES CLÉS DE COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION

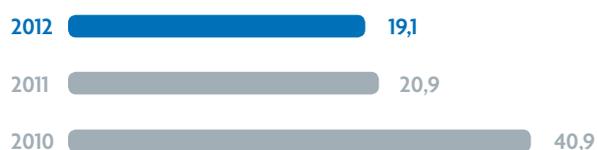
CHIFFRE D'AFFAIRES (en millions de francs suisses)



RÉSULTAT D'EXPLOITATION (en millions de francs suisses)



RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ (en millions de francs suisses)





PÔLE DE BOURSE EN LIGNE

Bourse Direct intervient sur le marché de la bourse en ligne en France et se positionne à compter du second semestre 2012 comme le leader de son secteur. En nombre d'ordres exécutés, Bourse Direct enregistre près de 70 000 comptes de clients à fin 2012 et a connu une croissance du nombre d'ordres exécutés sur la période : +4,5 %. Dans le cadre de sa politique de croissance, la société

a enregistré un recul de ses résultats sur l'année 2012. Bourse Direct assure également une prestation technique de tenue de comptes-conservation au travers de sa marque Direct Securities pour une clientèle de professionnel. Bourse Direct représente 3,4 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe VIEL & Cie en 2012.

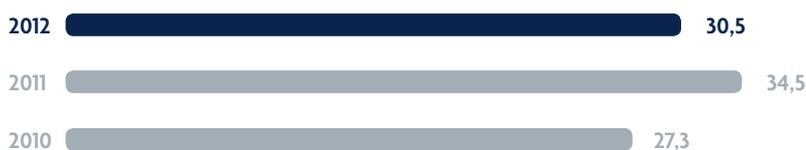
Les performances enregistrées en 2012 ont montré la poursuite du développement de Bourse Direct caractérisée par la croissance de son volume d'affaires et l'accroissement de son fonds de commerce. Le nombre d'ordres exécutés par Bourse Direct en 2012 a continué à augmenter pour dépasser les 3 millions. L'association des courtiers en ligne (l'ACSEL) ne publie plus d'information sur les parts de marché de ses membres depuis fin 2011. Cependant, sur la base de différentes informations publiques, Bourse Direct estime sa part de marché en France à environ 30 % en 2012, en nombre d'ordres exécutés.

Bourse Direct enregistre près de 70 000 comptes en fin d'année. Les clients de Bourse Direct ont exécuté en moyenne 3,6 ordres par compte par mois en 2012 contre 4,3 ordres en 2011. La clientèle de Bourse Direct reste parmi les plus dynamiques du marché.

En 2012, Bourse Direct a enregistré un chiffre d'affaires de 29,9 millions d'euros, en baisse de 11,1 % par rapport à 2011.

CHIFFRES CLÉS DE BOURSE DIRECT

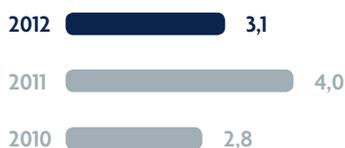
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE (en millions d'euros)



RÉSULTAT D'EXPLOITATION (en millions d'euros)



RÉSULTAT NET (en millions d'euros)



PÔLE DE BANQUE PRIVÉE

A fin 2012, les activités du groupe SwissLife Banque Privée regroupent près de 3,2 milliards d'euros.

Ce pôle d'activité enregistre un produit net bancaire de 30,0 millions d'euros en 2012 contre 28,3 millions d'euros en 2011. La politique de développement engagée a permis de dégager une marge nette de plus de 11,5 % du produit net bancaire en 2012.

DONNÉES CONSOLIDÉES

Le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie atteint 874,1 millions d'euros contre 900,2 millions d'euros, en baisse de 2,9 % à cours de change courants. A cours de change constants, la baisse s'élève à 8,9 %.

La répartition par secteur d'activité et zone géographique du chiffre d'affaires consolidé de VIEL & Cie s'analyse comme suit :

En millions d'euros	Intermédiation professionnelle		Bourse en ligne		Total	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Europe	378,6	401,9	29,9	33,7	408,5	435,6
Amériques	241,4	245,5	-	-	241,4	245,5
Asie - Pacifique	224,2	219,1	-	-	224,2	219,1
Total	844,2	866,5	29,9	33,7	874,1	900,2

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 4,2 millions d'euros et sont constitués de produits divers provenant des filiales opérationnelles. En 2011, ces produits comprenaient des primes d'assurance et d'écart d'acquisition négatifs sur des acquisitions de titres de filiales.

Le résultat d'exploitation de VIEL & Cie s'établit à 35,9 millions d'euros en 2012.

Les charges d'exploitation, d'un montant de 842,4 millions d'euros en 2012 sont en baisse de 2,4 % par rapport à l'année 2011 et sont principalement constituées de charges de personnel, de frais de télécommunication et d'information financière, et de frais de représentations et de marketing des filiales opérationnelles de VIEL & Cie.

Le résultat d'exploitation consolidé de VIEL & Cie s'élève à 35,9 millions d'euros en 2012, contre 47,5 millions d'euros en 2011 soit une baisse de 24,3 %.

VIEL & Cie enregistre un résultat avant impôt d'un montant de 34,0 millions d'euros, contre 43,6 millions d'euros en 2011.

Le résultat financier net est négatif à hauteur de 3,7 millions d'euros en 2012 (-5,2 millions d'euros en 2011).

La charge d'impôt consolidée constatée en 2012 s'établit à 17,0 millions d'euros, contre 16,5 millions d'euros en 2011. Cette charge d'impôt est fortement pénalisée par la situation fiscale des sociétés holding et l'absence d'activation d'impôts différés actifs sur les activités déficitaires au sein du Groupe.

Résultat net consolidé de 17,0 millions d'euros en 2012.

VIEL & Cie enregistre un résultat net consolidé de 17,0 millions d'euros contre 27,1 millions d'euros en 2011. Les intérêts minoritaires s'établissent à 10,0 millions d'euros en baisse de 7,8 % par rapport à 2011.

Le résultat net - part du groupe s'inscrit à 7,0 millions d'euros en 2012 contre 16,2 millions d'euros en 2011.

Les capitaux propres consolidés de VIEL & Cie s'établissent à 400,7 millions d'euros contre 423,6 millions d'euros en 2011, dont 269,5 millions d'euros pour la part du Groupe après déduction de la valeur brute des actions propres détenues par VIEL & Cie elle-même pour un montant de 27,3 millions d'euros.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE 2012

Compagnie Financière Tradition a poursuivi ses investissements dans la technologie afin d'augmenter ses capacités de courtage électronique pour un montant de plus de 20 millions de francs sur la période. Après le lancement en 2011 de la plateforme de négociation Trad-X dédiée aux swaps de taux d'intérêt en euros, le Groupe l'a étendue en février dernier aux swaps de taux en dollars.

Par ailleurs, le lancement de ParFX, plateforme électronique sur le change au comptant, est prévu au deuxième trimestre 2013. L'ensemble de ces initiatives démontre la capacité du Groupe à former des consortiums avec les intervenants clés du marché afin de favoriser au mieux le développement de ses activités électroniques.

Dans le cadre de son activité de bourse en ligne, même si les résultats sont en retrait en raison d'une politique de croissance menée par cette filiale, Bourse Direct a connu une croissance de son volume d'ordres exécutés et affiche une progression sensible de sa part de marché.

RISQUES POUR L'EXERCICE À VENIR

Si 2012 a été caractérisée par des risques graves et des phases d'instabilité dangereuses, certaines décisions représentent des avancées importantes, mais beaucoup de problèmes ont seulement été reportés et les vraies solutions restent toujours à trouver. La gouvernance de l'économie mondiale se fait avec beaucoup de soubresauts et les progrès sont

réalisés seulement en présence de risques d'une crise dramatique. Le monde des pays développés est à la recherche d'un deuxième souffle de croissance compatible avec un équilibre entre rigueur, déficits, dette. Le monde des pays émergents reste lui aussi à la recherche d'un développement plus articulé et socialement mieux distribué. Les Banques Centrales méditent sur les solutions de sortie de leur énorme effort de soutien des gouvernements dans la gestion du tandem croissance-déficit budgétaire. Les marchés doivent s'adapter à une réalité nouvelle (le deleveraging qui continue) dans un cadre où les taux d'intérêt restent extrêmement bas, ce qui ne favorise pas la meilleure allocation des ressources.

Ce contexte adverse ne favorisera pas la sérénité des marchés en 2013.

PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Aucune nouvelle transaction n'est intervenue au cours de l'exercice 2012.

L'impact financier de ces opérations est présenté en note 27 de l'annexe aux comptes consolidés.

PERSPECTIVES

VIEL & Cie veillera à la poursuite du développement de ses filiales opérationnelles dans un contexte économique encore perturbé, dans lequel les évolutions réglementaires continueront de peser sur l'évolution des métiers de la finance. Ainsi, les développements technologiques se poursuivront dans les activités d'intermédiation professionnelle tout en veillant à la maîtrise des coûts de fonctionnement et dans le cadre du pôle de bourse en ligne, la consolidation de sa part de marché en France s'accompagnera de mesures visant à améliorer la rentabilité des activités.

ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

La structure du capital de la Société est décrite dans le présent document. La Société a un actionnaire majoritaire à hauteur de 52,88 % du capital social et 71,07 % des droits de vote (compte tenu du droit de vote double et des actions auto-détenues dépourvues du droit de vote), ce qui est susceptible de limiter le succès d'une éventuelle offre publique sur la Société sans l'accord de cet actionnaire.

Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions. Il existe en revanche un mécanisme de vote double prévu par les statuts.

Les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance figurent en page 47 du présent rapport (voir commentaire ci-dessus).

Il n'existe pas de détenteurs de titres comportant des droits de contrôle spéciaux à la connaissance de la Société, en dehors des droits de vote double.

Il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel.

Il n'existe pas d'accord entre actionnaires en cours dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts de la Société sont le reflet des dispositions légales et figurent dans les statuts de la Société.

Les pouvoirs du Conseil d'administration sont le reflet des dispositions légales et figurent dans les statuts de la Société. Le Conseil d'administration a en outre été autorisé par l'Assemblée générale à racheter les actions de la Société dans la limite de 10 % du capital, d'annuler les actions dans la limite de 10 % du capital social et bénéficie des délégations telles qu'exposées dans le présent rapport. Il est proposé à l'Assemblée générale de déléguer au Conseil d'administration les autorisations financières décrites en page 7 du présent rapport, incluant l'émission de bons d'offre.

Le contrat de prêt souscrit en 2011, et présenté dans la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés prévoit l'exigibilité immédiate des sommes restant dues en cas de changement de contrôle de la Société.

Il n'y a pas d'accord prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'administration ou les salariés de la Société, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique.

Par ailleurs, la société détient indirectement des participations majoritaires ou minoritaires dans des entreprises d'investissement et un établissement de crédit, français et étrangères, dans lesquelles le franchissement de certains seuils même indirectement, est susceptible de faire l'objet de déclaration ou d'autorisation des autorités locales.

OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 223-26 du Règlement général de l'AMF, il n'y a eu aucune opération mentionnée à l'article L621-18-2 du Code monétaire et financier réalisée au cours du dernier exercice, déclarée à la Société.

AUTORISATIONS FINANCIÈRES

DÉLÉGATIONS

En application des dispositions de l'article L.225-100, al.7 du Code du Commerce, un tableau récapitulatif des délégations accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale en cours de validité et leur utilisation au cours des exercices 2011 et 2012 est présenté ci-dessous :

Type de délégation	AGE	Echéance	Montant autorisé	Utilisation en 2011	Utilisation en 2012	Autorisations résiduelles
Augmentation de capital (délégation globale avec maintien du DPS)	17-juin-11	AGO 2013	€ 10 000 000		-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS)	03-juin-10	août-12	€ 10 000 000		-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS-Art-L411-2,II CMF)	03-juin-10	août-12	€ 10 000 000		-	€ 10 000 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves	03-juin-10	AGO 2012	€ 5 000 000		-	€ 5 000 000
Augmentation de capital par émission de BSA (avec maintien du DPS)	17-juin-11	août-13	€ 30 000 000		-	€ 30 000 000
Augmentation de capital par attribution d'actions gratuites, existantes ou à créer	17-juin-11	août-13	€ 1 542 334	€ 5 000	€ 100 000	€ 1 417 842
Augmentation de capital par émission de BSA (en cas d'offre publique)	17-juin-11	déc-12	€ 10 000 000		-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions)	04-juin-09	août-12	€ 1 542 334	€ 559 440		€ 963 402
Réduction de capital (annulation d'actions)	17-juin-11	AGO 2012	€ 1 542 334		-	€ 1 542 334

Les délégations d'augmentation de capital sont globalement plafonnées à € 20 000 000.

INFORMATION CONCERNANT LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D'ACTIONNAIRES CONSENTIES OU EXERCÉES EN 2012

Au cours de l'exercice 2012, 500 000 actions nouvelles de 0,2 euro de valeur nominale chacune relatives au plan d'attribution 2009 ont été créées.

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Le Président Directeur Général de la société a perçu au titre de l'exercice 2012, 313 814 euros de rémunération fixe versée par VIEL et Compagnie Finance, actionnaire majoritaire de VIEL & Cie, ainsi que des jetons de présence pour un montant de 12 000 euros versés en 2013 par VIEL & Cie, et 7 622,45 euros versés en 2013 par VIEL et Compagnie - Finance.

Le Président Directeur Général ne bénéficie au 31 décembre 2012 d'aucun plan d'options de souscription d'actions ni d'actions gratuites.

La rémunération versée aux mandataires sociaux est la suivante :

PATRICK COMBES

Fonction et rémunération : Président Directeur Général, 313 814 euros versés par VIEL et Compagnie Finance, actionnaire majoritaire de VIEL & Cie, en rémunération fixe.

Durée du mandat : Renouvelé le 4 juin 2009 pour une durée de six ans.

Autres mandats : Président Directeur Général de VIEL et Compagnie Finance, Président du Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition (Suisse), Président du Conseil d'administration de Financière Vermeer NV (Pays-Bas), Administrateur de Bourse Direct, Administrateur de SwissLife Banque Privée, Administrateur de Verbalys, Président de la SAS La Compagnie Vendôme, Gérant de la SCI VIEL Foch, Gérant de la SCI de Vaullongue, Gérant de Immoviel, Président du Conseil d'administrateur de LCH Clearnet.

Jetons de présence : 12 000 euros versés en 2013 par VIEL & Cie et 7 622 euros versés en 2013 par VIEL et Compagnie Finance.

CHRISTIAN BAILLET

Fonction et rémunération : Administrateur.

Durée du mandat : Renouvelé le 17 juin 2011 pour une durée de six ans.

Autres mandats : Président de la SAS Anglo-Française et de TEROLD INVEST S.L.U. (Espagne), Vice-Président de QUILVEST SWITZERLAND (Suisse), Membre du Conseil de surveillance de la SA QUILVEST BANQUE PRIVÉE, Gérant de la SCI FONDATION BEMBERG, TEROLD SARL (Luxembourg), Administrateur de QUILVEST EUROPE SA (Luxembourg), Bourse Direct, VIEL ET COMPAGNIE FINANCE, BELHYPERION (Belgique), QS ITALY (Luxembourg), QUILVEST EUROPEAN PARTNERS (Luxembourg), QS GEO (Luxembourg), QS Italy (Luxembourg), QS LUXEMBOURG SERVICES (Luxembourg), QUILVEST WEALTH MANAGEMENT (Luxembourg), CBP QUILVEST (Luxembourg), ARCONAS (Luxembourg), QUILVEST EUROPEAN INVESTMENT CORP (Luxembourg), COMPAGNIE GENERALE DE PARTICIPATIONS (Luxembourg), BARKINGSIDE (Luxembourg), OTITO PROPERTIES (Luxembourg).

Jetons de présence : 12 000 euros versés en 2013 par VIEL & Cie, 7 622 euros versés en 2013 par VIEL et Compagnie Finance.

JEAN-MARIE DESCARPENTRIES

Fonction et rémunération : Administrateur.

Durée du mandat : Renouvelé le 17 juin 2011 pour une durée de six ans.

Autres mandats : Président du Conseil de Surveillance de Solution 30, Président de la FNEGE (France), FONDACT (France), Administrateur de Assurances et Conseils St-Honoré (France), Compagnie Financière Tradition (Suisse), Membre du Conseil stratégique de Bolloré (France).

Jetons de présence : 12 000 euros versés en 2013 par VIEL & Cie, 18 926 euros au titre des jetons de présence et 12 618 euros au titre du comité d'audit versés par les sociétés contrôlées.

DOMINIQUE LANGLOIS

Fonction et rémunération : Administrateur.

Durée du mandat : Renouvelé le 17 juin 2011 pour une durée de six ans.

Autres mandats : Administrateur de GTI, TFI, EIM Espagne.

Jetons de présence : 12 000 euros versés par VIEL & Cie en 2013.

CATHERINE NINI

Fonction et rémunération : Administrateur.

Durée du mandat : Depuis le 17 juin 2011 pour une durée de six ans.

Autres mandats : Président Directeur Général de Bourse Direct, Administrateur d'E-VIEL, Représentant de VIEL & Cie au Conseil d'administration d'Arpège, Administrateur de SwissLife Banque Privée, Administrateur de SwissLife Gestion Privée, Directeur Général Délégué de VIEL et Compagnie Finance, Contrôleur de gestion du GIEVCF Gestion, Contrôleur des comptes du GIEVIEL Gestion, Directeur Financier de VIEL & Cie.

Jetons de présence : 12 000 euros versés par VIEL & Cie en 2013.

AUTORISATION D'ÉMISSIONS D' ACTIONS GRATUITES

Conformément à l'article 223-26 du règlement général de l'AMF, nous vous précisons qu'aucune action gratuite n'a été accordée au cours de l'exercice 2012.

INFORMATION CONCERNANT LES TITRES AUTODÉTENU

Au cours de l'exercice 2012, VIEL & Cie n'a pas utilisé l'autorisation d'acquisition de ses propres titres.

Au 31 décembre 2012, VIEL & Cie détient 9,20 % de son capital, soit 7 096 996 actions.

INFORMATIONS CONCERNANT LES DIVIDENDES

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, les dividendes suivants ont été distribués :

- » un dividende a été distribué en juin 2012 au titre du résultat de l'exercice 2011 d'un montant de 0,15 euro par titre, soit d'un montant de 11 492 511,00 euros.
- » un dividende a été distribué en juillet 2011 au titre du résultat de l'exercice 2010 d'un montant de 0,15 euro par titre, soit d'un montant total de 11 421 313,50 euros.
- » un dividende a été distribué en juillet 2010 au titre du résultat de l'exercice 2009 d'un montant de 0,15 euro par titre, soit d'un montant total de 10 307 264,10 euros.

INFORMATION CONCERNANT LA PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

VIEL & Cie, dans son rôle d'investisseur, dispose d'un système d'information et de reporting interne fondé sur une approche par métier, déclinée pour chaque pôle d'activité du Groupe qui présente des profils de risques globalement homogènes.

Afin de présenter une information financière en adéquation avec le système de reporting interne, VIEL & Cie présente donc son information sectorielle selon trois secteurs, que sont l'intermédiation professionnelle autour de la participation dans Compagnie Financière Tradition SA, la bourse en ligne avec Bourse Direct, et la banque privée au travers de SwissLife Banque Privée.

INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE

Au 31 décembre 2012, VIEL & Cie détient 68,26 % du capital de Compagnie Financière Tradition SA, contre 67,18 % en début d'exercice, et 71,04 % du capital de Bourse Direct, contre 70,44 % au 31 décembre 2011.

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Les risques encourus spécifiquement par les sociétés contrôlées exposent VIEL & Cie indirectement en tant qu'actionnaire majoritaire. Sont exposés ci-après les principaux risques dans la mesure où ils peuvent avoir un impact sur la valeur des investissements concernés. Chaque filiale opérationnelle dispose de son entière autonomie de gestion, mais présente un reporting financier régulier à VIEL & Cie.

Ces filiales opérationnelles sont principalement exposées aux risques suivants :

- » risque de crédit et de contrepartie,
- » risque de liquidité,
- » risque de marché,
- » risque de taux d'intérêt
- » risque opérationnel.

Le Conseil d'administration a la responsabilité ultime d'établir les principes de gestion du risque du Groupe et d'exercer la haute surveillance sur la Direction. Il est assisté dans ces tâches par le Comité d'audit dont le rôle est de surveiller le système de contrôle interne sur le reporting financier, la gestion des risques ainsi que la conformité avec les lois et réglementations locales.

Dans le cadre du suivi des risques opérationnels, les filiales du Groupe ont développé une cartographie des risques homogène selon la nomenclature Bâle II. Un outil a été déployé dans le Groupe (E-Front) afin de recenser les risques opérationnels par filiale et de consolider l'information relative à la nature de ces risques opérationnels. Cette approche s'inscrit dans le cadre d'une meilleure maîtrise des risques opérationnels et de la mise en place progressive d'une méthode avancée pour la détermination de l'impact des risques opérationnels au sein du Groupe.

RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

VIEL & Cie en tant que Société holding n'est pas exposée au risque de crédit.

Le risque de crédit est avant tout le risque de perte financière pour les filiales opérationnelles si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à une de ses obligations. Ce risque concerne principalement la rubrique des clients et autres créances.

Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie exercent le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels pour Compagnie Financière Tradition, et auprès de particuliers pour Gaitame (filiale de Compagnie Financière Tradition) et pour Bourse Direct.

L'INTERMÉDIATION PROFESSIONNELLE : COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION

Le métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération, et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition a donc une exposition très limitée au risque de crédit dans le cadre de cette activité. La qualité des contreparties est évaluée localement par les filiales selon des directives émises par le Groupe et les commissions à recevoir font l'objet d'un suivi régulier. Des dépréciations sont comptabilisées si nécessaire sur certaines créances.

Par ailleurs, certaines sociétés opérationnelles du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont débloquées lorsque les deux opérations de la transaction sont réglées une fois effectués le règlement d'une part et la livraison des titres d'autre part (délai technique de règlement - livraison). Ainsi, les activités opérationnelles sont exposées à un risque de contrepartie dans le cas où une opération de la transaction demeure en suspens. Toutefois, la quasi-totalité de ces transactions sont débloquées dans un délai très court et le risque de livraison est minimal.

Le courtier ayant réalisé ces opérations doit donc s'assurer que la compensation des titres (le clearing) s'effectue correctement. Son risque est en effet que des retards techniques surviennent ou que la contrepartie fasse défaut avant que la compensation des titres n'ait été effectuée. Deux aspects sont fondamentaux : la qualité des contreparties avec lesquelles le courtier effectue des opérations en principal et la qualité de l'organisation administrative du clearing.

Sur le premier point, toute contrepartie doit faire l'objet d'une autorisation accordée par le Comité de crédit de Compagnie Financière Tradition. Des limites de crédit appropriées sont fixées en tenant compte de la qualité de crédit de la contrepartie et du type de transactions. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant de bonne notation de crédit. Un élément fondamental dans le processus d'approbation des contreparties est la séparation entre les fonctions opérationnelles et celles d'évaluation des risques et d'autorisation. Le Groupe a mis en place une nouvelle méthode d'évaluation du risque de crédit selon le système de notation de Standard & Poor's. La Direction des risques s'assure régulièrement que les décisions sont observées et que les procédures de contrôle concernant les contreparties et le clearing sont efficaces.

Le clearing est quant à lui traité par des équipes spécialisées. A cet effet, Compagnie Financière Tradition dispose d'une filiale indirecte dédiée aux activités de compensation, Tradition (London Clearing) Ltd, pivot des opérations en principal du Groupe en Europe. Tradition Asiel Securities Inc., société du Groupe aux Etats-Unis, effectue par ailleurs toutes les opérations de clearing aux Etats-Unis. Cette société est membre du FICC (Fixed Income Clearing Corporation, anciennement GSCC, Government Securities Clearing Corporation), une contrepartie centrale de marché pour les titres d'Etat américains. L'adhésion au FICC induit une réduction notable du risque de défaut d'une contrepartie ; la responsabilité de la bonne fin des opérations incombant au FICC une fois les opérations confirmées.

LA BOURSE EN LIGNE : BOURSE DIRECT

Bourse Direct traite principalement avec des particuliers, dont la couverture est assurée par les liquidités déposées sur leur compte espèces ; à ce titre, une opération de marché dont la couverture ne serait pas assurée, doit être rendue impossible par les systèmes automatiques de contrôle des couvertures dans le cadre du correct fonctionnement des outils mis à disposition par les prestataires techniques de la Société.

Bourse Direct traite également avec des clients institutionnels. Dans ce cadre, toute contrepartie doit faire l'objet d'une autorisation accordée par le Comité de crédit. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une excellente notation de crédit. Un élément fondamental dans le processus d'approbation des contreparties est la séparation entre les fonctions opérationnelles et celles d'évaluation des risques et d'autorisation. La Direction de la Société s'assure régulièrement que les décisions sont observées et que les procédures de contrôle concernant les contreparties et le clearing sont efficaces.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

VIEL & Cie doit disposer des ressources financières nécessaires au financement de son activité courante et maintenir sa capacité d'investissement à tout moment. La gestion du risque de liquidité est assurée au niveau de la holding par une surveillance permanente de la durée des financements, de l'existence de lignes de crédit disponibles et de la diversification des ressources. VIEL & Cie gère par ailleurs de façon prudente sa trésorerie disponible en la plaçant sur des supports sans risques, liquides et monétaires. Une convention de trésorerie est établie entre VIEL & Cie et certaines de ses filiales dans le cadre de l'optimisation de la gestion de trésorerie du Groupe.

Le risque de liquidité est également représenté par des difficultés que des filiales rencontreraient pour honorer des engagements liés à des passifs financiers. Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité, les différentes entités du Groupe s'assurent de maintenir un niveau de trésorerie et équivalents de trésorerie leur permettant de couvrir leurs contraintes réglementaires ainsi que leurs besoins en fonds de roulement tout en assurant la continuité des financements par l'utilisation et la mise à disposition d'emprunts bancaires.

En outre, dans le cadre des contraintes réglementaires propres aux entreprises d'investissement, certaines sociétés du Groupe placent la trésorerie de leur clientèle dans des produits liquides, sans risque de taux ni de contrepartie, et rapidement disponibles.

RISQUE DE MARCHÉ

VIEL & Cie est exposé au risque de marché par rapport à la valeur de ses actifs et à l'évolution des coûts de sa dette. Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché et affectent le résultat net du Groupe ou la valeur de ses instruments financiers. Le risque de marché inclut le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

RISQUE DE CHANGE

De par son positionnement international, le Groupe est exposé au risque de change. Celui-ci se produit lorsque des transactions sont effectuées par des filiales dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle. Les monnaies dans lesquelles les transactions sont principalement effectuées sont le dollar US (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

Le risque de change est analysé comme un risque global et sa gestion fait l'objet de prises de décision de la Direction Générale. La politique du Groupe en termes de couverture du risque de change ne s'inscrit pas dans le cadre d'une politique de couverture à long terme mais dans le choix de couverture ponctuelle en fonction des évolutions conjoncturelles.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt résulte principalement de la structuration de sa dette financière. Cependant, ce risque reste très marginal dans la mesure où la quasi totalité de la dette financière à long terme à taux variable fait l'objet d'une couverture au moyen de swap de taux d'intérêt. La mise en place d'une dette financière au sein du Groupe fait l'objet d'une décision approuvée par la Direction Générale.

RISQUES LIÉS À UNE STRATÉGIE DE PARTENARIAT

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, VIEL & Cie a depuis de nombreuses années privilégié une position majoritaire au capital de ses participations. Lorsque VIEL & Cie a procédé à un investissement en partenariat avec un autre établissement, un pacte d'actionnaires a été mis en place afin de protéger ses intérêts dans cet investissement.

RISQUE OPÉRATIONNEL LIÉ AUX PARTICIPATIONS CONTRÔLÉES

Le risque opérationnel couvre tous les risques liés au traitement des opérations, allant de la correcte exécution des ordres de la clientèle, à la confirmation de ceux-ci puis au traitement administratif qui suit. D'éventuels dysfonctionnements informatiques, qui pourraient venir fausser l'exécution des opérations, entrent également dans cette catégorie.

Par ailleurs, le risque opérationnel provient du rôle majeur que peuvent jouer les personnes clés au sein de l'organisation. Concernant les équipes opérationnelles, le risque de « débauchage » par les concurrents existe. Enfin, l'évolution et le perfectionnement des outils informatiques constituent un enjeu majeur.

La sensibilité du Groupe aux risques de marché est présentée en note 30 des annexes consolidées.

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Bourse Direct, filiale de VIEL & Cie, produit de la recherche au travers d'une équipe spécialiste de nouvelles technologies applicables au métier de la bourse en ligne. Dans le cadre de ces travaux, Bourse Direct bénéficie du crédit impôt recherche.

STRUCTURE FINANCIÈRE ET UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Chacune des filiales opérationnelles de VIEL & Cie veille à disposer en permanence d'un montant de trésorerie lui permettant de faire face aux besoins en fonds de roulement liés à leurs activités, ainsi qu'aux différentes orientations stratégiques du Groupe.

Au 31 décembre 2012, VIEL & Cie est endettée à hauteur de € 120 000 000, sur des échéances allant de 1 à 5 ans, et dispose par ailleurs d'une trésorerie immédiatement disponible de € 46 813 000. La trésorerie consolidée s'établit à € 374 700 000 ; avec un endettement consolidé de € 255 300 000, le Groupe affiche une situation financière solide, avec trésorerie nette positive de € 127 700 000.

Les emprunts bancaires de VIEL & Cie sont soumis à des clauses de remboursement anticipé ; le Groupe doit respecter certains ratios fixés contractuellement, portant notamment sur le niveau d'endettement du Groupe par rapport à sa trésorerie consolidée, ou sur le niveau des charges financières. Avec une trésorerie nette positive, le Groupe respecte ces ratios au 31 décembre 2012.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion de sa dette, VIEL & Cie et sa filiale Compagnie Financière Tradition utilisent des instruments de couverture ; des swaps de taux d'intérêt sont au 31 décembre 2012 parfaitement adossés en terme de nominal et d'échéance aux dettes dont ils couvrent le risque de taux, et répondent aux caractéristiques des instruments de couverture selon la norme IAS 39. Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers à des fins de transaction.

INFORMATION SUR LES FOURNISSEURS

En EUR Au 31 décembre 2012	Dettes non échues			Dettes échues	Total
	De 1 à 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours		
Encours au 31/12/2012	63 856	2 511	-	11 971	78 338
Factures non parvenues	154 689	-	-	-	154 689
Total	218 545	2 511	-	11 971	233 027

En EUR Au 31 décembre 2011	Dettes non échues			Dettes échues	Total
	De 1 à 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours		
Encours au 31/12/2011	150 124	1 316	-	37 754	189 193
Factures non parvenues	157 752	-	-	-	157 752
Total	307 876	1 316	-	37 754	346 945

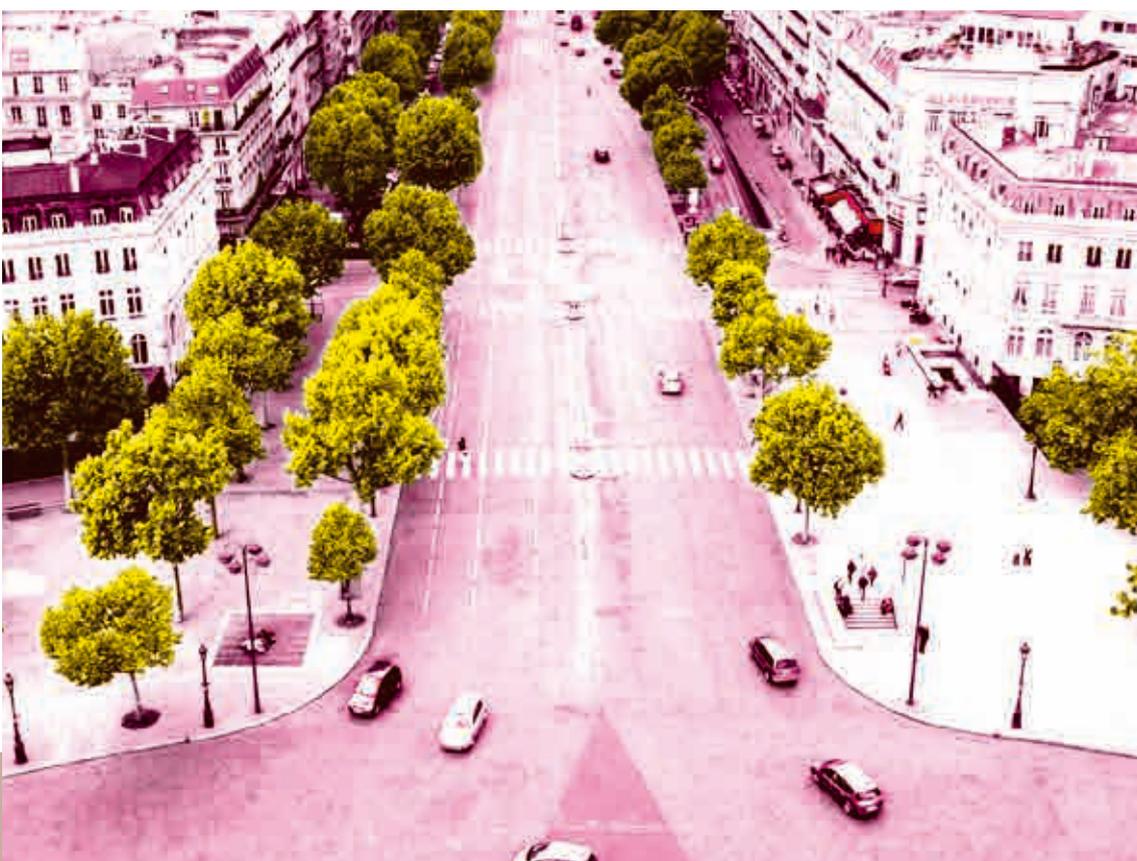
Les dates d'échéance ci-dessus correspondent aux mentions présentes sur les factures ou à défaut à la fin du mois civil au cours duquel les factures ont été reçues.

Les dettes échues le sont pour la plupart depuis moins de 30 jours.

VIEL & Cie dispose d'un processus de validation des factures par les services compétents préalable à tout paiement.



COMMUNIQUÉS DE PRESSE



SYNTHÈSE DES INFORMATIONS RENDUES PUBLIQUES EN 2012 ET EN 2013

INFORMATIONS JURIDIQUES

Date	Objet
25 avril 2012	Convocation des actionnaires pour l'Assemblée générale mixte du 1 ^{er} juin 2012

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Date	Objet
9 février 2012	Chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2011
22 mars 2012	Résultats annuels 2011
26 avril 2012	Mise à disposition du rapport financier annuel
11 mai 2012	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2012
31 juillet 2012	Chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2012
31 août 2012	Résultats du premier semestre 2012
31 août 2012	Mise à disposition du rapport financier semestriel
8 novembre 2012	Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2012
7 février 2013	Chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2012
21 mars 2013	Résultats annuels 2012

INFORMATION SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER TRIMESTRE 2012

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DU 1^{ER} TRIMESTRE 2012 : 242,4 MILLIONS D'EUROS -0,5 % À COURS DE CHANGE COURANTS

Au premier trimestre 2012, le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie s'élève à 242,4 millions d'euros contre 243,5 millions d'euros sur la même période en 2011, en baisse de 0,5 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une baisse de 3,8 %.

La contribution des différents pôles d'activité au chiffre d'affaires consolidé est la suivante :

En millions d'euros	2012	2011
Intermédiation professionnelle	234,2	235,1
Bourse en ligne	8,2	8,4
Chiffre d'affaires consolidé	242,4	243,5

En termes de répartition géographique, le Royaume-Uni et le continent américain restent les principaux contributeurs avec respectivement 32,5 % et 27,4 % du chiffre d'affaires consolidé contre 34,8 % et 28,5 % en 2011. L'Asie réalise 25,7 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe contre 23,3 % en 2011, et l'Europe continentale 14,4 % contre 13,3 % en 2011.

La situation financière du Groupe n'a pas connu de changement significatif depuis la publication de son rapport financier annuel 2011.

Paris, le 11 mai 2012

INFORMATION SEMESTRIELLE 2012 : CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DU 1^{ER} SEMESTRE 2012 : 467,5 MILLIONS D'EUROS

Au premier semestre 2012, le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie s'établit à 467,5 millions d'euros contre 456,9 millions d'euros sur la même période en 2011, en hausse de 2,3 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une baisse de 3,8 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du deuxième trimestre 2012 s'établit à 225,1 millions d'euros, en hausse de 5,5 % par rapport à 2011. A cours de change constants, le chiffre d'affaires trimestriel des filiales opérationnelles recule de 3,8 %.

A cours de change courants, l'évolution des chiffres d'affaires consolidés trimestriels par pôle d'activité est la suivante :

En millions d'euros	2012			2011		
	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	Total	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	Total
Intermédiation professionnelle	234,2	218,2	452,4	235,1	205,4	440,5
Bourse en ligne	8,2	6,9	15,1	8,4	8,0	16,4
Chiffre d'affaires consolidé	242,4	225,1	467,5	243,5	213,4	456,9

L'activité du pôle de bourse en ligne affiche une baisse de son chiffre d'affaires de 7,9 % par rapport à la même période en 2011.

L'activité d'intermédiation professionnelle connaît quant à elle une hausse de 2,7 % à taux de change courants (-3,7 % à taux de change constants)

La situation financière du Groupe n'a pas connu de changement significatif depuis la publication de son rapport financier annuel 2011.

Paris, le 31 juillet 2012

INFORMATION SEMESTRIELLE 2012 : RÉSULTATS CONSOLIDÉS

**- CHIFFRE D'AFFAIRES EN CROISSANCE DE 2,3 % ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION EN CROISSANCE DE 4,2 %
- POURSUITE DES INVESTISSEMENTS DANS LE PÔLE D'INTERMÉDIATION
PROFESSIONNELLE ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ DE BOURSE DIRECT**

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
Chiffre d'affaires consolidé	467,5	456,9
Résultat d'exploitation	22,5	21,6
Résultat financier	-0,9	-1,5
Résultat avant impôt	22,1	20,2
Résultat net consolidé	12,6	12,3
Résultat net - part du groupe	5,3	6,5
Intérêts minoritaires	7,3	5,8

Au premier semestre 2012, le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie s'établit à 467,5 millions d'euros contre 456,9 millions d'euros sur la même période en 2011, en hausse de 2,3 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une baisse de 3,8 %.

ACTIVITÉS

Au cours du premier semestre, **Compagnie Financière Tradition** a poursuivi ses investissements dans la technologie afin d'augmenter ses capacités de courtage électronique. Depuis le lancement en 2011 de la plateforme de négociation Trad-X dédiée aux swaps d'intérêt en euros, 5 500 transactions environ ont été réalisées pour un volume supérieur à 375 milliards d'euros. Le groupe Tradition prévoit de l'étendre aux swaps de taux en dollars ainsi qu'à d'autres devises. En outre, en juin dernier, le groupe Tradition a annoncé le lancement de TraFXpure qui démontre son aptitude à toucher de nouveaux segments du marché grâce à une technologie propriétaire de pointe et grâce à sa capacité à former des consortiums avec les intervenants clés du marché.

Malgré un fort attentisme sur les marchés boursiers au 1^{er} semestre 2012, **Bourse Direct**, le pôle de bourse en ligne de VIEL & Cie, a poursuivi son développement, notamment par le recrutement soutenu de nouveaux clients comptant parmi les plus actifs du marché. Ainsi, avec près de 65 000 comptes au 30 juin 2012, Bourse Direct affiche une croissance de son nombre de comptes de 20,7 % sur un an glissant.

Le nombre d'ordres exécutés s'établit à 1 559 420, en progression de 20,5% par rapport à la même période en 2011 ; la dernière part de marché publiée de Bourse Direct sur le secteur de la bourse en ligne, selon les dernières données fournies par l'ACSEL, s'élève ainsi à plus de 29 % au 31 décembre 2011.

L'activité de **SwissLife Banque Privée**, dont VIEL & Cie détient 40 %, a connu une légère croissance de son produit net bancaire au cours du 1^{er} semestre 2012 (+1,43 %) et un résultat d'exploitation bénéficiaire sur la période.

RÉSULTATS

Le résultat d'exploitation consolidé de VIEL & Cie enregistre une croissance de 4,2 % et s'établit à 22,5 millions d'euros contre 21,6 millions d'euros, au premier semestre 2011.

Le résultat net consolidé de VIEL & Cie s'établit à 12,6 millions d'euros au premier semestre 2012 (12,3 millions d'euros sur la même période en 2011). Le résultat net-part du groupe s'élève à 5,3 millions d'euros.

Ce résultat porte les capitaux propres consolidés de VIEL & Cie à 420,4 millions d'euros au 30 juin 2012, dont 279,6 millions d'euros pour la part du groupe et après déduction de la valeur brute des actions propres détenues par VIEL & Cie elle-même pour un montant de 27,3 millions d'euros.

PERSPECTIVES

Le contexte de marché sera encore marqué au cours des mois à venir par de fortes incertitudes sur l'évolution de la sortie de crise. Sur le pôle d'intermédiation professionnelle, Compagnie Financière Tradition poursuivra sa politique de croissance organique au cours du second semestre 2012, afin d'améliorer sa part de marché sur ce secteur tout en développant des plates-formes technologiques. Sur son pôle de bourse en ligne, Bourse Direct a connu un développement marqué de son activité avec une forte augmentation de sa part de marché depuis 2011 et une accélération du rythme de recrutement de nouveaux clients. La société poursuivra ce développement au cours du second semestre 2012.

Sur son pôle de banque privée et de gestion d'actifs, SwissLife Banque Privée poursuivra sa politique de développement.

Une information financière détaillée sera disponible dans le rapport financier semestriel de la société.

Paris, le 31 août 2012

INFORMATION SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU TROISIÈME TRIMESTRE 2012

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ CUMULÉ AU 30 SEPTEMBRE 2012 : 678,8 MILLIONS D'EUROS

Sur les 9 premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie connaît une légère baisse de 1,7 % à cours de change courants et s'établit à **678,8 millions d'euros à cours** contre 690,5 millions d'euros au 30 septembre 2011. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie est en baisse de 8,6 %.

Le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie au 3^{ème} trimestre 2012 atteint **211,3 millions d'euros**, contre 233,6 millions d'euros au 3^{ème} trimestre 2011, soit une baisse de 9,5 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie affiche une baisse de 17,9 %.

La contribution des différents pôles d'activité au chiffre d'affaires consolidé est la suivante :

En millions d'euros	2012	2011
Intermédiation professionnelle	656,4	664,6
Bourse en ligne	22,4	25,9
Chiffre d'affaires consolidé	678,8	690,5

En termes de répartition géographique, le Royaume-Uni ainsi que l'Amérique du Nord et du Sud restent les principaux contributeurs avec respectivement 33,9 % et 27,5 % du chiffre d'affaires consolidé contre 35,1 % et 27,2 % en 2011. L'Asie réalise 25,8 % du chiffre d'affaires consolidé cumulé du Groupe contre 24,3 % au 30 septembre 2011 et l'Europe continentale 12,8 % contre 13,4 % en 2011.

La situation financière du Groupe n'a pas connu de changement significatif depuis la publication de son rapport financier semestriel 2012.

Paris, le 8 novembre 2012

INFORMATION ANNUELLE : CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ EN 2012 : 874,1 MILLIONS D'EUROS

Le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie atteint **874,1 millions d'euros** au 31 décembre 2012 contre 900,1 millions d'euros sur la même période en 2011, soit **une baisse de 2,9 %** à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé affiche **une baisse de 8,9 %**.

Au 4^{ème} trimestre 2012, le chiffre d'affaires consolidé des filiales du Groupe s'élève à **195,3 millions d'euros**, contre 209,6 millions d'euros sur la même période en 2011 soit **une baisse de 6,8 %** à cours de change courants.

L'évolution des chiffres d'affaires consolidés trimestriels est la suivante :

En millions d'euros	2012	2011
1 ^{er} trimestre	242,3	243,5
2 ^{ème} trimestre	225,1	213,4
3 ^{ème} trimestre	211,4	233,6
4 ^{ème} trimestre	195,3	209,6
TOTAL	874,1	900,1

En termes de répartition géographique, le Royaume-Uni ainsi que l'Amérique du Nord et du Sud restent toujours les principaux contributeurs avec respectivement 34,2 % et 27,6 % du chiffre d'affaires consolidé contre 34,7 % et 27,3 % en 2011. L'Asie réalise 25,6 % du chiffre d'affaires consolidé cumulé du Groupe contre 24,3 % au 31 décembre 2011 et l'Europe continentale 12,6 % contre 13,7 % en 2011.

La société publiera ses résultats de l'exercice 2012 le 21 mars 2013.

Paris, le 7 février 2013

INFORMATION ANNUELLE : RÉSULTATS CONSOLIDÉS 2012

- CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DE 874,1 MILLIONS D'EUROS
- RÉSULTAT D'EXPLOITATION À 35,9 MILLIONS D'EUROS
- RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE 17,0 MILLIONS D'EUROS
- RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE DE 7,0 MILLIONS D'EUROS

En millions d'euros	2012	2011
Chiffre d'affaires consolidé	874,1	900,2
Autres produits d'exploitation	4,2	10,5
Résultat d'exploitation	35,9	47,5
Résultat financier	-3,7	-5,2
Résultat des sociétés mises en équivalence	1,8	1,3
Résultat avant impôt	34,0	43,6
Résultat net consolidé	17,0	27,1
Résultat net - part du Groupe	7,0	16,2
Intérêts minoritaires	10,0	10,9

L'activité 2012 des filiales opérationnelles VIEL & Cie s'est déroulée dans un contexte de marché et une situation économique difficiles.

Dans le cadre des activités d'intermédiation professionnelle de VIEL & Cie, l'année 2012 a été caractérisée par une baisse du niveau d'activité de l'ensemble des acteurs du secteur des IDB (inter dealer broker), alors que Compagnie Financière Tradition a connu une baisse d'activité plus faible que le secteur.

Après un premier semestre en léger retrait, cette tendance s'est accélérée au cours du second semestre de l'année. Ce pôle d'activité s'était fixé pour objectifs de réaliser des économies lui permettant de préserver son résultat dans un environnement baissier tout en continuant ses investissements dans la technologie ainsi que le renforcement de son positionnement en Asie. Au cours de l'exercice, le groupe Compagnie Financière Tradition a progressé de manière sensible dans cette direction.

Dans le cadre de son activité de bourse en ligne, même si les résultats sont en retrait en raison d'une politique de croissance menée par cette filiale, Bourse Direct a connu une croissance de son volume d'ordres exécutés et affiche une progression sensible de sa part de marché.

Les activités de banque privée (SwissLife Banque Privée) sont stables par rapport à 2011.

Le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie atteint 874,1 millions d'euros en 2012 contre 900,2 millions d'euros en 2011, en baisse de 2,9 % à cours de change courants.

La répartition par secteur d'activité des revenus consolidés de VIEL & Cie se présente comme suit :

En millions d'euros	2012	2011
Intermédiation professionnelle	844,2	866,6
Bourse en ligne	29,9	33,6
Chiffre d'affaires consolidé	874,1	900,2

Le **résultat d'exploitation consolidé** de VIEL & Cie s'établit à 35,9 millions d'euros en 2012, contre 47,5 millions d'euros en 2011, soit une baisse de 24,3 %.

Les charges d'exploitation, d'un montant de 842,4 millions d'euros en 2012 sont en baisse de 2,4 % par rapport à l'année 2011 et sont principalement constituées de charges de personnel, de frais de télécommunication et d'information financière, et de frais de représentations et de marketing des filiales opérationnelles de VIEL & Cie.

VIEL & Cie enregistre un résultat avant impôt d'un montant de 34,0 millions d'euros contre 43,6 millions d'euros en 2011.

Le **résultat financier net** est négatif à hauteur de 3,7 millions d'euros contre -5,2 millions d'euros en 2011. La charge d'impôt consolidée constatée en 2012 s'établit à 17,0 millions d'euros contre 16,5 millions d'euros en 2011. Cette charge d'impôt est fortement pénalisée par la situation fiscale des sociétés holding et l'absence d'activation d'impôts différés actifs sur les activités déficitaires du groupe.

Le **résultat net consolidé** de VIEL & Cie s'élève à 17,0 millions d'euros contre 27,1 millions d'euros en 2011 ; les **intérêts minoritaires** s'établissent à 10,0 millions d'euros.

Le **résultat net - part du Groupe** s'inscrit à 7,0 millions d'euros en 2012 contre 16,2 millions d'euros en 2011.

Les **capitaux propres consolidés** de VIEL & Cie s'établissent à 400,7 millions d'euros, dont 269,5 millions d'euros pour la part du Groupe après déduction de la valeur brute des actions propres détenues par VIEL & Cie elle-même pour un montant de 27,3 millions d'euros.

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires qui se réunira le 7 juin 2013, la distribution d'un dividende de 8 centimes d'euro par action versé en numéraire soit un taux de distribution de 88 % du résultat net – part du Groupe et un rendement par action de 3,2 %⁽¹⁾.

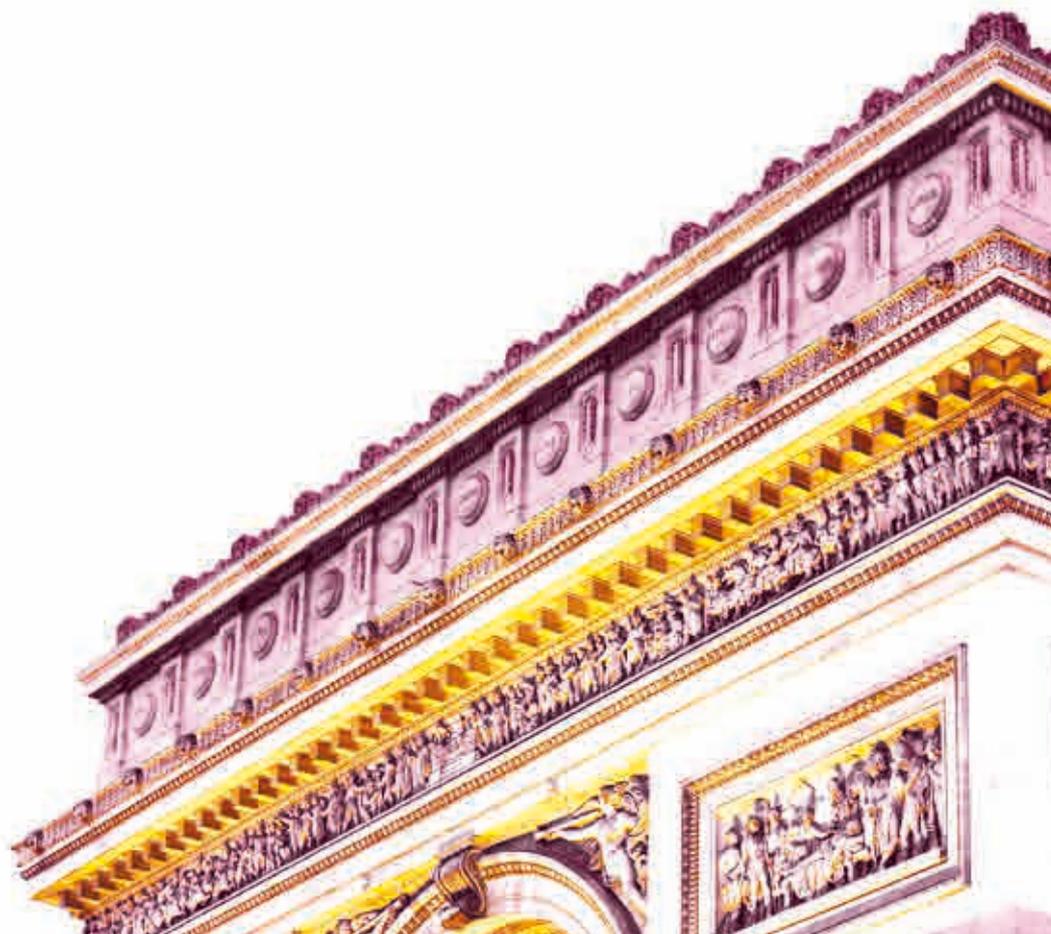
Le conseil d'administration de VIEL & Cie s'est réuni le 20 mars 2013 pour examiner et arrêter les comptes de l'exercice 2012. Ces comptes annuels et consolidés sont en cours d'audit par le collège des Commissaires aux Comptes de la Société. Les états financiers dans leur intégralité seront inclus dans le rapport financier de la Société.

PERSPECTIVES

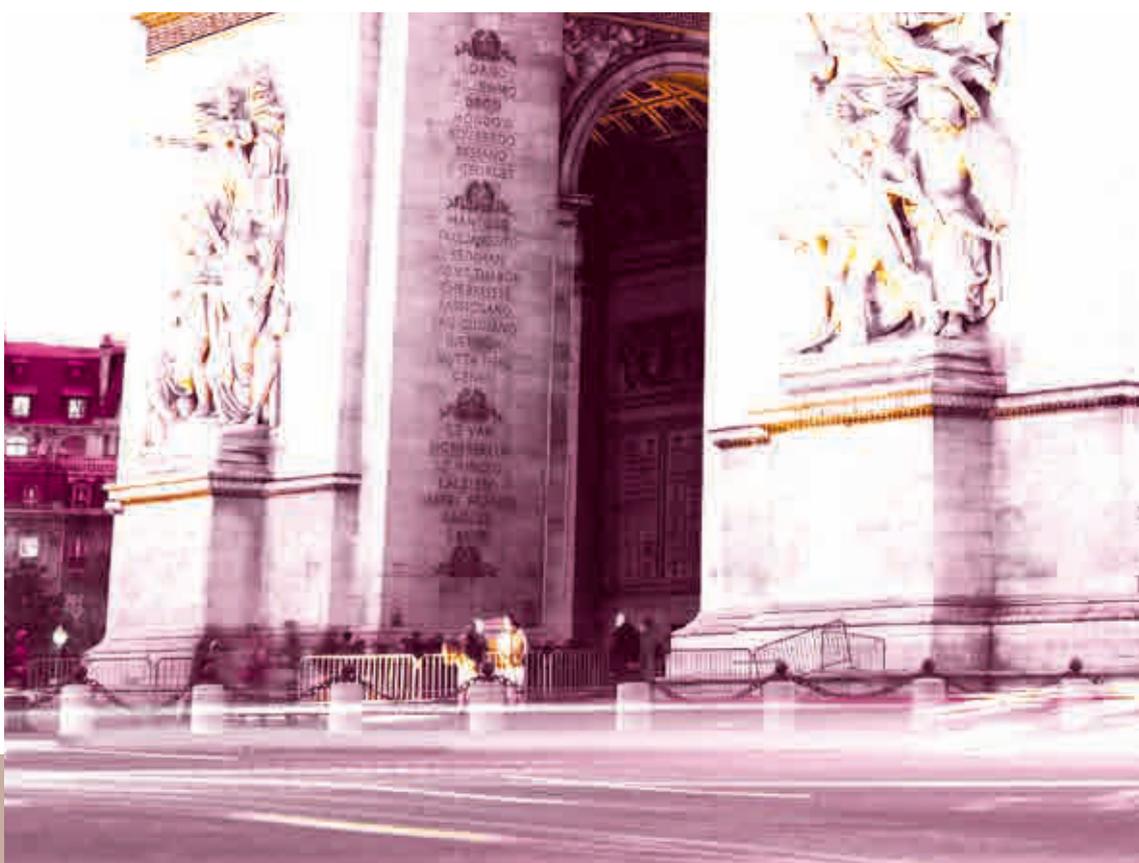
VIEL & Cie veillera à la poursuite du développement de ses filiales opérationnelles dans un contexte économique encore perturbé, dans lequel les évolutions réglementaires continueront de peser sur l'évolution des métiers de la finance. Ainsi, les développements technologiques se poursuivront dans les activités d'intermédiation professionnelle tout en veillant à la maîtrise des coûts de fonctionnement et dans le cadre du pôle de bourse en ligne, la consolidation de sa part de marché en France s'accompagnera de mesures visant à améliorer la rentabilité des activités.

(1) Sur la base du cours de bourse au 20 mars 2013.

Paris, le 21 mars 2013



COMPTES CONSOLIDÉS 2012



COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers d'euros	Notes	2012	2011
Chiffre d'affaires	1	874 141	900 192
Autres produits d'exploitation	2	4 184	10 526
Produits d'exploitation		878 325	910 718
Charges de personnel	3	-620 466	-642 588
Autres charges d'exploitation	7,8	-204 696	-196 574
Amortissements	7,8	-18 245	-21 010
Gains/(Pertes) de valeur des actifs		1 011	-3 099
Charges d'exploitation		-842 396	-863 271
Résultat d'exploitation		35 929	47 447
Produits financiers	4	7 577	8 760
Charges financières	4	-11 315	-13 915
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		1 774	1 302
Résultat avant impôt		33 965	43 594
Impôt sur le bénéfice	5	-17 022	-16 530
Résultat net de l'exercice		16 943	27 064
Intérêts minoritaires		10 034	10 881
Résultat net part du Groupe		6 909	16 183
Résultat par action (en euros) :			
Résultat de base par action	6	0,10	0,24
Résultat dilué par action	6	0,10	0,24

ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En milliers d'euros	Notes	2012	2011
Résultat de la période comptabilisé au compte de résultat		16 943	27 064
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie			
- constatés dans la réserve de couverture		-953	-3 565
- transférés au compte de résultat		729	907
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente			
- constatés dans la réserve de réévaluation		-3 567	-1 691
- transférés au compte de résultat		297	-
Ecart de conversion		-16 610	11 182
Transfert de l'écart de conversion au compte de résultat		-	-9
Autres éléments du résultat global des sociétés associées	9	809	-2 050
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôts		-19 294	4 774
Résultat global de l'exercice		-2 352	31 838
Part du Groupe		-3 181	16 562
Intérêts minoritaires		829	15 276

L'impact fiscal de chacun des éléments du résultat global est présenté en note 5.

BILAN CONSOLIDÉ

En milliers d'euros			
ACTIF	Notes	31.12.2012	31.12.2011
Immobilisations corporelles	7	23 774	25 920
Immobilisations incorporelles	8	132 027	133 581
Participations dans les sociétés associées	9	69 284	67 794
Actifs financiers disponibles à la vente		14 575	17 996
Autres actifs financiers	10	6 164	5 945
Impôts différés actifs	5	26 335	25 773
Stock d'immeubles	7	6 230	6 453
Trésorerie non disponible	11	41 295	27 955
Autres actifs non courants		1 477	-
Total actif non courant		321 161	311 417
Autres actifs courants		12 878	11 903
Instruments financiers dérivés actifs	25	161	745
Impôt à recevoir	24	4 847	9 848
Clients et autres créances	13	1 390 626	1 119 354
Actifs financiers évalués à la juste valeur	14	2 771	5 713
Actifs financiers disponible à la vente	15	9 433	7 315
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	337 716	426 772
Total actif courant		1 758 432	1 581 650
TOTAL ACTIF		2 079 593	1 893 067

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Notes	31.12.2012	31.12.2011
Capital	17	15 423	15 323
Prime d'émission		21 180	21 180
Report à nouveau		-	-
Actions propres	17	-27 298	-27 298
Ecart de conversion		-10 765	-2 658
Réserves consolidées		270 987	277 463
Total des capitaux propres Part du Groupe		269 527	284 010
Intérêts minoritaires		131 205	139 620
Total des capitaux propres		400 731	423 630
Dettes financières	20	90 062	120 295
Provisions	21	33 634	42 476
Produits différés		3 896	4 023
Impôts différés passifs	5	360	446
Total passif non courant		127 952	167 240
Dettes financières	20	165 197	164 633
Fournisseurs et autres créanciers	23	1 366 109	1 119 855
Provisions	21	3 609	-
Impôt à payer	24	8 355	10 554
Instruments financiers dérivés passifs	25	6 507	6 380
Produits différés		1 133	776
Total passif courant		1 550 910	1 302 198
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		2 079 593	1 893 067

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Notes	2012	2011
Flux de trésorerie résultant des activités opérationnelles			
Résultat avant impôts		33 965	43 594
Amortissements	7,8	18 245	21 010
Perte de valeur des actifs	7,8	-1 011	3 099
Résultat financier net		3 251	5 155
Quote part dans le résultat des sociétés associées	9	-1 774	-1 302
Produits d'exploitation sans impact sur les liquidités		-311	-3 060
Augmentation / (diminution) des provisions	21	-3 629	-260
Variation des produits différés		161	2 612
Dépense relative aux paiement fondés sur des actions	19	686	1 986
Plus / (moins) values sur cessions de filiales et sociétés associées	2	-	-435
Plus / (moins) values sur cessions d'actifs immobilisés	2	-36	354
Augmentation / (diminution) du fonds de roulement		-28 168	-1 351
Intérêts payés		-6 781	-5 021
Intérêts perçus		3 969	3 823
Impôts payés		-15 240	-19 559
Flux de trésorerie nets résultant des activités opérationnelles		3 327	50 645
Flux de trésorerie afférents à l'activité d'investissement			
Acquisition d'actifs financiers		-1 932	-5 583
Valeur de vente d'actifs financiers		3 067	537
Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise		-3 490	-9 260
Cession de filiales, net de la trésorerie cédée		-	970
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	-6 913	-10 685
Valeur de vente d'immobilisations corporelles		70	104
Acquisition d'immobilisations incorporelles	8	-8 633	-16 134
Valeur de vente d'immobilisations incorporelles		164	-
Dividendes reçus		1 489	2 865
Flux de trésorerie nets provenant de l'activité d'investissement		-16 178	-37 186
Flux de trésorerie afférents à l'activité de financement			
Augmentation des dettes financières à court terme		4 275	14 485
Diminution des dettes financières à court terme		-4 610	-24 115
Augmentation des dettes financières à long terme		-	78 000
Diminution des dettes financières à long terme		-30 220	-514
Variation des autres dettes à long terme		-545	-585
Augmentation de capital et prime d'émission des filiales	17	-	1 504
Acquisition d'actions propres		-	-
Valeur de vente d'actions propres		-	-
Dividendes versés aux intérêts minoritaires		-11 236	-11 817
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	18	-10 429	-10 358
Flux de trésorerie nets provenant de l'activité de financement		-52 765	46 600
Impact de la variation des taux de change sur la trésorerie consolidée		-10 163	6 927
Variation de la trésorerie			
Trésorerie et équivalent au début de la période		450 503	383 517
Trésorerie et équivalent à la fin de la période (cf. note 16)	16	374 724	450 503

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en milliers d'euros excepté le nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 1^{er} Janvier 2011	76 142 090	15 228	19 771	-27 298	-8 264	278 168	277 605	137 610	415 215
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	16 183	16 183	10 881	27 064
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	5 606	-5 227	379	4 395	4 774
Résultat global de la période	-	-	-	-	5 606	10 956	16 562	15 276	31 838
Augmentation de capital	474 650	95	1 409	-	-	-	1 504	-	1 504
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-10 358	-10 358	-15 332	-25 690
Variation d'actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des capitaux propres des sociétés associées	-	-	-	-	-	-20	-20	-10	-29
Incidence des variations de périmètre	-	-	-	-	-	-2 701	-2 701	1 508	-1 193
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	-	-	-	-	-	1 418	1 418	568	1 986
Capitaux propres au 31 décembre 2011	76 616 740	15 323	21 180	-27 298	-2 658	277 463	284 010	139 620	423 629
Capitaux propres au 1^{er} Janvier 2012	76 616 740	15 323	21 180	-27 298	-2 658	277 463	284 010	139 620	423 629
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	6 909	6 909	10 034	16 943
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-8 107	-1 982	-10 089	-9 205	-19 294
Résultat global de la période	-	-	-	-	-8 107	4 926	-3 181	829	-2 352
Augmentation de capital	500 000	100	-	-	-	-100	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-10 429	-10 429	-11 236	-21 665
Variation d'actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des capitaux propres des sociétés associées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence des variations de périmètre	-	-	-	-	-	-1 393	-1 393	1 825	432
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	-	-	-	-	-	519	519	167	686
Capitaux propres au 31 décembre 2012	77 116 740	15 423	21 180	-27 298	-10 765	270 987	269 527	131 205	400 730

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

VIEL & Cie est une société française anonyme, domiciliée à Paris au 253 Boulevard Pereire 75017, à Paris.

VIEL & Cie, société d'investissement, contrôle deux sociétés cotées spécialisées dans l'intermédiation financière, Compagnie Financière Tradition, présente dans 28 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle et Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la bourse sur Internet en France, ainsi qu'un pôle de gestion et de banque privée au travers d'une participation mise en équivalence de 40 % dans SwissLife Banque Privée.

L'action VIEL & Cie (codes : FR0000050049, VIL) est cotée sur le compartiment B de l'Eurolist d'Euronext (NextPrime) Paris, et est incluse dans l'indice SBF 250.

VIEL & Cie est détenue à hauteur de 52,88 % par VIEL et Compagnie - Finance.

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes consolidés de VIEL & Cie au 31 décembre 2012 par décision du 20 mars 2013.

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de VIEL & Cie sont établis en milliers d'euros sauf explicitement mentionné, l'euro étant la devise fonctionnelle et la devise de présentation de VIEL & Cie. Ils ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certains instruments financiers réévalués à la juste valeur.

Les comptes consolidés de VIEL & Cie sont établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne, disponibles à l'adresse internet suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

MODIFICATION DES PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les principes comptables appliqués dans le cadre de la préparation des comptes annuels consolidés sont identiques à ceux appliqués au 31 décembre 2011, à l'exception du changement de présentation ci-dessous.

CHANGEMENT DE PRÉSENTATION

Les engagements envers le personnel incluent certains plans présentés auparavant dans la rubrique « Provisions pour des régimes à cotisation définies ». Le règlement de ces plans permet à certains employés de filiales du Groupe de reporter le versement d'une partie de leur rémunération jusqu'à l'âge de la retraite ou de leur départ de la société. Afin de mieux refléter la substance de ces plans, ceux-ci sont dorénavant présentés comme « Autres avantages à long terme », sans impact sur leur évaluation. En outre, le comparatif 2011 de la note sur les charges relatives aux régimes à cotisation définies a été réduit de CHF 2,0 millions pour tenir compte de ce changement (cf. note 22).

PRINCIPALES OPTIONS CHOISIES LORS DU PASSAGE AUX NORMES IFRS

Conformément à la recommandation de l'AMF, voici les principales options de première application des IFRS par le Groupe :

COMPTABILISATION AU BILAN DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UN DÉLAI DE RÈGLEMENT-LIVRAISON :

Ces titres faisaient précédemment l'objet d'un enregistrement au hors-bilan. Dans le cadre de la première application des normes IFRS, ces titres sont enregistrés de façon décompensée à l'actif et au passif du Groupe.

INFORMATION SECTORIELLE :

VIEL & Cie avait retenu une approche géographique dans le suivi et la présentation de son activité. La société a depuis opté pour un reporting interne fondé sur un suivi par secteur d'activité dans le cadre d'une ventilation primaire, et par zone géographique dans le cadre d'une ventilation secondaire.

REGROUPEMENT D'ENTREPRISE :

VIEL & Cie a opté pour le non-retraitement des acquisitions intervenues avant le 1^{er} janvier 2004. Les écarts d'acquisition, qui faisaient l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 10 ans, font désormais l'objet de tests de valorisation annuels, afin de déterminer leur valeur d'utilité.

CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES TITRES EN PORTEFEUILLE :

Les titres précédemment enregistrés dans les portefeuilles d'immobilisations financières, parmi les titres de l'activité de portefeuille, titres de participation, part dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme, sont désormais classés dans l'une des trois catégories suivantes :

- » Les actifs financiers à la juste valeur par le résultat.
- » Les actifs détenus jusqu'à l'échéance.
- » Les actifs financiers disponibles à la vente.

CONTRATS DE LOCATION-FINANCIÈRE :

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location financière sont traités comme des immobilisations acquises par le Groupe. Les charges locatives sont également retraitées.

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE :

Dans le cadre de la préparation du tableau de flux de trésorerie consolidés, la trésorerie inclut les placements à court terme, et est diminuée uniquement des découverts bancaires remboursables sur demande.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS :

VIEL & Cie a opté pour le non-retraitement des options de souscription sur actions octroyées aux collaborateurs du Groupe avant le 7 novembre 2002.

AVANTAGES AU PERSONNEL :

Les écarts actuariels relatifs aux régimes de retraite à prestations déterminées ont été comptabilisés au bilan à la date de transition aux IFRS.

ECARTS DE CONVERSION :

VIEL & Cie a décidé d'appliquer l'option concernant la remise à zéro au 1^{er} janvier 2004 des écarts de conversion inscrits dans les capitaux propres consolidés. Ce reclassement, qui porte sur un montant de € 8 900 000, a été sans incidence sur le total des capitaux propres consolidés au 1^{er} janvier 2004.

PRINCIPALES ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

Lors de l'établissement des comptes consolidés, la Direction doit procéder à des estimations lors de l'application des conventions comptables.

En raison des incertitudes inhérentes aux activités du Groupe, certains éléments des comptes consolidés ne peuvent pas être évalués avec précision, et ne peuvent faire l'objet que d'une estimation. Ces estimations impliquent des jugements fondés sur les dernières informations fiables disponibles.

Les hypothèses clés relatives à l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la date de clôture, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours de la période sont les suivantes :

PERTE DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Le Groupe effectue des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition à chaque date de bilan. La valeur d'utilité des écarts d'acquisition est appréciée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés sur les unités génératrices de trésorerie auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés. Les projections de ces flux sont basées sur des estimations faites par la Direction qui estime également le taux d'actualisation à retenir dans le calcul de leur valeur actualisée. Le montant global des écarts d'acquisition est de € 94 366 000 au 31 décembre 2012 contre € 96 338 000 au 31 décembre 2011. Des informations complémentaires sont données en note 8.

PERTE DE VALEUR DE RELATIONS CLIENTÈLE

Cet actif incorporel est examiné à chaque date de bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une perte de sa valeur. Si de tels indices existent, sa valeur recouvrable est estimée. Celle-ci est estimée selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus sur la durée résiduelle d'utilisation. Les projections de flux de trésorerie futurs sont basées sur des estimations faites par la Direction qui estime également le taux d'actualisation à retenir dans le calcul de leur valeur actualisée. Le montant total constaté au titre de relations clientèles est de € 2 756 000 au 31 décembre 2012 (€ 5 246 000 au 31 décembre 2011). Des informations complémentaires sont données en note 8.

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS

Des impôts différés actifs sont enregistrés pour les reports fiscaux déficitaires dans la mesure où il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces reports fiscaux déficitaires pourront être imputés. La Direction estime le montant des actifs d'impôts différés à comptabiliser, sur la base des prévisions de bénéfices imposables futurs. Le montant total des impôts différés actifs relatifs aux reports déficitaires au 31 décembre 2012 est de € 6 897 000, contre € 3 602 000 au 31 décembre 2011. Des informations complémentaires sont données en note 5.

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année sur la base d'évaluations actuarielles. Ce type d'évaluation implique l'utilisation d'hypothèses actuarielles, notamment les taux d'actualisation, les rendements attendus des actifs des régimes, les augmentations futures des salaires et des retraites ainsi que les taux de mortalité. En raison de leur perspective long terme, ces estimations sont sujettes à incertitudes. Les engagements nets des régimes à prestations définies sont de € 1 422 000 au 31 décembre 2012, contre € 4 158 000 au 31 décembre 2011.

Des informations complémentaires sont données en note 22.

PROVISIONS POUR LITIGES

Des provisions sont constatées pour les litiges en cours lorsque l'issue probable d'une action en justice ou de tout autre litige impliquant le Groupe peut être estimée de manière fiable. L'échéance des sorties de trésorerie relative à ces provisions est incertaine car elle dépend de l'issue des procédures en question. Celles-ci ne sont par conséquent pas escomptées car leur valeur actuelle ne représenterait pas une information fiable. Le montant total des provisions pour litiges au 31 décembre 2012 est de € 10 219 000 contre € 13 370 000 au 31 décembre 2011. Des informations complémentaires sont données en note 21.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés comprennent ceux de VIEL & Cie ainsi que ceux de ses filiales, co-entreprises et sociétés associées (appelées collectivement le « Groupe »). La liste des sociétés consolidées, ainsi que les taux de contrôle, taux d'intérêt et méthode de consolidation retenue pour chacune de ces sociétés, figurent en note 32.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

L'acquisition d'entreprises est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est mesuré en additionnant les justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais d'acquisition engagés au titre de regroupements d'entreprises sont comptabilisés en charges.

Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, qui satisfont aux conditions de comptabilisation, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est comptabilisé en tant qu'actif et évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédant du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables ainsi constatés. Si, après réévaluation, la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Après la comptabilisation initiale, les écarts d'acquisition positifs sont évalués au coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur.

Les écarts d'acquisition positifs sur les filiales sont présentés au bilan dans les immobilisations incorporelles.

Dans le cadre du test de dépréciation effectué sur une base semestrielle, ces écarts d'acquisition positifs sont alloués à des unités génératrices de trésorerie. Leur valeur d'utilité est appréciée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés.

Les intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise sont évalués initialement en fonction de leur quote-part de la juste valeur des actifs nets acquis.

MÉTHODES DE CONSOLIDATION

FILIALES

La méthode d'intégration globale est appliquée à toutes les sociétés dans lesquelles VIEL & Cie exerce, directement ou indirectement, le contrôle sur la gestion des affaires. Il y a contrôle, lorsque VIEL & Cie a le pouvoir, directement

ou indirectement de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société afin de tirer avantages de ses activités. Pour déterminer l'existence du contrôle, les droits de vote potentiels exerçables et convertibles sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont intégrés aux comptes consolidés à partir de la date de prise de contrôle jusqu'à la date où le contrôle cesse. La part des actionnaires minoritaires à l'actif net des filiales consolidées et au résultat global de l'exercice est présentée distinctement au bilan et au compte de résultat consolidé même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les intérêts minoritaires.

COENTREPRISES

Les comptes des sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires sont consolidés par intégration proportionnelle. Le bilan et le compte de résultat consolidés de VIEL & Cie reprennent, poste par poste, la fraction représentative des intérêts de VIEL & Cie dans les sociétés ainsi contrôlées conjointement à partir de la date de prise de contrôle conjoint jusqu'à la date où le contrôle conjoint cesse. Les comptes consolidés de ces sociétés sont arrêtés selon les mêmes principes comptables que la société mère ; des ajustements sont établis pour pallier toute éventuelle dissymétrie.

SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Les sociétés associées sur lesquelles VIEL & Cie exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais sans toutefois en avoir le contrôle, sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence. Une influence notable est notamment présumée lorsque VIEL & Cie détient, directement ou indirectement, plus de 20 % des droits de vote de ces sociétés. Les comptes consolidés incluent la quote-part du Groupe dans l'actif net et le résultat des sociétés associées. Les écarts d'acquisition déterminés sur les sociétés associées sont inclus dans la valeur comptable de l'investissement et soumis à un test de dépréciation semestriel en tant que part de l'investissement.

ELIMINATION DES OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Lors de l'établissement des comptes consolidés, les soldes et transactions significatives intragroupes ainsi que les gains et pertes non réalisés résultant de transactions intragroupes sont éliminés. Les gains et pertes non réalisés résultant de transactions avec des sociétés associées et des sociétés contrôlées conjointement sont éliminés à hauteur de la participation du Groupe dans ces entités.

TRAITEMENT DES DEVICES ÉTRANGÈRES

Au sein du Groupe, dont l'euro est la monnaie de présentation des comptes, les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque entité, au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat, sous la rubrique « Résultat financier net ». Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur coût historique sont convertis au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur juste valeur sont convertis au cours de change en vigueur au moment où la juste valeur est déterminée.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des filiales étrangères exprimés en monnaies étrangères, incluant les écarts d'acquisition et les écarts d'évaluation, sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date d'établissement des comptes. Les produits et charges des filiales étrangères exprimés en monnaies étrangères sont convertis en euros aux cours de change moyens de l'année écoulée.

Les différences de change résultant de la variation des cours de change d'un exercice sur l'autre, appliquées à la situation nette des filiales étrangères exprimée en monnaies étrangères, ainsi que la différence entre le cours moyen de l'année écoulée et le cours de clôture appliquée au résultat des filiales, sont directement imputées aux capitaux propres, sous la rubrique « Ecart de conversion ». Lors de la cession d'une filiale étrangère, le montant cumulé de l'écart de conversion relatif à cette dernière et imputé dans les capitaux propres est constaté au compte de résultat.

Un tableau des principaux cours de change utilisés au titre des exercices 2012 et 2011 est présenté en note 31.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constitué de revenus de courtages et de commissions liés aux opérations d'intermédiation menées par les filiales opérationnelles de VIEL & Cie avec des tiers. Pour les transactions à titre d'agent, le chiffre d'affaires est présenté net des remises et escomptes ainsi que des frais versés aux correspondants. Dans le cadre des activités en principal où les filiales du Groupe agissent à titre de principal pour l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers, les revenus de commissions représentent la différence entre le montant de la vente de ces titres et le montant de leur achat et sont constatés en date de livraison.

RÉSULTAT FINANCIER NET

Le résultat financier net comprend les intérêts issus du placement de la trésorerie à court terme, les intérêts payés sur les dettes financières à court et à long terme, les intérêts liés aux activités de teneur de comptes ainsi que les plus et moins-values sur actifs et passifs financiers. Cette rubrique inclut également les gains et pertes de change sur les actifs et passifs financiers. Les charges et revenus d'intérêts sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Cette rubrique comprend l'impôt exigible ainsi que l'impôt différé sur les bénéfices. L'effet fiscal des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres consolidés est enregistré dans les capitaux propres consolidés.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables au titre du bénéfice imposable de la période calculé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture ainsi que les ajustements d'impôts d'années précédentes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'imposition attendus lors de la réalisation des actifs ou le règlement des passifs. Tout changement du taux d'imposition est enregistré en compte de résultat sauf s'il est relatif directement à des éléments de capitaux propres. Des impôts différés sont calculés et comptabilisés sur toutes les différences temporelles imposables, à l'exception des écarts d'acquisition non déductibles. Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles, dès lors qu'il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices futurs. Dans le cas contraire, ils ne sont retenus qu'à hauteur des passifs d'impôts différés pour une même entité fiscale.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuées de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, diminuées d'une dépréciation pour perte de valeur. Les terrains ne sont pas amortis. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée, soit :

- » Agencements et installations : entre 5 et 10 ans,
- » Matériel informatique et de téléphonie : entre 2 et 5 ans,
- » Autres immobilisations corporelles : entre 3 et 5 ans.

Lorsque des éléments d'une même immobilisation corporelle ont une durée d'utilisation estimée différente, ils sont constatés distinctement dans les immobilisations corporelles et amortis sur leur durée d'utilisation estimée respective.

Les charges d'entretien et réparation sont imputées aux résultats dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les dépenses permettant d'augmenter les avantages économiques futurs liés aux immobilisations corporelles sont immobilisées et amorties.

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base de données du marché. La valeur de marché correspond au montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

STOCK D'IMMEUBLES

Une filiale de VIEL & Cie détient un ensemble de biens immobiliers dans une optique patrimoniale. Ces actifs sont présentés sous la rubrique « en immeuble de placement » dans le bilan consolidé en application de la norme IAS 40 et comptabilisés au coût historique et amortis sur leur durée d'utilité probable (40 ans); cet amortissement est constaté par le biais du compte de résultat.

CONTRATS DE LOCATION

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location financière lorsqu'il transfère au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Un contrat de location est classé en tant que contrat de location simple lorsque ce transfert n'a pas lieu.

Les immobilisations financées par des contrats de location-financière sont constatées au bilan à la valeur la plus basse entre la juste valeur de l'actif loué et la valeur actualisée des loyers minimum dus au début du contrat de location et amorties, en accord avec les principes du Groupe concernant l'évaluation des immobilisations corporelles, sur la durée la plus courte de la durée du bail ou de leur durée de vie utile. Les engagements qui en découlent sont présentés dans les dettes financières.

Les engagements futurs résultant de contrats de location simple sont amortis dans le compte de résultat sur la durée du contrat.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuée de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, d'une dépréciation pour perte de valeur.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée sauf si cette durée est indéfinie. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation estimée est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation semestriel. Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

» Logiciels :	entre 3 et 5 ans
» Relation clientèle :	durée contractuelle
» Autres immobilisations incorporelles :	entre 3 et 5 ans
» Fonds de commerce :	Indéfinie
» Ecart d'acquisition :	Indéfinie

PERTES DE VALEUR DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs soumis à amortissement sont examinés à chaque date de bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une perte de leur valeur. Si de tels indices existent, la valeur recouvrable des actifs est estimée. Pour déterminer la valeur recouvrable, le Groupe utilise des données de marché, et lorsque ces dernières ne sont pas disponibles ou fiables, des techniques d'actualisation de flux de trésorerie futurs.

Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de bilan qu'il y ait un indice révélant une perte de valeur ou non.

Une perte de valeur est constatée dans le compte de résultat dès lors que la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

Une perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie tout d'abord en réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités) et ensuite, aux autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité (le groupe d'unités).

Les pertes de valeur comptabilisées au cours des périodes antérieures pour des actifs non financiers, autres que les écarts d'acquisitions, sont revues annuellement et reprises si nécessaire.

ACTIFS FINANCIERS

En cas d'achat ou de vente ordinaire d'actifs financiers, la date de transaction est retenue pour la comptabilisation initiale et la décomptabilisation subséquente.

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories distinctes :

LES ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE RÉSULTAT

Il s'agit des actifs financiers détenus à des fins de transaction et des actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat lors de leur comptabilisation initiale. Ces actifs sont évalués à la juste valeur et les écarts de réévaluation sont enregistrés dans le résultat de la période. Les instruments financiers dérivés font partie de cette catégorie à moins qu'ils soient des instruments de couverture désignés et efficaces.

LES PRÊTS ET CRÉANCES

Ce sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs sont comptabilisés initialement à leur juste valeur puis évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif déduction faite d'éventuelles pertes de valeur. Les variations de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat de la période. Les actifs de cette catégorie sont présentés dans l'actif courant à l'exception de ceux qui ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture du bilan qui sont présentés dans l'actif non courant sous la rubrique « autres actifs financiers ». Dans l'actif courant, les prêts et créances incluent les clients et autres créances et comprennent aussi les créances liées aux activités de teneur de comptes et les créances liées aux activités en principal.

LES ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

Ce sont les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixée, que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ces actifs sont comptabilisés à un coût amorti intégrant les primes et décotes ainsi que les éléments accessoires comme les frais d'acquisition.

LES ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE

Ce sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne sont pas classés dans les trois catégories précédentes. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Par exception, les instruments financiers pour lesquels un prix de négociation sur un marché liquide n'est pas disponible, et dont la juste valeur ne peut être établie de manière fiable, sont maintenus à leur prix de revient, qui comprend le coût de transaction après déduction d'éventuelles pertes de valeurs. Les gains ou pertes causés par la variation de la juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Lorsque les actifs en question sont vendus, encaissés ou transférés, les gains ou pertes qui avaient été constatés dans les capitaux propres sont enregistrés au compte de résultat. Lorsque la diminution de la juste valeur d'actifs disponibles à la vente revêt un caractère autre que temporaire, la valeur d'inventaire des actifs concernés est ajustée et une dépréciation est comptabilisée au compte de résultat sous la rubrique « Résultat financier net ».

JUSTE VALEUR

La juste valeur des actifs financiers qui sont traités sur un marché actif est déterminée par référence au cours acheteur à la date d'évaluation. Si un marché actif n'est pas disponible, la juste valeur est estimée par l'application d'une technique de valorisation appropriée. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, de la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou les modèles de valorisation des options.

ACTIVITÉS DE TENEUR DE COMPTES

Certaines sociétés du Groupe exercent une activité de teneur de comptes au cours de laquelle elles reçoivent des dépôts de la part de leur clientèle, qu'elles déposent à leur tour auprès d'organismes de compensation afin d'assurer la bonne fin des opérations menées par leur clientèle. Par ailleurs, dans le cadre de leurs activités de courtage en ligne sur opérations de change, certaines sociétés du Groupe reçoivent des dépôts de la part de leurs clients, qu'elles déposent à leur tour auprès de leurs banques compensatrices. Les créances et dettes liées à cette activité sont présentées au bilan à l'actif dans la rubrique Clients et autres créances et au passif dans la rubrique Fournisseurs et autres créanciers.

ACTIVITÉS EN PRINCIPAL

Certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanée de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont débloquées lorsque les deux opérations de la transaction sont réglées ; le règlement effectué d'une part et la livraison des titres d'autre part (délai technique de règlement - livraison).

Afin de refléter la substance de ces transactions, ces dernières sont constatées à la date de livraison. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties découlant des transactions en cours de livraison ayant dépassé le délai de livraison prévu sont présentés au bilan en valeur brute à l'actif dans la rubrique Clients et autres créances et au passif dans la rubrique Fournisseurs et autres créanciers. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties pour les transactions dont la livraison est prévue dans le cadre normal des affaires sont présentés en note 28.

PERTES DE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS

A chaque date de clôture, le Groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur les prêts et créances ou sur des placements détenus jusqu'à l'échéance comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés actualisée au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale. La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat.

Si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'une période ultérieure, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise par l'ajustement d'un compte de correction de valeur. Le montant de la reprise est limité à la valeur du coût amorti de l'actif à la date de la reprise. Le montant de la reprise est comptabilisé au compte de résultat.

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Les actifs financiers disponibles à la vente font l'objet d'une étude individuelle afin de déterminer la survenance éventuelle d'indicateurs d'une dépréciation durable.

Pour les instruments à revenu variable cotés, le Groupe considère les situations lors d'une baisse significative de leur cours en deçà de leur valeur d'acquisition ou lors d'une moins-value latente prolongée. Ces indicateurs amènent à

une analyse fondée sur trois critères, le premier considérant comme significative une baisse du cours de plus de 50 % par rapport au prix d'acquisition des titres, le second fondé sur l'observation d'un cours inférieur au prix d'acquisition pendant une période continue d'au moins 24 mois avant la date de clôture, le troisième fondé sur d'autres facteurs comme la situation financière de l'émetteur ainsi que ses perspectives d'évolution.

Le Groupe considère que ces critères sont en mesure de refléter un phénomène durable de dépréciation tout en prenant en considération la volatilité inhérente aux marchés financiers ainsi que les variations cycliques de certains instruments de capitaux propres.

Le Groupe applique les mêmes critères aux instruments à revenu variable non cotés, la dépréciation éventuelle étant alors déterminée sur la base d'une valeur de modèle.

Pour les titres à revenu fixe, les critères de dépréciation appliqués par le Groupe sont similaires à ceux qui s'appliquent aux prêts et créances au niveau individuel, en prenant comme base le dernier cours coté lorsque ces titres bénéficient d'un marché actif, et d'une valeur de modèle dans le cas contraire.

Lorsqu'une dépréciation d'actif financier disponible à la vente a été comptabilisée dans les capitaux propres et que l'analyse conduite selon les critères présentés plus haut conclut à une dépréciation durable de cet actif, la totalité de la perte latente cumulée est constatée dans le compte de résultat, y compris la part précédemment constatée dans les capitaux propres, déduction faite de toute perte de valeur afférente à cet actif préalablement comptabilisée au compte de résultat. Cette dépréciation ne peut être reprise en compte de résultat que lors de la cession du titre concerné ; en outre, toute dépréciation ultérieure constitue une dépréciation reconnue dans le compte de résultat.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise de façon ponctuelle des instruments financiers dérivés principalement pour gérer les risques de change auxquels il est confronté dans le cadre de ses opérations. Ces instruments financiers dérivés consistent principalement en des contrats de change à terme et options sur devises.

Les instruments financiers sont initialement constatés à leur coût d'acquisition. Par la suite, tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur, soit la valeur de marché pour les instruments cotés en bourse soit une estimation selon des modèles de valorisation couramment utilisés pour les instruments non cotés. Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisées au compte de résultat.

COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Afin de réduire le risque de taux d'intérêt, le Groupe utilise de manière ponctuelle des swaps de taux d'intérêts pour convertir certaines dettes bancaires à taux variables en dettes à taux fixe. Le Groupe les désigne comme des couvertures de risque de taux d'intérêts sur flux de trésorerie. Au début de la transaction, le Groupe documente la relation entre les instruments de couverture et les positions couvertes ainsi que l'objectif et la stratégie de gestion du risque qui ont conduit à ces opérations de couverture. En particulier, la documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, la position couverte, la nature du risque couvert et la manière dont le Groupe évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture. De telles opérations de couverture sont présumées être hautement efficaces pour couvrir les variations de flux de trésorerie et le Groupe les évalue à intervalles réguliers afin de mesurer leur efficacité réelle durant la période de couverture.

La part efficace des gains ou pertes sur les instruments de couverture désignés et qualifiant comme tel est comptabilisée dans les capitaux propres tandis que la part inefficace est comptabilisée immédiatement au compte de résultat.

Les montants accumulés dans les capitaux propres sont transférés dans le compte de résultat de la ou des période(s) au cours desquelles la transaction prévue couverte affecte le compte de résultat.

AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants comprennent principalement les charges payées d'avance imputables au prochain exercice.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie se compose de la caisse et des dépôts bancaires à vue alors que les équivalents de trésorerie regroupent les dépôts bancaires à court terme et les placements monétaires à court terme dont l'échéance, à partir de la date d'acquisition, est égale ou inférieure à trois mois. Les placements monétaires à court terme sont constitués d'instruments de trésorerie négociables à court terme tels que les titres d'Etat à court terme ou des fonds d'investissement monétaires. Ceux-ci sont valorisés à leur juste valeur. Les gains et les pertes sur ces titres, réalisés et non réalisés, sont comptabilisés directement au compte de résultat. Les découverts bancaires sont présentés avec les dettes bancaires à court terme.

Les découverts bancaires remboursables sur demande sont inclus dans les liquidités et équivalents de liquidités dans le cadre du tableau des flux de trésorerie.

ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs ou les groupes d'actifs à céder sont présentés comme détenus en vue de la vente lorsque leur valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie uniquement lorsque la cession est très probable et que les actifs ou les groupes d'actifs à céder sont disponibles en vue de la vente immédiate dans leur état actuel. La Direction doit s'être engagée à la vente, ce qui doit permettre de comptabiliser la finalisation de la cession dans l'année suivant la date de classification des actifs dans cette catégorie.

Les actifs ou les groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur la plus basse entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de cession.

Une perte de valeur est comptabilisée sur les actifs ou les groupes d'actifs détenus en vue de la vente tout d'abord en réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition existant et ensuite, aux autres actifs au prorata de la valeur comptable de chaque actif.

CAPITAUX PROPRES

Toutes les actions émises sont des actions au porteur et sont présentées dans les capitaux propres.

Les actions propres sont enregistrées au bilan à leur valeur d'acquisition et portées en diminution des capitaux propres consolidés. Lors de cessions ultérieures, la plus ou moins-value n'a pas d'effet sur le résultat mais est enregistrée comme apport ou réduction aux réserves provenant de primes d'émission.

PASSIFS FINANCIERS

PASSIFS FINANCIERS PORTANT INTÉRÊTS

Les dettes financières à court et à long terme portant intérêts sont incluses dans cette catégorie et sont initialement constatées à leur juste valeur diminuée des coûts de transactions associés. Par la suite, les dettes financières à court et à long terme sont valorisées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif où toute différence entre ce montant et le montant à l'échéance est constatée dans le compte de résultat en fonction de la durée de la dette. Les dettes financières à court terme sont exigibles ou renouvelables dans un délai d'un an maximum.

PASSIFS FINANCIERS NE PORTANT PAS INTÉRÊTS

Cette catégorie comprend les fournisseurs et autres créanciers qui sont exigibles dans un délai d'un an maximum. Les fournisseurs et autres créanciers sont initialement constatés à leur juste valeur et sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

LES PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE RÉSULTAT

Il s'agit des passifs financiers détenus à des fins de transaction et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat lors de leur comptabilisation initiale. Ces passifs sont évalués à la juste valeur et les écarts de réévaluation sont enregistrés dans le résultat de la période. Les instruments financiers dérivés font partie de cette catégorie à moins qu'ils ne soient des instruments de couverture désignés et efficaces.

JUSTE VALEUR

La juste valeur des passifs financiers qui sont traités sur un marché actif est déterminée par référence au cours vendeur à la date d'évaluation. Si un marché actif n'est pas disponible, la juste valeur est estimée par l'application d'une technique de valorisation appropriée. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, de la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou les modèles de valorisation des options.

PROVISIONS

Une provision est constatée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés au titre de laquelle il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation, estimée en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

PRODUITS DIFFÉRÉS

Les produits différés comprennent les produits encaissés d'avance afférents aux prochains exercices.

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Selon les pays où le Groupe est implanté et en fonction des réglementations en vigueur localement en matière de prestations de retraite, il a été mis en place des régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies donnent lieu à des versements par les employés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les versements par des sociétés du Groupe sont constatés dans le compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont exigibles.

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année, en valeur actuarielle, par des experts indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon le pays dans lequel le régime est situé.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications des hypothèses à long terme (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, etc.) et de la différence entre les hypothèses prises et l'évolution réelle des régimes. Le Groupe utilise la méthode du corridor pour comptabiliser les écarts actuariels. Les écarts actuariels sont comptabilisés au compte de résultat pour la partie excédant les 10 % du plus élevé de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies (avant déduction des actifs du régime) ou de la juste valeur des actifs du régime à la fin de l'exercice précédent. Cette part excédentaire est comptabilisée au compte de résultat en fonction de la durée d'activité résiduelle moyenne des membres du personnel du régime concerné. Les écarts actuariels non encore comptabilisés au compte de résultat sont pris en compte au bilan.

Les autres engagements de retraites, tels que les indemnités de départs, font également l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées et sont intégralement provisionnés.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Des options de souscription d'actions sont octroyées aux membres de la Direction Générale ainsi qu'à des collaborateurs du Groupe, leur conférant ainsi le droit de recevoir des actions au terme de la période d'acquisition des droits. L'octroi et les conditions de participation des collaborateurs sont définis par le Conseil d'administration. Lors de l'exercice de leurs options de souscriptions, de nouvelles actions sont créées par l'utilisation du capital conditionnel (cf. note 19).

La juste valeur des options de souscription consenties est reconnue en tant que charge de personnel avec, en contrepartie, une augmentation des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à la date d'attribution des options de souscription par un expert indépendant et amortie sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des options de souscriptions octroyées est déterminée par un expert indépendant en recourant au modèle de valorisation binomial et en prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

A chaque date de clôture, le Groupe révisé ses estimations du nombre d'options sur actions qui seront exercées dans un futur proche. L'impact de cette révision est comptabilisé au compte de résultat avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Les actifs et passifs éventuels résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe sont présentés en note aux états financiers.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Les événements postérieurs à la date de clôture sont les événements qui se produisent entre la date de clôture et la date d'approbation des comptes consolidés.

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée afin de refléter les événements postérieurs à la date de clôture qui contribuent à confirmer des situations qui existaient à la date de clôture. Les événements postérieurs à la date de clôture qui indiquent des situations apparues postérieurement à la date de clôture sont présentés en note aux comptes consolidés lorsque significatifs.

NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS

Le Conseil des standards comptables internationaux (IASB) a publié les normes et révisions de norme suivantes dont la date d'entrée en vigueur pour le Groupe est postérieure à la date des comptes consolidés. Celles-ci n'ont pas été appliquées par anticipation pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2012.

IFRS 9	- Instruments financiers
IFRS 10	- Etats financiers consolidés
IFRS 11	- Partenariats
IFRS 12	- Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités
IFRS 13	- Evaluation de la juste valeur
IAS 19 (révision)	- Régimes à prestations définies

Les normes, révisions de normes décrits ci-dessus seront appliqués par le Groupe en 2013 à l'exception d'IFRS 9 applicable à partir du 1^{er} janvier 2015 et d'IFRS 11 applicable à partir du 1^{er} janvier 2014.

IFRS 9 - INSTRUMENTS FINANCIERS

L'adoption de la norme IFRS 9 entraînera une modification de la présentation des instruments financiers sans impact significatif sur leur évaluation.

IFRS 12 - INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS

Cette norme regroupe, renforce et remplace les exigences applicables aux informations devant être fournies sur les filiales, les accords conjoints, les sociétés associées et les entités structurées non consolidantes. Le Groupe modifiera en conséquence les informations présentées dans l'annexe.

IFRS 11 - PARTENARIATS

La norme IFRS 11 supprime l'option de l'intégration proportionnelle pour les coentreprises qui devront être consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'adoption de cette norme impactera les comptes consolidés de VIEL & Cie du fait que les coentreprises, actuellement consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle (cf. note 12) devront être consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Cette modification affectera presque tous les postes des états financiers, entraînant une diminution du chiffre d'affaires consolidé ainsi que des charges, des actifs et des passifs. Le résultat net ainsi que les fonds propres ne seront toutefois pas significativement modifiés.

IAS 19 (RÉVISIONS) - RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La norme IAS 19 révisée supprime la méthode du corridor pour comptabiliser les écarts actuariels et exige leur enregistrement dans les autres éléments du résultat global. En outre, des informations supplémentaires sur les caractéristiques et les risques des régimes à prestations définies devront être fournies. L'adoption de cette norme entraînera la comptabilisation immédiate des écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global entraînant une baisse de € 10 000 000 des capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2012 net des impôts différés y relatif (€ 8 400 000 au 31 décembre 2011) et une augmentation correspondante des engagements nets des régimes à prestations définies. Le coût de ces régimes diminuera de € 1 700 000 pour l'exercice 2012 principalement suite à la constatation d'un produit complémentaire relatif à une réduction de régime (cf. note 22).

L'adoption des autres normes et amendement n'aura pas d'autre d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe lors de la première application.

1. INFORMATION SECTORIELLE

La structure d'organisation interne et de gestion de VIEL & Cie, et son système d'information financière permettant l'élaboration des rapports à l'attention de la Direction générale et du Conseil d'administration, sont fondés sur une approche métier en premier lieu, déclinée pour chaque pôle d'activité du Groupe.

Les trois segments d'activité retenus par VIEL & Cie pour son information de gestion, qui présentent des profils de risques et de rentabilité globalement homogènes, sont l'intermédiation professionnelle autour de la participation dans Compagnie Financière Tradition, la bourse en ligne avec Bourse Direct, et la banque privée au travers de SwissLife Banque Privée.

Au niveau secondaire, les activités du Groupe sont regroupées par zones géographiques : l'Europe, les Amériques et la zone Asie-Pacifique. Les activités menées par le Groupe en Afrique et en Amérique latine ont été regroupées respectivement au sein des zones Europe et Etats-Unis, dans la mesure où elles sont supervisées opérationnellement par les responsables de ces zones et ne représentent pas, individuellement, un poids significatif (moins de 1 % des revenus du Groupe).

L'approche géographique retenue repose sur la localisation des bureaux, et ainsi des équipes opérationnelles, et non sur la localisation géographique des clients, la rentabilité d'une activité d'intermédiation étant fondée avant tout sur les caractéristiques d'un marché local, notamment en termes de pression concurrentielle ou de niveau des rémunérations et autres dépenses opérationnelles. La répartition des revenus consolidés par destination -localisation géographique de ses clients- n'est toutefois pas sensiblement différente de la répartition par implantation géographique.

Les actifs sectoriels ne sont pas inclus dans les rapports de gestion à l'attention de la Direction générale mais sont néanmoins présentés ci-dessous.

Les produits, charges d'exploitation et actifs sectoriels sont alloués intégralement aux pôles sectoriels, à l'exception de quelques éléments de résultat ou d'actifs et de passifs afférents exclusivement au fonctionnement des sociétés « holdings » du Groupe et présentés distinctement à titre d'éléments non alloués.

INFORMATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En milliers d'euros En 2012	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Chiffre d'affaires	844 215	29 926	-	-	874 141	-	874 141
Charges d'exploitation ⁽¹⁾	-806 937	-25 714	-	5	-832 646	-	-832 646
Résultat d'exploitation sectoriel	37 278	4 212	-	5	41 495	-	41 495
Produits / Charges non alloués ⁽²⁾	-	-	-	-	-	-5 566	-5 566
Résultat d'exploitation	37 278	4 212	-	5	41 495	-5 566	35 929
Résultat des participations mise en équivalence	393	-	1 381	-	1 774	-	1 774
Résultat financier	-1 791	276	-	-	-1 515	-2 223	-3 738
Résultat avant impôt	35 880	4 488	1 381	5	41 754	-7 789	33 965
Impôt sur les bénéfices	-15 650	-1 372	-	-	-17 022	-	-17 022
Résultat net	20 230	3 116	1 381	5	24 732	-7 789	16 943

En milliers d'euros En 2011	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Chiffre d'affaires	866 429	33 763	-	-	900 192	-	900 192
Charges d'exploitation ⁽¹⁾	-825 189	-29 505	-	-445	-855 139	-	-855 139
Résultat d'exploitation sectoriel	41 240	4 258	-	-445	45 053	-	45 053
Produits / Charges non alloués ⁽²⁾	-	-	-	-	-	2 394	2 394
Résultat d'exploitation	41 240	4 258	-	-445	45 053	2 394	47 447
Résultat des participations mise en équivalence	-45	-	1 347	-	1 302	-	1 302
Résultat financier	-4 722	405	-	-	-4 317	-838	-5 155
Résultat avant impôt	36 473	4 663	1 347	-445	42 038	1 556	43 594
Impôt sur les bénéfices	-15 067	-1 262	-	-	-16 329	-201	-16 530
Résultat net	21 406	3 401	1 347	-445	25 709	1 355	27 064

(1) Charges nettes des autres produits d'exploitation. (2) Produits/Charges nets afférents aux holdings du Groupe.

ACTIFS SECTORIELS

Les actifs sectoriels se répartissent de la sorte :

En milliers d'euros En 2012	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Actifs sectoriels	1 352 326	558 414	-	6 395	1 917 135	-	1 917 135
Participations dans sociétés associées	36 060	-	33 225	-	69 285	-	69 285
Actifs non alloués ⁽³⁾	-	-	-	-	-	93 173	93 173
Total	1 388 386	558 414	33 225	6 395	1 986 420	93 173	2 079 593

En milliers d'euros En 2011	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Actifs sectoriels	1 228 328	439 203	-	6 473	1 674 004	-	1 674 004
Participations dans sociétés associées	35 950	-	31 844	-	67 794	-	67 794
Actifs non alloués ⁽³⁾	-	-	-	-	-	151 269	151 269
Total	1 264 278	439 203	31 844	6 473	1 741 798	151 269	1 893 067

(3) Actifs afférents aux holdings du Groupe.

INFORMATIONS PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

En milliers d'euros En 2012	Europe	Amérique	Asie-Pacifique	Total
Chiffre d'affaires	408 613	241 375	224 153	874 141

En milliers d'euros En 2011	Europe	Amérique	Asie-Pacifique	Total
Chiffre d'affaires	435 612	245 492	219 088	900 192

La zone Europe est principalement constituée des activités du Groupe à Londres. Aux États-Unis, les activités sont essentiellement développées à partir de New York et en Asie à partir de Tokyo.

INFORMATION CONCERNANT LES CLIENTS IMPORTANTS

Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires pour les exercices 2011 et 2012.

2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Cette rubrique se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2012	2011
Plus/Moins values sur cession de filiales et de sociétés associées	-	248
Produits nets sur cession d'actifs immobilisés	36	-354
Autres produits d'exploitation	4 148	10 632
TOTAL	4 184	10 526

En 2011, la rubrique « autres produits d'exploitation » inclut un montant de € 3,0 millions relatif à des écarts d'acquisition négatifs constatés lors de l'augmentation de la participation du Groupe dans la société Gaitame.com Co Ltd (cf. note 12). En outre, cette rubrique comprend aussi un montant de € 2,4 millions d'indemnités reçues suite à la résolution de litiges.

3. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2012	2011
Charges de télécommunication et d'information financière	65 802	62 068
Charges de voyages et de représentation	40 453	41 418
Honoraires professionnels	27 794	27 464
Charges de location immobilière	26 173	24 296
Autres charges d'exploitation	44 474	41 328
TOTAL	204 696	196 574

En 2011, ce poste comprend une reprise de provision de € 6 068 000 liée à l'évolution favorable d'un litige (cf. note 21)

4. RÉSULTAT FINANCIER NET

Cette rubrique se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2012	2011
Produits d'intérêts	3 785	4 691
Produits des titres de participation	899	1 111
Plus-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	1 090	109
Gains de change	1 654	2 736
Autres produits financiers	149	113
Produits financiers	7 577	8 760
Charges d'intérêts	-6 819	-7 256
Moins-values sur actifs financiers	-139	-680
Dotations nettes aux provisions sur titres	-425	
Pertes de change	-2 828	-4 536
Charges financières sur contrats location financement	-16	-113
Variation nette de la juste valeur des actifs disponibles à la vente transféré des capitaux propres	-297	
Variation nette de la juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie transférée des capitaux propres	-791	-984
Autres charges financières	-	-346
Charges financières	-11 315	-13 915
Résultat financier net	-3 738	-5 155

5. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôt de l'exercice se compose des éléments suivants :

En milliers d'euros	2012	2011
Charge d'impôts courants	18 239	15 467
Charges / (Produits) d'impôts différés	-1 217	1 063
Impôts sur le bénéfice	17 022	16 530

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition normatif de VIEL & Cie peut s'analyser comme suit :

	2012		2011	
	%	En milliers d'euros	%	En milliers d'euros
Résultat avant impôts	-	33 965	-	43 594
Ajustement de la quote-part des sociétés associées	-	-1 774	-	-1 302
Résultat avant impôts et quote-part dans le résultat des sociétés associées	-	32 191	-	42 292
Taux d'imposition normatif	23,08 %	7 430	31,23 %	13 208
Effet fiscal des éléments suivants :				
Consommation de reports déficitaires non valorisés	-0,80 %	-259	-3,62 %	-1 529
Déficits de l'exercice non valorisés	15,76 %	5 072	8,91 %	3 770
Charge d'impôt des minoritaires pour les sociétés fiscalement transparentes et intégrées globalement	-4,39 %	-1 412	-4,20 %	-1 776
Effet fiscal des produits non imposables	-1,42 %	-456	-10,51 %	-4 444
Effet fiscal des charges non déductibles	20,07 %	6 461	16,66 %	7 045
Pertes fiscales non comptabilisées précédemment	-2,69 %	-865	-5,56 %	-2 352
Variation du taux d'impôt	0,97 %	312	1,88 %	793
Impôts concernant les exercices antérieurs	0,08 %	27	3,15 %	1 332
Divers	2,21 %	712	1,14 %	483
Taux d'imposition effectif du Groupe	52,9 %	17 022	39,1 %	16 530

La rubrique « Charges non déductibles » comprend essentiellement des frais de représentation considérés comme non déductibles fiscalement dans certains pays.

Le taux moyen d'imposition consolidé normatif de VIEL & Cie est calculé comme la moyenne pondérée des taux d'imposition en vigueur dans les différentes juridictions fiscales où ses filiales sont présentes.

Celui-ci varie d'un exercice à l'autre en fonction du poids relatif de chaque entité individuelle dans le résultat avant impôt du Groupe, ainsi que des changements de taux d'imposition des filiales opérationnelles.

L'impôt différé au compte de résultat se compose des différences temporaires suivantes :

En milliers d'euros	2012	2011
Immobilisations corporelles	175	2 085
Immobilisations incorporelles	2 351	-2 475
Provisions et charges à payer	-887	3 540
Reports fiscaux déficitaires	-2 946	-1 653
Autres	90	-434
Total charges / (produits) d'impôts différés	-1 217	1 063

Des impôts différés ont été comptabilisés sur les autres éléments du résultat global, comme suit :

En milliers d'euros	2012	2011
Couverture de flux de trésorerie	33	-89
Actifs financiers disponibles à la vente	-91	-52
Total charges / (produits) d'impôts différés	-58	-141

Les impôts différés par catégorie au bilan se composent des éléments suivants :

En milliers d'euros	2012	2011
Immobilisations corporelles	2 294	2 596
Immobilisations incorporelles	1 919	4 303
Provisions et charges à payer	13 948	14 008
Reports fiscaux déficitaires	6 896	3 602
Autres	4 095	2 549
Impôt différé actif	29 152	27 058
Immobilisations corporelles	138	235
Immobilisations incorporelles	1 710	1 481
Autres	1 329	15
Impôt différé passif	3 177	1 731
Total impôt différé net	25 975	25 327
Présenté au bilan comme suit :		
Impôt différé actif	26 335	25 773
Impôt différé passif	360	446
Total impôt différé net	25 975	25 327

Au 31 décembre 2012, les impôts différés actifs non enregistrés s'élèvent à € 17 138 000 (2011 : € 13 820 000) et sont relatifs à des reports fiscaux déficitaires qui n'ont pas été activés en raison de l'historique de pertes récentes des sociétés concernées.

Les pertes fiscales pour lesquelles aucun impôt différé actif n'est comptabilisé expirent comme suit :

En milliers d'euros	2012	2011
A moins d'un an	-	-
Entre un et cinq ans	3 465	5 458
Supérieur à cinq ans	11 565	8 405
Durée illimitée	34 369	32 634
Total	49 399	46 497

Les pertes fiscales à durée illimitée incluent un montant de € 2 519 000 (2011 : € 2 191 000) qui peut être utilisé uniquement à l'encontre de gains en capitaux.

6. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net - part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen des actions propres détenues par le Groupe.

Le résultat dilué par action résulte de la division entre, au numérateur, le résultat net - part du Groupe corrigé des éléments liés à l'exercice des instruments dilutifs et, au dénominateur, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient créées dans le cadre de l'exercice des instruments dilutifs, déduction faite des actions propres.

Les éléments de calcul retenus pour la détermination du résultat par action de VIEL & Cie sont détaillés ci-après :

Résultat de base	2012	2011
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	6 909	16 183
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	73 657 649	73 490 525
Nombre moyen d'actions autodétenues	7 096 996	7 096 996
Résultat de base par action (en euro)	0,10	0,24
Résultat dilué	2012	2011
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	6 909	16 183
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	73 657 649	73 490 525
Ajustement pour effet dilutif des options sur actions	590 300	1 090 300
Nombre moyen d'actions autodétenues	7 096 996	7 096 996
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le résultat dilué par action	67 150 953	67 483 829
Résultat dilué par action (en euro)	0,10	0,24

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET STOCK D'IMMEUBLES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en milliers d'euros	Terrains et construction	Agencements et installations	Informatique et téléphonie	Autres immos corporelles	Total
Au 31 décembre 2012					
Valeur brute au 1 ^{er} janvier 2012	-	38 737	58 167	2 688	99 588
Variation de taux d'intérêts	-	93	142	15	250
Acquisitions de l'exercice	-	681	5 696	295	6 672
Cessions - mises au rebut	-	-515	-3 779	-141	-4 435
Reclassement	-	-6	-392	-	-398
Ecart de conversion	-	-23	-1 294	-66	-1 383
Valeur brute au 31 décembre 2012	-	38 967	58 540	2 791	100 294
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1^{er} janvier 2012	-	-22 914	-49 451	-1 303	-73 668
Variation de taux d'intérêts	-	-59	-135	-2	-196
Amortissements de l'exercice	-	-3 921	-4 883	-208	-9 012
Perte de valeur de l'exercice	-	-1	-11	-	-12
Cessions - mises au rebut	-	499	3 748	154	4 401
Reclassement	-	5	577	-	582
Ecart de conversion	-	84	1 242	59	1 385
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2012	-	-26 307	-48 913	-1 300	-76 520
Valeur nette au 31 décembre 2012	-	12 660	9 627	1 491	23 774
Dont actifs sous contrat de location-financement	-	-	449	39	488

en milliers d'euros	Terrains et construction	Agencements et installations	Informatique et téléphonie	Autres immos corporelles	Total
Au 31 décembre 2011					
Valeur brute au 1 ^{er} janvier 2011	6	38 495	57 758	2 544	98 800
Variation de taux d'intérêts	-	296	1 785	40	2 121
Acquisitions de l'exercice	-	1 156	3 583	120	4 859
Cessions - mises au rebut	-	-2 232	-7 375	-108	-9 715
Reclassement	-6	-	793	6	793
Ecart de conversion	-	1 022	1 623	85	2 730
Valeur brute au 31 décembre 2011	-	38 737	58 167	2 688	99 588
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1^{er} janvier 2011	-6	-20 214	-47 513	-1 196	-68 929
Variation de taux d'intérêts	-	-104	-1 627	-32	-1 763
Amortissements de l'exercice	-	-3 818	-5 621	-125	-9 564
Perte de valeur de l'exercice	-	-150	-483	-	-633
Cessions - mises au rebut	-	1 960	7 174	103	9 237
Reclassement	6	-	-	-6	-
Ecart de conversion	-	-588	-1 381	-47	-2 016
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2011	-	-22 914	-49 451	-1 303	-73 668
Valeur nette au 31 décembre 2011	-	15 823	8 716	1 385	25 920
Dont actifs sous contrat de location-financement	-	-	778	85	863

Le montant des amortissements des immobilisations corporelles d'un montant de € 9 012 000 est enregistré dans le poste d'amortissements au compte de résultat en 2012 (€ 9 675 000 d'amortissement en 2011). En 2011, les pertes de valeurs de € 633 000 constatées au compte de résultat sont essentiellement liées à des mesures de restructurations prises par une société du Groupe basée au Japon. Ces pertes concernent des immobilisations corporelles dont la valeur comptable était supérieure à la valeur recouvrable estimée par la direction.

Au cours de l'exercice, le Groupe a acquis des immobilisations corporelles pour un montant de € 46 000, contre € 275 000 en 2011, par le biais de contrats de location - financement sans impact sur les activités d'investissement du tableau des flux de trésorerie consolidés.

STOCK D'IMMEUBLE

Une filiale de VIEL & Cie détient un ensemble de biens immobiliers pour un investissement total de € 6 289 000.

Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti selon la norme IAS 40, et ont connu les variations suivantes au cours de l'exercice 2012 :

En millions d'euros	
Au 31 décembre 2011	6 453
Acquisition	180
Amortissement	-281
Ecart de conversion	-122
Au 31 décembre 2012	6 230

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

en milliers d'euros Au 31 décembre 2012	Fonds de commerce	Logiciels	Ecarts d'acquisition	Relations clientèle	Autres immos incorporelles	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2012	11 838	56 370	95 375	50 493	5 435	219 511
Variation de taux d'intérêts	-	99	323	-	-	422
Acquisitions de l'exercice	-	8 226	-	-	407	8 633
Cessions - mises au rebut	-	-2 938	-	-	-164	-3 102
Reclassement	-	64	-	-	-251	-187
Ecarts de conversion	-13	-2 113	-2 309	-538	-121	-5 094
Valeur brute au 31 décembre 2012	11 825	59 708	93 389	49 955	5 306	220 183
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1^{er} janvier 2012	-156	-36 897	-800	-45 247	-2 829	-85 930
Variation de taux d'intérêts	-	-88	-	-	-	-88
Amortissements de l'exercice	-	-6 216	-	-2 728	-8	-8 952
Perte de valeur de l'exercice	2 071	-998	-	-	-50	1 023
Cessions - mises au rebut	-	2 938	-	-	-	2 938
Reclassement	-	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion	4	1 904	-6	776	175	2 853
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2012	1 919	-39 357	-806	-47 199	-2 712	-88 156
Valeur nette au 31 décembre 2012	13 744	20 351	92 583	2 756	2 594	132 027
en milliers d'euros Au 31 décembre 2011	Fonds de commerce	Logiciels	Ecarts d'acquisition	Relations clientèle	Autres immos incorporelles	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2011	11 817	45 105	92 753	42 187	4 561	196 423
Variation de taux d'intérêts	-	1 637	670	-	-	2 307
Acquisitions de l'exercice	-	8 745	-	6 661	728	16 134
Cessions - mises au rebut	-	-581	-	-	-	-581
Reclassement	-	-866	-	-	-	-866
Ecarts de conversion	21	2 330	1 952	1 645	146	6 094
Valeur brute au 31 décembre 2011	11 838	56 370	95 375	50 493	5 435	219 511
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1^{er} janvier 2011	-151	-26 268	-778	-38 141	-2 671	-68 009
Variation de taux d'intérêts	-	-1 304	-	-	-	-1 304
Amortissements de l'exercice	-	-5 825	-	-5 501	-9	-11 335
Perte de valeur de l'exercice	-	-2 444	-	-	-22	-2 466
Cessions - mises au rebut	-	577	-	-	-	577
Reclassement	-	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion	-5	-1 633	-22	-1 605	-127	-3 392
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2011	-156	-36 897	-800	-45 247	-2 829	-85 930
Valeur nette au 31 décembre 2011	11 682	19 473	94 575	5 246	2 606	133 581

En 2011, le Groupe a acquis une équipe spécialisée dans le marché monétaire. Dans le cadre de cette opération, un montant de € 6 661 000 a été constaté au titre de relations clientèle développées par cette équipe. Cet actif incorporel est amorti sur une durée de 3 ans.

A la date de clôture, les relations clientèle ont fait l'objet d'un test de dépréciation selon la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus sur la durée résiduelle d'utilisation. Au 31 décembre 2012, la valeur recouvrable estimée est supérieure à la valeur comptable.

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles d'un montant de € 8 952 000 (2011 : € 11 335 000) est enregistré dans le poste des dotations aux amortissements au compte de résultat. Par ailleurs, suite à des mesures de restructurations prises en 2012 et 2011 par une société du Groupe basée au Japon, des pertes de valeur d'un montant de € 998 000 (2011 : € 2 452 000) ont été constatées au compte de résultat. Ces pertes concernent des logiciels dont la valeur comptable était supérieure à la valeur recouvrable estimée par la direction.

Les écarts d'acquisition se présentent comme suit au 31 décembre 2012 :

en milliers d'euros	31.12.2012			31.12.2011
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur nette
Bourse Direct	31 489	-	31 489	31 489
Compagnie Financière Tradition	25 968	-	25 968	25 968
Gaitame	17 622	-	17 622	19 980
TFS	12 473	-	12 473	12 386
E-VIEL	3 833	-	3 833	3 833
Autres	2 003	-806	1 197	919
Total inclus dans les immobilisations incorporelles	93 388	-806	92 582	94 575
Total inclus dans les participation dans les sociétés associées (cf. note 9)	1 784	-	1 784	1 763
Total des écarts d'acquisition	95 172	-806	94 366	96 338

TESTS DE DÉPRÉCIATION

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont définies par l'ensemble des activités des entités ayant généré ces écarts d'acquisition. Les écarts d'acquisition constatés au bilan de VIEL & Cie ont fait l'objet de tests d'appréciation. La valeur recouvrable est estimée selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs des activités afférentes à chacun de ces écarts d'acquisition. Sur la base de prévisions d'exploitation établies sur 5 ans, le flux de trésorerie normatif est actualisé afin de déterminer la valeur de l'activité sous-jacente par rapport aux écarts d'acquisition constatés. Des taux d'actualisation de 5,4 % à 8,3 % (2011 : 5,4 % à 9,0 %) ont été retenus dans le cadre de ces évaluations afin de refléter le risque présent sur chacun des marchés. Ces taux incluent également une prime de risque complémentaire en raison de la sensibilité de cette hypothèse dans l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Par ailleurs, des taux de croissance de 0,0 % à 2,0 % (2011 : 0,0 % à 3,0 %) ont été utilisés pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les prévisions d'exploitation sur la base de l'expérience passée et en fonction du marché dans lequel ces sociétés sont présentes.

Les différentes hypothèses retenues dans le cadre de l'actualisation des flux de trésorerie futurs des différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) sont les suivantes :

En %	Taux d'actualisation		Taux de croissance	
	2012	2011	2012	2011
Pôle Intermédiation professionnelle				
Gaitame.com Co., Ltd	6,50 %	5,70 %	1,50 %	1,50 %
TFS	5,40 %	5,40 %	1,00 %	1,00 %
CFT et autres	5,4 % - 8,3 %	5,4 % - 8,4 %	0,0 % - 2,0 %	0,0 % - 2,0 %
Pôle Bourse en ligne				
Bourse Direct	7,70 %	9,00 %	2,00 %	3,00 %
E-VIEL	7,70 %	9,00 %	2,00 %	3,00 %

Les évaluations obtenues par l'utilisation de cette méthode sont supérieures aux valeurs comptables et par conséquent aucune perte de valeur n'a été constatée sur les écarts d'acquisition en 2012 et 2011.

La sensibilité de la valeur d'utilité ainsi déterminée à la variation de ces deux hypothèses clefs est faible. Ainsi, une augmentation de 100 points de base appliquée au taux d'actualisation n'entraînerait pas une baisse de la valeur d'utilité qui nécessiterait de constater une dépréciation ; il en est de même pour une réduction de 100 points de base du taux de croissance à long terme.

9. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Cette rubrique comprend la quote-part des sociétés associées détenue par VIEL & Cie ou ses filiales opérationnelles, consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Le détail des sociétés consolidées selon la méthode de mise en équivalence est présenté en note 32.

La variation des participations dans les sociétés associées se présente comme suit :

En milliers d'euros	2012	2011
Au 1^{er} janvier	67 794	67 563
Résultat net de l'exercice	1 774	1 302
Impact de l'impôt des sociétés fiscalement transparentes	-559	1 063
Dividendes distribués	-591	-1 754
Acquisition et augmentation de capital	-	1 000
Autres éléments du résultat global	809	-2 050
Autres variations de capitaux propres	6	-29
Variations de périmètre	-	258
Ecart de conversion	51	441
Au 31 décembre	69 284	67 794

Les informations financières résumées des sociétés associées se présentent comme suit :

En milliers d'euros	2012	2011
Chiffre d'affaires	113 956	136 532
Résultat net de l'exercice	1 396	3 939
Quote-part du Groupe dans le résultat net des sociétés associées	1 774	1 302

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Actif	1 431 263	1 138 305
Passif	1 238 425	946 933
Actif net	192 838	191 372
Quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés associées	69 284	67 794

Les participations dans les sociétés associées incluent un écart d'acquisition de € 1 772 000 au 31 décembre 2012, contre € 1 763 000 au 31 décembre 2011 (cf. note 8).

10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Prêts aux employés	3 714	3 532
Créances sur les parties liées (Cf. note 27)	652	624
Autres actifs financiers	1 798	1 789
TOTAL	6 164	5 945

Les prêts aux employés portent intérêt à un taux moyen de 3,18 % et ont une échéance moyenne de 16 mois.

Cette rubrique inclut notamment les créances de VIEL & Cie et de ses filiales sur les anciens actionnaires ultimes de Compagnie Financière Tradition, Comipar, Paris et Banque Pallas Stern, Paris (cf. note 27).

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les autres actifs financiers est décrite en note 30.

11. TRÉSORERIE NON DISPONIBLE

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Dépôts de liquidités ou de titres bloqués en garantie dans le cadre de l'activité de courtage	41 295	27 955
TOTAL	41 295	27 955

Outre ces dépôts de liquidités bloqués auprès de sociétés de compensation, tels qu'Euroclear ou le FICC (Fixed Income Clearing Corporation), certaines filiales sont soumises à des contraintes de capitaux propres fixées par leurs autorités de tutelle qui limitent la disponibilité ou la libre circulation de leurs liquidités au sein du Groupe.

Par ailleurs, au 31 décembre 2012, un montant de € 17 572 000 est relatif à l'activité avec une clientèle de particuliers au Japon (€ 10 448 000 au 31 décembre 2011).

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie non disponible est décrite en note 30.

12. QUOTE-PART DANS LES COENTREPRISES

Le détail des sociétés contrôlées conjointement et consolidées par intégration proportionnelle est présenté en note 32. Par ailleurs, des coentreprises ont été constituées à Tokyo, Singapour et Sydney entre Tradition, ICAP et Volbroker dans le cadre desquelles TFS Currencies Pte Ltd, Tradition Financial Services Japan Ltd et TFS Australia Pty Ltd enregistrent 25 % des actifs, passifs, revenus et charges liés aux activités d'intermédiation sur options de change. De plus, Tradition Financial Services Ltd enregistre 27,5 % des revenus et charges de la joint-venture créée à Copenhague par ces mêmes partenaires. A Francfort, la part revenant à ICAP et Volbroker dans les résultats sur options de change de sa filiale allemande, Tradition Financial Services GmbH, soit 72,5 % est présentée dans la rubrique « Intérêts minoritaires »

GAITAME.COM CO LTD

En 2011, Compagnie Financière Tradition a augmenté à plusieurs reprises, lors de transactions distinctes, sa participation dans cette société pour un montant total de € 6 240 000, générant un écart d'acquisition de € 650 000 (cf. note 8). Toutefois, certaines transactions, ayant été réalisées à des conditions favorables, ont entraîné la constatation d'un produit de € 3 000 000 relatif à des écarts d'acquisition négatifs (cf. note 2).

A fin décembre 2012, Compagnie Financière Tradition détient 49,81 % du capital-actions de cette société.

La quote-part des actifs, passifs, produits et charges des co-entreprises se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Quote-part dans le bilan des coentreprises		
Actifs courants	569 438	606 438
Actifs non courants	40 462	39 275
ACTIF	609 900	645 713
Passifs courants	509 464	530 245
Passifs non courants	550	708
PASSIF	510 014	530 953
En milliers d'euros	2012	2011
Quote-part dans les résultats des coentreprises		
Produits	51 168	60 135
Charges	-45 685	-52 370
Résultat net de l'exercice	5 483	7 765
Résultat part du Groupe	2 275	4 646
Part des minoritaires	3 208	3 119

13. CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les clients et autres créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Créances liées aux activités teneurs de comptes	977 407	889 562
Créances liées aux activités en principal	235 058	41 504
Clients et comptes rattachés	107 701	107 371
Créances sur les employés	43 752	49 850
Créances sur les parties liées (cf. note 27)	6 587	4 520
Autres créances à court terme	20 121	26 547
TOTAL	1 390 626	1 119 354

Le poste des « Créances sur les employés » comporte des primes et bonus payés d'avance et conditionnés à la durée du contrat de quelques employés. Dans ce cadre contractuel, la charge liée à ces primes et bonus est constatée en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les clients et autres créances est décrite en note 30.

14. ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Obligations	1 896	2 279
Actions	875	3 434
Fonds d'investissement	-	-
TOTAL	2 771	5 713

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur est décrite en note 30.

15. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Non courant		
Actions	12 715	16 210
Dépôts bancaires à long terme	1 860	1 786
Total	14 575	17 996
Courant		
Actions	2 385	-
Dépôts bancaires à court terme	7 048	7 315
Total	9 433	7 315

Cette rubrique comprend des dépôts bancaires à court terme dont la maturité est supérieure à 3 mois à partir de la date d'acquisition.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur est décrite en note 30.

16. TRÉSORERIE ET TRÉSORERIE ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Caisse et dépôts bancaires à vue	307 206	363 500
Dépôts bancaires à court terme	17 619	18 548
Placements monétaires à court terme	12 891	44 724
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	337 716	426 772
Trésorerie non disponible	41 295	27 955
Trésorerie et équivalents de trésorerie - actif	379 011	454 727
Découverts bancaires (cf. note 20)	-4 287	-4 224
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie	374 724	450 503

La caisse et les dépôts bancaires à vue génèrent des intérêts à des taux variables basés sur les taux bancaires quotidiens. Les dépôts bancaires à court terme ont une maturité comprise entre une journée et un mois selon les besoins en liquidités du Groupe et génèrent des intérêts sur la base des taux bancaires pour leur durée respective.

Les placements monétaires à court terme incluent un montant de € 3 544 000 donné en garantie dans le cadre d'une notification fiscale, dans l'attente de la résolution définitive de la procédure (€ 3 544 000 au 31 décembre 2011).

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie est décrite en note 30.

17. CAPITAL ET ACTIONS PROPRES

COMPOSITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2012 le capital social de VIEL & Cie est composé de 77 116 740 actions d'une valeur nominale de € 0,2 soit un capital de € 15 423 348.

Au cours de l'exercice 2012, 500 000 actions VIEL & Cie ont été créées (cf. note 19).

ACTIONNAIRES IMPORTANTS

Au 31 décembre 2012, le capital de VIEL & Cie est réparti de la façon suivante :

- » VIEL et Compagnie Finance : 52,88 %
- » Institutionnels : 11,56 %
- » Public : 26,36 %
- » Actions propres : 9,20 %

Au 31 décembre 2012, les seuls actionnaires détenant plus de 5 % des droits de vote de VIEL & Cie sont VIEL et Compagnie Finance, Paris, avec 75,85 % des droits de vote et MNC, Paris avec 8,46 % des droits de vote.

VIEL et Compagnie Finance bénéficie de droits de vote doubles.

CAPITAL AUTORISÉ

Autorisations financières :

En application des dispositions de l'article L.225-100, al.7 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale en cours de validité et leur utilisation au cours de l'exercice 2012 est présenté ci-dessous :

Type de délégation	AGE	Echéance	Montant autorisé	Utilisation en 2011	Utilisation en 2012	Autorisations résiduelles
Augmentation de capital (délégation globale avec maintien du DPS)	17-juin-11	AGO 2013	€ 10 000 000		-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS)	03-juin-10	août-12	€ 10 000 000		-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (délégation globale avec suppression du DPS-Art-L411-2,II CMF)	03-juin-10	août-12	€ 10 000 000		-	€ 10 000 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves	03-juin-10	AGO 2012	€ 5 000 000		-	€ 5 000 000
Augmentation de capital par émission de BSA (avec maintien du DPS)	17-juin-11	août-13	€ 30 000 000		-	€ 30 000 000
Augmentation de capital par attribution d'actions gratuites, existantes ou à créer	17-juin-11	août-13	€ 1 522 842	€ 5 000	€ 100 000	€ 1 417 842
Augmentation de capital par émission de BSA (en cas d'offre publique)	17-juin-11	déc-12	€ 10 000 000		-	€ 10 000 000
Augmentation de capital (attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions)	04-juin-09	août-12	€ 1 522 842	€ 559 440		€ 963 402
Réduction de capital (annulation d'actions)	17-juin-11	AGO 2012	€ 1 522 842		-	€ 1 522 842

Les trois délégations d'augmentation de capital sont globalement plafonnées à € 20 000 000.

CAPITAL CONDITIONNEL

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de € 114 060 par l'émission d'un maximum de 570 300 actions au porteur d'une valeur nominale de € 0,2 chacune. L'augmentation s'opère par l'exercice d'un droit préférentiel de souscription des collaborateurs de la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de participation des collaborateurs seront définies par le Conseil d'administration. Les caractéristiques des options de souscription consenties aux collaborateurs de la Société sont présentées en note 19.

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de € 4 000 par l'émission d'un maximum de 20 000 actions au porteur d'une valeur nominale de € 0,2 chacune. L'augmentation s'opère par l'exercice d'un droit préférentiel d'attribution d'actions gratuites des collaborateurs de la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de participation des collaborateurs seront définies par le Conseil d'administration. Les caractéristiques des options de souscription consenties aux collaborateurs de la Société sont présentées en note 19.

ACTIONS PROPRES

VIEL & Cie détient au 31 décembre 2012, 7 096 996 de ses propres titres, soit 9,20 % de son capital, pour un montant total brut de € 27 298 000 (7 096 996 titres pour un montant brut de € 27 298 000 au 31 décembre 2011), détention autorisée préalablement par l'Assemblée générale des actionnaires. Le montant de ces titres a été constaté en diminution des capitaux propres consolidés de VIEL & Cie au 31 décembre 2012.

18. DIVIDENDES

Le dividende à payer n'est comptabilisé qu'après l'approbation par l'Assemblée générale. Le dividende suivant a été proposé par le conseil d'administration :

En milliers d'euros	2012	2011
Dividende par action au titre de 2012: € 0,08 (2011: € 0,15)	6 169	11 421

19. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION

Au 31 décembre 2012, les options de souscription d'actions consenties aux collaborateurs du Groupe Tradition présentent les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution	Nombre d'actions de 2,50 francs suisses de nominal	Augmentation de capital potentielle en francs suisses	Date de début d'exercice ⁽¹⁾	Date d'échéance	Prix d'exercice en francs suisses	Condition d'exercice ⁽²⁾
17.05.02	20 000	50 000	17.05.04	16.05.16	97,5	-
08.09.03	25 000	62 500	08.09.05	08.09.13	92,25	-
24.04.06	75 000	187 500	24.04.09	23.04.16	129,9	-
21.05.08	15 000	37 500	12.12.14	12.12.17	2,5	80,00
15.09.08	30 000	75 000	21.01.11	21.01.16	2,5	156,00
02.09.10	32 000	80 000	01.09.13	01.09.18	2,5	80,00
TOTAL	197 000	492 500				

(1) Les collaborateurs doivent être salariés du Groupe afin d'exercer les options de souscription d'actions consenties.

(2) Le cours de l'action doit être supérieur à ces seuils pendant 10 jours consécutifs au cours des 12 mois précédant la date d'exercice.

En 2012, Compagnie Financière Tradition S.A. n'a consenti aucune option de souscription d'actions à des collaborateurs du Groupe.

Toutefois, le Groupe a modifié la condition d'exercice d'un plan d'option en réduisant l'objectif relatif au cours de l'action de CHF 190 à CHF 80 tout en prolongeant la durée d'acquisition des droits de deux ans. La juste valeur de ces modifications s'élève à CHF 67 000.

Durant le 1^{er} semestre 2011, le Groupe a modifié la condition d'exercice d'un plan d'option en réduisant l'objectif relatif au cours de l'action de CHF 156 à CHF 80 tout en prolongeant la durée d'acquisition des droits de trois mois. Cette modification a entraîné la constatation d'une charge complémentaire de € 1 100 000 dans le compte de résultat. Ces options ont été exercées en novembre 2011.

La juste valeur des options octroyées est déterminée à la date d'attribution des options de souscription en recourant au modèle de valorisation binomial et en prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

Sur la base d'observations historiques, les paramètres d'évaluation suivants ont été utilisés afin de déterminer la juste valeur des options de souscription consenties ou des modifications des conditions d'octroi :

En %	2012	2011
Rendement de dividendes	6,00 %	5,00 %
Volatilité attendue	25,00 %	31,10 %
Taux d'intérêt sans risque	0,10 %	0,90 %
Prix de l'action à la date d'attribution (en francs suisses)	48,7	102,0

Les options de souscription suivantes ont été exercées au cours de l'exercice 2011 :

Date d'attribution	Nombre d'options	Date d'exercice	Prix d'exercice en francs suisses	Prix de l'action à la date de l'exercice en francs suisses
Plan du 23.09.08	30 000	29-nov-11	2,5	59,70

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription sur action consenties aux collaborateurs de la Société sont les suivants :

en francs suisses	2012		2011	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation au début de l'exercice	65,12	463 000	61,31	493 000
Attribuées	-	-	-	-
Exercées	-	-	2,5	-30 000
Expirées	60,00	-266 000	-	-
Annulées	-	-	-	-
En circulation à la fin de l'exercice	72,04	197 000	65,12	463 000
Exercçables à la fin de l'exercice	116,70	120 000	69,77	431 000

Les options exercées donnent uniquement droit à la livraison des actions. En 2012, le montant des charges liées aux paiements fondés sur des actions est de 645 000 francs suisses (2 170 000 francs suisses en 2011).

BOURSE DIRECT

Au 31 décembre 2012, il n'existe aucun plan de souscription d'actions en vigueur.

VIEL & CIE

Plans d'options de souscription d'actions

Au 31 décembre 2012, les options de souscription consenties aux collaborateurs du Groupe VIEL & Cie présentent les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution	Nombre d'actions de 0,2 € de nominal	Augmentation de capital potentielle en €	Date de début d'exercice	Date d'échéance	Prix d'exercice en €
Plan du 15/09/2000	195 300	39 060	15.09.04	15.09.14	4,78
Plan du 03/01/2006	375 000	75 000	03.01.08	02.01.18	3,42
TOTAL	570 300	114 060			

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription sur action consenties aux collaborateurs de la Société sont les suivants :

en nombre d'options	2012		2011	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation au début de la période	3,89	570 300	3,89	570 300
Attribuées pendant la période	-	-	-	-
Auxquelles il est renoncé pendant la période	-	-	-	-
Exercées pendant la période	-	-	-	-
Expirées/annulées pendant la période	-	-	-	-
En circulation à la fin de la période	3,89	570 300	3,89	570 300
Exercçables à la fin de la période	3,89	570 300	3,89	570 300

Le paiement de ces options consenties à des salariés de la société s'effectuera en actions.

Il n'y a pas eu au cours de l'exercice d'annulation ou de modification sur les plans accordés par VIEL & Cie.

Plans d'attributions d'actions gratuites

Au 31 décembre 2012, les caractéristiques des plans sont les suivantes :

Nature du plan (En euros)	Plan d'attribution 2011	
Date de l'Assemblée Générale	03-juin-10	
Date d'attribution		29-mars-11
Nombre total d'actions gratuites octroyées		20 000
Date de départ de l'octroi des actions		29-mars-13
Date de fin d'indisponibilité des actions		29-mars-14
Date des octrois au titre du plan		29-mars-11
Nombre d'actions gratuites en circulation au 1 ^{er} janvier		20 000
Nombre d'actions octroyées aux mandataires sociaux au cours de la période		-
Nombre d'actions octroyées au cours de la période		-
Nombre d'actions annulées au cours de la période		-
Dont actions des mandataires sociaux annulées au cours de la période		-
Nombre d'actions gratuites en circulation au 31 décembre		20 000
Nombre de personnes concernées		1

Au cours de l'exercice 2012, 500 000 actions relatives au plan d'attribution 2009 ont été créées. Aucun changement n'est intervenu dans la méthode de détermination de la juste valeur des actions octroyées.

Nature du plan (En euros)	Plan d'attribution 2011	
Date de l'Assemblée Générale	04-juin-09	
Date d'attribution		30-août-09
Nombre total d'actions gratuites octroyées		500 000
Date de départ de l'octroi des actions		01-sept-12
Date de fin d'indisponibilité des actions		01-sept-14
Date des octrois au titre du plan		30-août-09
Nombre d'actions gratuites en circulation au 1 ^{er} janvier		500 000
Nombre d'actions octroyées aux mandataires sociaux au cours de la période		-
Nombre d'actions octroyées au cours de la période		-
Nombre d'actions annulées au cours de la période		-
Nombre d'actions livrées en cours de période		-500 000
Dont actions des mandataires sociaux annulées au cours de la période		-
Nombre d'actions gratuites en circulation au 31 décembre		0
Nombre de personnes concernées		1

En 2012, VIEL & Cie n'a consenti aucune option de souscription ou attribution d'action à des collaborateurs du Groupe.

20. DETTES FINANCIÈRES

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Découverts bancaires	4 287	4 224
Emprunts bancaires	130 732	129 748
Portion court terme des emprunts bancaires à long terme	30 000	30 000
Engagement à court terme sur contrat de location-financière	178	661
A court terme	165 197	164 633
Emprunt à long terme	90 000	120 000
Engagement sur contrats de location-financière	62	295
A long terme	90 062	120 295
TOTAL	255 259	284 928

En février 2012, des lignes de crédit ont été modifiées et consolidées dans une seule et unique facilité de crédit d'un montant de CHF 130 millions. Cette nouvelle ligne de crédit est disponible en francs suisses et automatiquement renouvelable quotidiennement pour une période de 364 jours. Le montant disponible est réduit en septembre de chaque année de CHF 7 millions jusqu'en 2015 puis de CHF 12 millions en mars 2016. Cette ligne de crédit est garantie par le nantissement de titres de participation dans certaines filiales du Groupe sans changement par rapport aux garanties fournies dans le cadre des facilités de crédit précédentes. Ainsi, au 31 décembre 2012, les emprunts bancaires incluent une ligne disponible à hauteur de CHF 123 millions, tirée pour un montant de CHF 120 millions.

Au 31 décembre 2011, les emprunts bancaires incluent une ligne de crédit multidevises disponible à hauteur de 108 millions de francs suisses et composée de deux types de facilités, à savoir :

FACILITÉ A

» Une ligne confirmée de CHF 18 millions venant à échéance le 1^{er} juin 2012, dégressive à hauteur CHF 18 millions à l'échéance, intégralement tirée au 31 décembre 2011.

FACILITÉ C

» Une ligne de crédit de CHF 90 millions automatiquement renouvelable quotidiennement pour une période de 364 jours, intégralement tirée au 31 décembre 2011.

En outre, le Groupe dispose de deux lignes de crédit bilatérales confirmées, non garanties : La première, d'un montant de CHF 25,0 millions, tirée pour un montant de CHF 22,3 millions au 31 décembre 2012 (intégralement tirée en 2011) est automatiquement renouvelable quotidiennement pour une période de 364 jours. La deuxième, mise en place en 2012 et disponible en euro, d'un montant de CHF 4,8 millions, tirée pour un montant de CHF 3,5 millions au 31 décembre 2012 peut être résiliée en tout temps avec effet immédiat.

Par ailleurs, un montant de CHF 8 millions, non utilisé au 31 décembre 2012 et 2011, est disponible pour l'émission de garanties bancaires en faveur de tiers.

Les emprunts bancaires à long terme incluent un montant de € 120 000 000 remboursable par annuité et venant à échéance en janvier 2016 (€ 150 000 000 au 31 décembre 2011).

Les dettes à long terme font l'objet de clause de remboursement anticipé en cas de non respect de différents ratios de gestion ; ces ratios concernent principalement le niveau d'endettement par rapport aux capitaux propres consolidés du Groupe, ou le niveau des charges financières nettes par rapport au résultat d'exploitation du Groupe. Au 31 décembre 2012, le Groupe respecte l'intégralité de ces conditions.

Au 31 décembre 2012, VIEL & Cie et ses filiales disposent de facilités de crédit non utilisées pour un montant de € 11 111 000, contre € 2 291 000 au 31 décembre 2011.

VIEL & Cie a opté pour l'étalement des frais d'émission de ses emprunts sur leur durée d'amortissement.

CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

Engagements futurs minimaux relatifs à la période contractuelle non résiliable et valeur actualisée des paiements minimaux :

En milliers d'euros	2012		
	Engagements de location minimum	Intérêt	Principal
A moins d'un an	178	3	181
Entre un et cinq ans	35	-	35
Supérieurs à cinq ans	27	1	28
TOTAL	240	4	244
En milliers d'euros	2011		
	Engagements de location minimum	Intérêt	Principal
A moins d'un an	662	10	672
Entre un et cinq ans	295	5	300
Supérieurs à cinq ans	-	-	-
TOTAL	957	15	972

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les dettes financières est décrite en note 30.

21. PROVISIONS

Les provisions se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Provisions pour pensions et retraites	Provisions pour litiges	Provisions pour impôts	Autres provisions	TOTAL
Montant au 1^{er} janvier 2011	14 724	10 576	2 994	17 847	46 141
Variation de périmètre	100	-	-	-	100
Dotation	3 286	4 451	617	323	8 677
Utilisation	-4 446	-1 764	-	-	-6 210
Dissolution	-51	-466	-	-7 468	-7 985
Reclassement	-	232	386	-	618
Ecart de conversion	794	341	-	-	1 135
Montant au 31 décembre 2011	14 407	13 370	3 997	10 702	42 476
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i>					-
Variation de périmètre	4	-	-	-	4
Dotation	2 722	1 273	517	272	4 784
Utilisation	-1 080	-446	-776	-	-2 302
Dissolution	-2 772	-3 987	-129	-46	-6 934
Reclassement	734	17	-	-238	513
Ecart de conversion	-1 290	-8	-	-	-1 298
Montant au 31 décembre 2012	12 725	10 219	3 609	10 690	37 243
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i>					3 609

PROVISIONS POUR PENSIONS ET RETRAITES

Les provisions pour pensions et retraites sont constatées au bilan afin de couvrir les obligations du Groupe dans le cadre des régimes à cotisations définies et d'autres avantages à long terme en faveur du personnel. L'impact des régimes à prestations définies est présenté en note 22.

PROVISIONS POUR LITIGES

Dans le cadre de leurs activités, il arrive que des filiales du Groupe soient impliquées dans des litiges avec des anciens employés suite à la résiliation de leur contrat de travail ou avec des sociétés concurrentes lors de l'engagement de nouveaux collaborateurs. Au cours de l'exercice, un montant de € 1 200 000 a été provisionné (2011 : € 1 100 000).

Par ailleurs, des procédures administratives peuvent être menées à l'encontre de filiales par les régulateurs locaux. En 2012, un montant de € 2 900 000 a été dissous à la suite de l'issue favorable d'une procédure administrative menée par un régulateur à l'encontre d'une filiale, montant qui avait été provisionné au cours de l'exercice précédent.

En avril 2008, une série d'actions ont été lancées par d'anciens employés d'un concurrent à l'encontre de ce concurrent. Ultérieurement, ce concurrent a lancé une action en justice, suite à l'engagement de nouveaux collaborateurs aux Etats-Unis, pour empêcher ces personnes de débiter leur activité au sein du Groupe. Cette action en justice a été rejetée par le tribunal de l'Etat de New York en juillet 2008 autorisant les employés à continuer de travailler pour ces filiales du Groupe. Par la suite, ce concurrent a déposé une procédure d'arbitrage auprès de l'autorité de surveillance des marchés financiers (« FINRA ») à l'encontre de filiales du Groupe et de certains employés à New York pour notamment rupture de contrat et concurrence déloyale. Les accusations portées ont été rejetées par les parties concernées et dans certains cas des demandes reconventionnelles ont été déposées à l'encontre de ce concurrent. La procédure d'arbitrage auprès de la FINRA suit son cours.

L'échéance des sorties de trésorerie relative à ces provisions est incertaine car elle dépend de l'issue des procédures en question qui peuvent durer de nombreuses années.

En 2011, des montants complémentaires pour € 600 000 ont été provisionnés pour couvrir un litige avec un fournisseur d'informations financières pour lequel un règlement d'un montant total de € 1 700 000 est intervenu durant le même exercice.

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Des filiales françaises de Compagnie Financière Tradition ont fait l'objet de contrôles fiscaux en 2003 et 2006, portant sur des exercices antérieurs. Dans ce cadre, elles ont reçu des notifications de redressement fiscal portant principalement sur le traitement fiscal retenu pour certaines de ses provisions. Les redressements signifiés ont été couverts par la constitution d'une provision de € 3 609 000 au 31 décembre 2012 (€ 3 970 000 au 31 décembre 2011). Le groupe

s'attend à ce qu'un jugement exécutoire intervienne au cours de l'exercice 2013. En l'état des circonstances actuelles, le Groupe pense que ces contrôles fiscaux n'auront pas d'incidence défavorable importante sur sa situation financière en dehors des montants provisionnés au 31 décembre 2012.

AUTRES PROVISIONS

VIEL & Cie et ses filiales consolidées ont constitué au cours des exercices précédents des provisions afin de couvrir divers risques auxquelles elles sont confrontées. Ces provisions couvrent l'intégralité des risques potentiels estimés. En 2011, VIEL & Cie constate notamment une reprise de provision d'un montant de € 6 068 000 liée à l'évolution favorable d'un contentieux relatif à des exercices antérieurs.

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En 2012, la diminution des provisions présentée dans le tableau de flux de trésorerie de € 3 629 000 inclut l'impact de la constatation d'un actif de pension de € 1 477 000 (cf. note 22).

En 2011, la diminution des provisions dans le tableau de flux de trésorerie de € 260 000 ne comprend pas la dotation relative à l'impôt sur le bénéfice de € 974 000 qui est présentée en charge fiscale dans le compte de résultat.

22. ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

La majorité des employés de VIEL & Cie et de ses filiales opérationnelles bénéficie de prestations de retraites octroyées par des régimes à cotisations définies dont les cotisations sont inscrites en charge lorsqu'elles sont encourues. Les éventuels montants à payer en fin de période sont présentés dans la rubrique des « Fournisseurs et autres créanciers ».

Les régimes à prestations définies concernent principalement les employés du Groupe basés en Suisse où les prestations sont fonction de la rémunération assurée en fin de carrière et de la durée de service. En 2012, le régime à prestations définies en vigueur en Suisse a toutefois été modifié afin de mieux répondre aux contraintes actuelles démographiques et de marché. Suite à ce changement, un produit de € 3 600 000 a été constaté en résultat dans la rubrique « coûts des services passés ». En outre, les engagements de prévoyance ont été réduits de € 7 500 000 en 2012, avec un impact de € 1 500 000 au compte de résultat, principalement du fait d'une réduction conséquente du nombre d'assurés en Suisse.

Les autres avantages à long terme concernent essentiellement des employés de filiales du Groupe au Japon qui ont la possibilité de différer le versement d'une partie de leur rémunération jusqu'à l'âge de la retraite ou de leur départ de la société.

Les provisions pour pensions et retraites se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Provision pour des régimes à cotisations définies	9 825	10 247
Provision pour des régimes à prestations définies	2 899	4 159
Total des provisions pour pensions et retraites	12 724	14 406

Les charges liées aux régimes à prestations et cotisations définies sont présentées sous la rubrique « charges de personnel ». En 2012, le montant des charges liées aux régimes à cotisations définies est de € 3 904 000 (€ 3 835 000 en 2011).

ACTIFS ET PASSIFS COMPTABILISÉS AU BILAN

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Valeur actualisée des obligations	40 953	43 602
Juste valeur des actifs des régimes	-28 299	-29 956
TOTAL	12 654	13 646
Ecarts actuariels nets non comptabilisés	-10 984	-9 237
Coûts des services passés	-248	-251
Engagements nets des régimes à prestations définies	1 422	4 158

Présenté comme suit au bilan :

En millions d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Provisions pour régimes à prestations définies	2 899	4 158
Autres actifs non courants	-1 477	-
Engagements nets des régimes à prestations définies	1 422	4 158

MOUVEMENTS DE LA VALEUR ACTUALISÉE DES OBLIGATIONS

En milliers d'euros	2012	2011
Valeur actualisée des obligations au 1^{er} janvier	43 602	40 887
<i>Dont obligations financées</i>	<i>42 286</i>	<i>39 864</i>
<i>Dont obligations non financées</i>	<i>1 316</i>	<i>1 023</i>
Coût financier	1 060	1 155
Coût des services rendus	2 252	2 129
Cotisation des employés	708	740
Prestations payées	-827	-2 947
(Gains) / pertes actuariels	3 877	230
Réduction de régime	-7 541	-
Ecart de conversion	-2 178	1 408
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre	40 953	43 602
<i>Dont obligations financées</i>	<i>38 426</i>	<i>42 286</i>
<i>Dont obligations non financées</i>	<i>2 526</i>	<i>1 316</i>

MOUVEMENT DE LA JUSTE VALEUR ACTUALISÉE DES ACTIFS DES RÉGIMES

En milliers d'euros	2012	2011
Juste valeur des actifs des régimes au 1^{er} janvier	29 956	29 910
Rendement attendu des actifs des régimes	1 029	1 194
Cotisations de l'employeur	1 078	1 402
Cotisations des employés	708	740
Prestations payées	-827	-2 947
Gains / (pertes) actuariels	323	-1 412
Réduction de régime	-4 363	-
Ecart de conversion	395	1 069
Juste valeur des actifs des régimes au 31 décembre	28 299	29 956

Le Groupe estime à € 869 000 le montant des cotisations liées aux régimes à prestations définies pour l'exercice 2013.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS PAR NATURE EN POURCENTAGE DU TOTAL DES ACTIFS DES RÉGIMES

En %	31.12.2012	31.12.2011
Actions	25,6 %	24,1 %
Obligations	49,8 %	48,1 %
Immobilier	10,6 %	9,0 %
Contrats d'assurance	1,6 %	1,4 %
Liquidités	4,9 %	8,0 %
Divers	7,6 %	9,4 %
TOTAL	100 %	100 %

Le taux de rendement attendu des actifs des régimes est déterminé en fonction de prévisions à long terme de taux d'inflation, de taux d'intérêt et de primes de risque pour les différentes catégories d'actifs. Ces prévisions prennent en considération les taux de rendement historiques à long terme.

CHARGES COMPTABILISÉES AU COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros	2012	2011
Coût des services rendus	2 252	2 129
Coût financier	1 060	1 155
Rendement attendu des actifs des régimes	-1 029	-1 194
Ecarts actuariels nets (gains)/pertes reconnus dans l'année	161	291
Réduction de régime	-1 460	-
Coût des services passés	-3 551	4
Coût des régimes à prestations définies	-2 567	2 385

En millions d'euros	2012	2011
Rendement/(coût) effectif des actifs des régimes	1 332	-232

PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Au 31 décembre	2012	2011
Taux d'actualisation	2,20 %	2,37 %
Rendement attendu des actifs des régimes	1,97 %	3,38 %
Augmentations futures des salaires	2,08 %	4,05 %
Augmentations futures des retraites	0,04 %	0,03 %

TABLES DE MORTALITÉ

L'espérance de vie est prise en compte dans les engagements définis sur la base de tables de mortalité du pays dans lequel le régime est situé. Des tables générationnelles, permettant de modéliser l'évolution future de la mortalité, ont été utilisées au 31 décembre 2012 contre des tables périodiques pour l'exercice précédent.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

en milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2008
Valeur actualisée des obligations	40 953	43 602	40 887	31 280	28 152
Juste valeur des actifs des régimes	28 299	29 956	29 910	23 560	17 900
Excédent des obligations des régimes	-12 654	-13 646	-10 977	-7 720	-10 252
Ajustements liés à l'expérience relatif aux passifs	-925	-1 597	-519	1 422	1 186
Ajustements liés à l'expérience relatif aux actifs	323	-1 412	-412	2 069	-5 127

23. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉANCIERS

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Dettes liées aux activités teneurs de comptes	983 982	890 626
Dettes liées aux activités en principal	228 581	43 099
Charges à payer	106 750	129 169
Dettes envers les parties liées (cf. note 27)	1 143	949
Autres dettes à court terme	45 653	56 012
TOTAL	1 366 109	1 119 855

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les fournisseurs et autres créanciers est décrite en note 30.

24. IMPÔT À PAYER ET À RECEVOIR

Au 31 décembre 2012, l'impôt à payer consolidé de VIEL & Cie s'élève à € 8 355 000, contre € 10 554 000 au 31 décembre 2011.

Les impôts à recevoir pour un montant de € 4 847 000 au 31 décembre 2012 sont principalement constitués d'acomptes d'impôt versés par des sociétés du Groupe.

25. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

en milliers d'euros	2012		2011	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Contrats de change à terme sur devises	161	264	745	652
Swaps de taux d'intérêts	-	6 243	-	5 728
Total	161	6 507	745	6 380

Le Groupe utilise des instruments dérivés sur devises de manière ponctuelle pour gérer les risques de change à court terme sur les principales monnaies du Groupe. La juste valeur des instruments financiers dérivés correspond à leur valeur comptable.

SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊTS

Le Groupe utilise des swaps de taux d'intérêts pour gérer son exposition découlant des taux d'intérêts variables par rapport aux taux fixes.

Des contrats d'une valeur nominale de CHF 90 000 000 (CHF 108 000 000 au 31 décembre 2011) à un taux d'intérêts fixe moyen de 0,95 % (1,35 % au 31 décembre 2011) pour des durées variables et un taux d'intérêts variable calculé sur base du Libor. Ces contrats viennent à échéance respectivement les 1^{er} juin 2015 et 2016. Ces instruments ont été désignés par le Groupe comme une couverture sur flux de trésorerie.

Par ailleurs, des contrats d'une valeur nominale de € 120 000 000 (€ 150 000 000 au 31 décembre 2011) ont des taux d'intérêt fixes de 1,99 % et 2,13 %, pour des durées variables et des taux d'intérêt variables moyens calculés sur la base de l'EURIBOR 3 mois. Ces contrats viennent à échéance le 17 janvier 2016.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêts correspond à leur valeur comptable. Le montant est basé sur des prix de marché à la date du bilan, reçus de tiers et pour des instruments équivalents.

Au 31 décembre 2012, la part efficace des pertes sur ces instruments de couvertures est de € 1 873 000, contre une perte de € 2 243 000 au 31 décembre 2011, et a été comptabilisée dans les capitaux propres.

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les instruments financiers dérivés est décrite en note 30.

26. CONTRAT DE LOCATION SIMPLE

Engagements futurs minimum relatif à la période contractuelle non résiliable :

en milliers d'euros	2012	2011
A moins de un an	15 592	14 649
Entre un et cinq ans	35 543	30 638
Supérieurs à cinq ans	13 456	23 118
Engagements minimum futurs	64 591	68 405

Ces engagements de location non portés au bilan concernent principalement des bureaux que louent les sociétés du Groupe. Les montants indiqués se rapportent uniquement à la période contractuelle non résiliable.

Les charges de location simple s'élèvent à € 21 099 000 pour l'exercice 2012, contre € 19 167 000 pour l'exercice 2011, et sont incluses sous la rubrique « autres charges d'exploitation ».

27. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

NATURE DES FONCTIONS DES EMPLOYÉS CLÉS

VIEL & Cie est une société qui consolide trois pôles d'activité, dans le domaine de l'intermédiation professionnelle au travers de Compagnie Financière Tradition, de la bourse en ligne au travers de Bourse Direct, et une participation mise en équivalence de 40 % dans SwissLife Banque Privée. Est considéré comme employé clé, le Président du Conseil d'administration de VIEL & Cie.

RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS CLÉS

Le Président du Conseil d'administration ne perçoit pas de rémunération de la société VIEL & Cie mais de sa maison-mère VIEL et Compagnie Finance ; il bénéficie de la part de la société VIEL & Cie de jetons de présence pour un montant de € 12 000 au titre de l'exercice 2012 (€ 10 000 en 2011).

Aucun avantage en nature n'est accordé au Président - Directeur général.

CRÉANCES SUR LES PARTIES LIÉES

en milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Non courant		
Créances sur les sociétés associées	652	624
TOTAL	652	624

en milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Courant		
Créances sur les sociétés associées	1 121	147
Créances sur les coentreprises	1 381	689
Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées	4 085	3 684
TOTAL	6 587	4 520

DETTES ENVERS LES PARTIES LIÉES

en milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Dettes envers les sociétés associées	303	601
Dettes sur les coentreprises	791	271
Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées	49	77
TOTAL	1 143	949

Les rubriques « Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées » et « Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées » comprennent l'ensemble des créances et dettes de VIEL & Cie et de ses filiales vis-à-vis de leur actionnaire majoritaire ultime, VIEL et Compagnie Finance, Paris, ainsi que des filiales de cette société.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

En mai 2000, Compagnie Financière Tradition a conclu un contrat de liquidité avec une société liée à l'un de ses administrateurs en vertu duquel elle confie mandat d'exercer une activité de « market making » sur ses actions. Dans le cadre de ce mandat, des commissions forfaitaires d'un montant de € 10 800 ont été versées en 2012 (€ 12 000 en 2011).

Une société de services appartenant à l'actionnaire majoritaire de VIEL & Cie a facturé au Groupe des frais de déplacement pour un montant de € 952 000 en 2012 (€ 997 000 en 2011).

GARANTIES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS REÇUS DE PARTIES LIÉES

Lors du rachat des actions de Compagnie Financière Tradition détenues par Banque Pallas Stern, VIEL et Compagnie Finance s'est engagée à payer à Compagnie Financière Tradition et à ses filiales la différence entre le montant total des créances sur Comipar et Banque Pallas Stern et les dividendes de liquidation qui seront encaissés par Compagnie Financière Tradition et ses filiales au titre du recouvrement de ces mêmes créances. Le solde total de ces créances, garanti par VIEL et Compagnie Finance, maison-mère de VIEL & Cie, a été contre-garanti par VIEL & Cie.

Cet engagement porte sur le montant des créances déclarées par Compagnie Financière Tradition et ses filiales lors de la mise en redressement judiciaire de ces deux structures, soit un total € 16 444 000. VIEL et Compagnie Finance exécutera cet engagement de payer dès versement, par Banque Pallas Stern et par Comipar, du dernier dividende de liquidation se rapportant aux créances susmentionnées.

Entre 1999 et 2012, VIEL & Cie et ses filiales ont reçu des remboursements partiels de la part de Banque Pallas Stern et Comipar, à hauteur de 91,0 % des créances déclarées. Les créances résiduelles de VIEL & Cie et de ses filiales s'établissent ainsi à € 1 752 800 au 31 décembre 2012, contre 1 752 800 au 31 décembre 2011.

Ces créances sont intégralement adossées en termes de risques à un passif qui figure au passif consolidé de VIEL & Cie sous la rubrique « Fournisseurs et autres créanciers ».

28. OPÉRATIONS DE HORS-BILAN

TITRES À LIVRER ET À RECEVOIR

en milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Titres à livrer	108 020 614	85 723 999
Titres à recevoir	108 009 652	85 709 040

Les titres à livrer et à recevoir reflètent les opérations d'achat et de vente de titres initiées avant le 31 décembre 2012 et débouclées après cette date, dans le cadre des activités en principal réalisées par les sociétés du Groupe traitant avec des institutionnels, ou des opérations en règlement différés pour l'activité de bourse en ligne.

29. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Le Groupe est principalement exposé aux risques suivants :

- » risque de crédit et de contrepartie
- » risque de liquidité
- » risque de marché
- » risque de taux d'intérêts
- » risque opérationnel

Des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques cités ci-dessus, les objectifs, politique et procédures de gestion du risque, ainsi que les méthodes utilisées pour les mesurer sont présentés pages 8 et suivantes du présent rapport.

GESTION DU CAPITAL

Les objectifs du Groupe au niveau de la gestion du capital sont de maintenir un niveau de capitaux propres suffisant afin d'assurer la continuité des opérations et d'apporter un retour sur investissement aux actionnaires.

Le Conseil d'administration effectue le suivi de la rentabilité des capitaux propres qui est défini par la relation entre le résultat net d'exploitation et les capitaux propres, nets de la part attribuables aux actionnaires minoritaires. Le Conseil d'administration effectue aussi le suivi des dividendes versés aux actionnaires.

Le Groupe gère la structure du capital et y apporte des rectifications en fonction des variations de l'environnement économique. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit ajuster le montant des dividendes distribués aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

En 2012, il n'y a pas eu de changement dans l'approche du Groupe en relation avec la gestion du capital.

VIEL & Cie n'est pas soumise à des exigences en matière de capital. Cependant, certaines filiales du Groupe sont soumises localement à des exigences de capital réglementaire imposées par les autorités de surveillance des pays concernés. Le suivi et l'application des directives réglementaires sont effectués par les responsables locaux en charge de la conformité.

30. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUE DE CRÉDIT

Exposition au risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit. Au 31 décembre, l'exposition au risque de crédit se présente comme suit :

en milliers d'euros	2012	2011
Actifs financiers disponibles à la vente	24 008	25 311
Actifs financiers évalués à la juste valeur	2 771	5 713
Prêts et créances	1 369 710	1 088 241
Instruments financiers dérivés actifs	161	745
Trésorerie et équivalents de trésorerie	337 716	426 772
Trésorerie non disponible	41 295	27 955
TOTAL	1 775 661	1 574 737

PERTES DE VALEUR

L'échéancier des créances clients et comptes rattachés se présente comme suit :

en milliers d'euros	2012		2011	
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur brute	Dépréciations
Créances non arriérées	58 680	-	57 431	-
Moins de 30 jours d'arriéré	22 654	-	21 083	-
Entre 31 et 60 jours d'arriéré	10 025	-16	11 117	-50
Entre 61 et 90 jours d'arriéré	6 144	-14	7 196	-152
Entre 91 et 180 jours d'arriéré	6 199	-109	6 582	-224
Plus de 180 jours d'arriéré	7 061	-2 923	5 824	-1 436
TOTAL	110 763	-3 062	109 233	-1 862

Selon l'expérience acquise au niveau des défaillances de paiement, le Groupe estime qu'une dépréciation des créances qui ne présentent pas d'arriéré, ou dont l'arriéré est inférieur à 60 jours n'est pas nécessaire.

Une dépréciation est comptabilisée sur une créance lorsqu'il existe une indication objective que le Groupe ne sera pas en mesure d'encaisser les montants dus selon les termes initiaux de la créance. Des difficultés financières importantes du débiteur, la probabilité croissante de faillite ou de restructuration financière ou des défauts de paiement sont considérés comme des indications objectives que la créance est dépréciée. La majorité des clients sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit.

Le mouvement de la provision pour pertes de valeur sur les créances clients et comptes rattachés au cours de la période se présente comme suit :

en milliers d'euros	2012	2011
Dépréciation au 1 ^{er} janvier	1 862	1 780
Dotations de l'exercice	2 345	844
Reprise utilisée	-78	-691
Dissolution	-1 063	-323
Ecart de conversion	-4	252
Dépréciation au 31 décembre	3 062	1 862

L'échéancier des créances liées aux activités en principal se présente comme suit :

en milliers d'euros	2012	2011
Moins de 5 jours d'arriéré	37 043	9 732
Entre 6 et 15 jours d'arriéré	180 495	11 923
Entre 16 et 30 jours d'arriéré	15 151	19 518
Entre 31 et 45 jours d'arriéré	-	241
Plus de 45 jours d'arriéré	2 369	90
TOTAL	235 058	41 504

Ces montants représentent des opérations non dénouées après la date de livraison prévue et sont causés essentiellement par des retards de règlement des titres de la part des contreparties. Sur la base de l'analyse des données historiques des pertes encourues, le Groupe estime qu'une dépréciation des créances liées aux activités en principal n'est pas nécessaire. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une excellente notation de crédit. De plus, les transactions sont soumises à des limites de crédit appropriées déterminées en fonction de la qualité de la contrepartie.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers incluant le montant estimatif des paiements d'intérêts se présentent comme suit :

en milliers d'euros	A moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Au 31 décembre 2012						
Dettes financières à long terme	-	-	-	90 000	-	90 000
Location financement - Paiement minimum futur	62	48	72	35	27	244
Fournisseurs et autres créanciers	1 355 681	4 693	5 735	-	-	1 366 109
Instruments financiers dérivés passifs	6 507	-	-	-	-	6 507
Dettes financières à court terme	140 168	24 851	-	-	-	165 019
TOTAL	1 502 418	29 592	5 807	90 035	27	1 627 879

en milliers d'euros	A moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Au 31 décembre 2011						
Dettes financières à long terme	-	-	-	120 000	-	120 000
Location financement - Paiement minimum futur	406	104	161	301	-	972
Fournisseurs et autres créanciers	1 114 322	3 868	1 665	-	-	1 119 855
Instruments financiers dérivés passifs	6 380	-	-	-	-	6 380
Dettes financières à court terme	86 259	77 713	-	-	-	163 972
TOTAL	1 207 367	81 685	1 826	120 301	-	1 411 179

RISQUE DE CHANGE

Analyse de sensibilité

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé au risque de change principalement sur le dollar américain (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

Le tableau suivant détaille la sensibilité du Groupe à une variation de 10 % d'une devise de transaction par rapport aux devises fonctionnelles correspondantes. Cette analyse inclut les actifs et passifs monétaires libellés dans une devise autre que la devise fonctionnelle des différentes entités du Groupe et ajuste leur valeur à la fin de la période pour une variation de 10 % du taux de change.

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base que l'année précédente.

Au 31 décembre, une appréciation de 10 % d'une devise de transaction à l'encontre des autres devises fonctionnelles correspondantes aurait augmenté (diminué) le résultat de l'exercice comme suit, sans impact sur les capitaux propres :

en milliers d'euros Au 31 décembre 2012	USD	GBP	EUR	CHF	Autres	TOTAL
Devises fonctionnelles						
USD		-352	496	2	250	396
GBP	1 289		2 196	120	183	3 788
EUR	2 034	-6		-848	86	1 266
CHF	2 074	-232	599		3 624	6 065
Autres	663	-13	17	-403		264
TOTAL	6 060	-603	3 308	-1 129	4 143	

en milliers d'euros Au 31 décembre 2011	USD	GBP	EUR	CHF	Autres	TOTAL
Devises fonctionnelles						
USD		-208	595	-347	289	329
GBP	1 549		1 959	130	270	3 908
EUR	869	28		549	29	1 475
CHF	-305	-463	1 054		3 184	3 470
Autres	777	-12	53	-354		464
TOTAL	2 890	-655	3 661	-22	3 772	

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊTS

Profil

Au 31 décembre, le profil des instruments financiers portant intérêts se présente comme suit :

en milliers d'euros	2012	2011
Actifs financiers	50 525	45 598
Passifs financiers	2 549	6 291
Instruments à taux fixe (net)	47 976	39 307
Actifs financiers	590 558	612 225
Passifs financiers	265 183	296 212
Instruments à taux variable (net)	325 375	316 013
Dont dettes financières à taux variable	253 844	282 896

Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variables

Le risque de taux d'intérêt sur les passifs financiers provient principalement des dettes financières à taux variable. Une variation de 50 points de base des taux d'intérêts a été considérée pour l'analyse de sensibilité des dettes financières.

Les actifs et passifs financiers à taux variables, hors dettes financières, comprennent essentiellement des créances et dettes liées aux activités de teneur de comptes. Ces actifs et passifs financiers étant par nature moins sujets au risque de taux d'intérêts que les dettes financières, une variation de 25 points de base des taux d'intérêts a été considérée pour l'analyse de sensibilité.

Au 31 décembre, une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêts (respectivement 25 points de base pour les actifs financiers nets hors dettes financières) aurait augmenté (diminué) le résultat et les capitaux propres des montants présentés ci-après. Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base pour l'année précédente.

en milliers d'euros	Résultat	Capitaux propres
Au 31 décembre 2012		
Instruments à taux variables	1 345	-
Dettes financières	-247	-
Swap de taux d'intérêt	-	1 614

Pour les swaps de taux d'intérêt, une diminution de 50 points de base de taux d'intérêt aurait diminué les capitaux propres de € 1 614 000 au 31 décembre 2012, sans impact sur le résultat de l'exercice.

en milliers d'euros	Résultat	Capitaux propres
Au 31 décembre 2011		
Instruments à taux variables	1 312	-
Dettes financières	-320	-
Swap de taux d'intérêt	-	2 035

Pour les swaps de taux d'intérêt, une diminution de 50 points de base de taux d'intérêt aurait diminué les capitaux propres de € 2 035 000 au 31 décembre 2011.

JUSTE VALEUR

La valeur comptable des actifs et passifs financiers au 31 décembre correspond à leur juste valeur.

en milliers d'euros	2012	2011
Au 31 décembre 2012		
Actifs financiers disponibles à la vente	24 008	25 311
Actifs financiers évalués à la juste valeur	2 771	5 713
Prêts et créances	1 369 710	1 088 241
Instruments financiers dérivés actifs	161	745
Trésorerie et équivalents de trésorerie	337 716	426 772
Trésorerie non disponible	41 295	27 955
TOTAL	1 775 661	1 574 737
Dettes financières à court terme	165 197	164 636
Fournisseurs et autres créanciers	1 366 109	1 119 855
Instruments financiers dérivés passifs	6 507	6 380
Dettes financières à long terme	90 062	120 295
TOTAL	1 627 875	1 411 166

Les méthodes pour déterminer les justes valeurs sont décrites dans la section regroupant les principales méthodes comptables.

HIÉRARCHIE DES VALEURS

Le tableau suivant analyse les instruments financiers évalués à la juste valeur en différents niveaux en fonction des méthodes utilisées. Les niveaux retenus sont les suivants :

- » Le niveau 1 correspond à un prix décoté (non ajusté) sur un marché actif pour un instrument identique.
- » Le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (niveau 1) ou à partir de prix observés.
- » Le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur le marché.

en milliers d'euros	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Au 31 décembre 2012				
Actifs financiers disponibles à la vente	24 008	12 419	8 908	2 681
Actifs financiers évalués à la juste valeur	2 771	2 763	-	8
Instruments financiers dérivés actifs	161	-	161	-
Total actifs financiers	26 940	15 181	9 069	2 690
Instruments financiers dérivés passifs	6 507	-	6 507	-
Total passifs financiers	6 507	-	6 507	-

en milliers d'euros Au 31 décembre 2011	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers disponibles à la vente	25 311	15 621	9 102	588
Actifs financiers évalués à la juste valeur	5 713	3 013	-	2 700
Instruments financiers dérivés actifs	745	-	745	-
Total actifs financiers	31 769	18 634	9 847	3 288
Instruments financiers dérivés passifs	6 380	-	6 380	-
Total passifs financiers	6 380	-	6 380	-

Réconciliation des instruments financiers de niveau 3

en milliers d'euros Au 31 décembre 2012	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers évalués à la juste valeur	Total
Au 1^{er} janvier 2012	588	2 700	3 288
Acquisitions de la période	-	-	-
Emissions	-	-	-
Gains/pertes enregistrées au compte de résultat	-798	1 048	250
Gains/pertes enregistrées dans les autres éléments du résultat global	-	-	-
Reclassement	2 692	-2 692	-
Ecart de conversion	199	-	199
Au 31 décembre 2012	2 681	1 056	3 737

en milliers d'euros Au 31 décembre 2012	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers évalués à la juste valeur	Total
Au 1^{er} janvier 2011	490	3 157	3 647
Acquisitions de la période	-	-	-
Emissions	-	-	-
Cessions	-	-	-
Gains/pertes enregistrées au compte de résultat	-	-571	-571
Gains/pertes enregistrées dans les autres éléments du résultat global	-	-	-
Transfert hors du niveau 3	-	-	-
Ecart de conversion	98	114	114
Au 31 décembre 2011	588	2 700	3 288

Les pertes enregistrées au compte de résultat sont présentées en charges financières dans la rubrique « moins-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur ».

La totalité des pertes enregistrées au compte de résultat est relative à des instruments financiers détenus en fin de période.

31. COURS DE CHANGE

Les principaux cours de change de l'euro, qui ont été utilisés dans le cadre de la consolidation, sont les suivants :

en milliers d'euros	2012		2011	
	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen
1 Franc suisse	1,2072	1,2053	1,2156	1,2339
1 Livre sterling	0,8161	0,8111	0,8353	0,8677
1 Yen japonais	113,61	102,62	100,20	111,02
1 Dollar américain	1,3194	1,2856	1,2939	1,39171

32. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des principales sociétés consolidées, ainsi que les pourcentages de détention directe ou indirecte et les méthodes de consolidation retenues pour chacune des sociétés, sont présentés ci-après :

Pays		Entrées de l'exercice	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Capital en milliers	Méthode IG/IP/MEE
FRANCE	VIEL & Cie		Société consolidante	100,00 %	EUR 15 162	

EUROPE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD	Tradition Data analytic's Services (PTY) Ltd Johannesburg		100,00 %	68,85 %	ZAR n/s	IG
	Tradition Government Brokers and Derivative Brokers (Pty) Ltd		100,00 %	68,85 %	ZAR 1 000	IG
	TFS Securities (Pty) Ltd, Johannesburg		74,90 %	51,53 %	ZAR 1 000	IG
ALLEMAGNE	Finacor Deutschland GmbH, Francfort, et succursale de Munich		100,00 %	68,85 %	EUR 2 531	IG
	Tradition Financial Services GmbH, Francfort		100,00 %	68,79 %	EUR 75	IG
BELGIQUE	Finacor & Associés S.A., Bruxelles		100,00 %	68,78 %	EUR 497	IG
EMIRATS ARABES UNIS	Tradition Dubai Ltd, Dubai		100,00 %	68,85 %	USD 450	IG
ESPAGNE	C.M. Capital Market Holdings S.A. Madrid		30,99 %	21,34 %	EUR 379	MEE
FRANCE	Arpège, Paris		100,00 %	100,00 %	EUR 22 280	IG
	Bourse Direct, Paris		71,04 %	71,04 %	EUR 13 909	IG
	E-VIEL, PARIS		100,00 %	100,00 %	EUR 8 886	IG
	FINANCE 2000 S.A., PARIS		100,00 %	68,85 %	EUR 4 575	IG
	SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE		40,00 %	40,00 %	EUR 53 037	MEE
	TRADITION SECURITIES AND FUTURES S.A., PARIS, ET SUCCURSALES DE LONDRES		99,90 %	68,78 %	EUR 13 325	IG
	TSAF OTC, PARIS		100,00 %	68,78 %	EUR 10 601	IG
	VIEL GESTION		100,00 %	69,33 %	EUR -	IG
	VCF GESTION		100,00 %	69,07 %	EUR -	IG
ISRAËL	TFS ISRAEL (BROKERS) LTD, TEL AVIV		100,00 %	68,85 %	ILS N/S	IG
ITALIE	TRADITION ITALIA SIM S.P.A., MILAN		100,00 %	68,85 %	EUR 714	IG
LUXEMBOURG	TRADITION LUXEMBOURG S.A., LUXEMBOURG		100,00 %	68,85 %	EUR 5 771	IG
MALTE	FXDD Malta Limited, Malte		20,00 %	13,77 %	USD 4	MEE
PAYS-BAS	Financière Vermeer N.V., Amsterdam		100,00 %	100,00 %	EUR 90	IG
ROYAUME-UNI	TRADITION (UK) LTD, LONDRES		100,00 %	68,85 %	GBP 21 050	IG
	Tradition Financial Services Ltd, Londres		100,00 %	68,79 %	GBP 250	IG
	TFS Derivatives Ltd, Londres		100,00 %	68,79 %	GBP 1 200	IG
	TFS-ICAP LTD, LONDRES		27,48 %	18,92 %	GBP 20	IP
	TRADITION LONDON CLEARING LTD, LONDRES		100,00 %	68,85 %	GBP 2 250	IG
	Trad - X (UK) Ltd, Londres		100,00 %	68,85 %	GBP N/S	IG
	Tradition Management Services Ltd, Londres ⁽²⁾		100,00 %	68,85 %	GBP N/S	IG
RUSSIE	Tradition CIS LLC, Moscow		100,00 %	100,00 %	RUB 2 680	IG
SUISSE	COMPAGNIE FINANCIERE TRADITION		68,26 %	68,85 %	CHF 16 224	IG
	TRADITION SERVICE HOLDING S.A., LAUSANNE ⁽¹⁾		100,00 %	68,85 %	CHF 21 350	IG
	Trad - X Holding S.A, Lausanne ⁽¹⁾		100,00 %	68,85 %	CHF 100	IG
	Tradition S.A., Lausanne et succursale de Zurich		100,00 %	68,85 %	CHF 100	IG
	Finarbit AG, Küssnacht		45,00 %	30,98 %	CHF 1 500	MEE
	TFS, LAUSANNE ⁽¹⁾		99,92 %	68,79 %	CHF 3 916	IG
	Tradificom International, Lausanne ⁽²⁾		100,00 %	68,85 %	CHF 200	IG

(1) Société holding, (2) Société de service.

IG : intégration globale. IP : intégration proportionnelle. MEE : mise en équivalence.

Pays		Entrées de l'exercice	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Capital en milliers	Méthode IG/IP/MEE
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Tradition Argentina S.A., Buenos Aires		100,00 %	68,85 %	ARS 12	IG
BRESIL	Tradition Brasil Escritorio de Representacao Ltda, Sao Paulo		100,00 %	68,85 %	BRL 508	IG
CHILI	Tradition Chile Agentes de Valores Ltda, Santiago		100,00 %	68,85 %	CLP 476 805	IG
COLOMBIE	Tradition Securities Colombia S.A., Bogota		100,00 %	68,85 %	COP 200 000	IG
	Tradition Colombia S.A., Bogota		100,00 %	68,85 %	COP 90 000	IG
ETATS-UNIS	Tradition (North America) Inc., New York		100,00 %	68,85 %	USD 14 500	IG
	Tradition Securities and Futures Inc., New York		100,00 %	68,85 %	USD n/s	IG
	Tradition Asiel Securities Inc., New York		100,00 %	68,85 %	USD 5	IG
	Standard Credit Securities Holding Inc., New York		100,00 %	68,85 %	USD n/s	IG
	Standard Credit Group LLC, New York		100,00 %	68,85 %	USD 2 500	IG
	TRADITION FINANCIAL SERVICES INC., NEW YORK		100,00 %	68,79 %	USD 50	IG
	TFS DERIVATIVES CORP., NEW YORK		100,00 %	68,79 %	USD 95	IG
	TFS-ICAP LLC, NEW YORK		27,48 %	18,92 %	USD N/S	IP
	TFS ENERGY LLC, STAMFORD		55,50 %	38,18 %	USD N/S	IG
	TFS ENERGY FUTURES LLC, STAMFORD		100,00 %	38,18 %	USD N/S	IG
	GOVDESK LLC, REDONDO BEACH, CALIFORNIE		35,00 %	24,10 %	USD 75	MEE
	FXDIRECTDEALER LLC, NEW YORK		20,00 %	13,77 %	USD 746	MEE
STREAMINGEDGE.COM INC., NEW JERSEY ⁽²⁾		80,00 %	55,08 %	USD N/S	IG	
MEXIQUE	TRADITION SERVICES S.A. DE C.V., MEXICO		100,00 %	68,85 %	MXN 50	IG

ASIE-PACIFIQUE

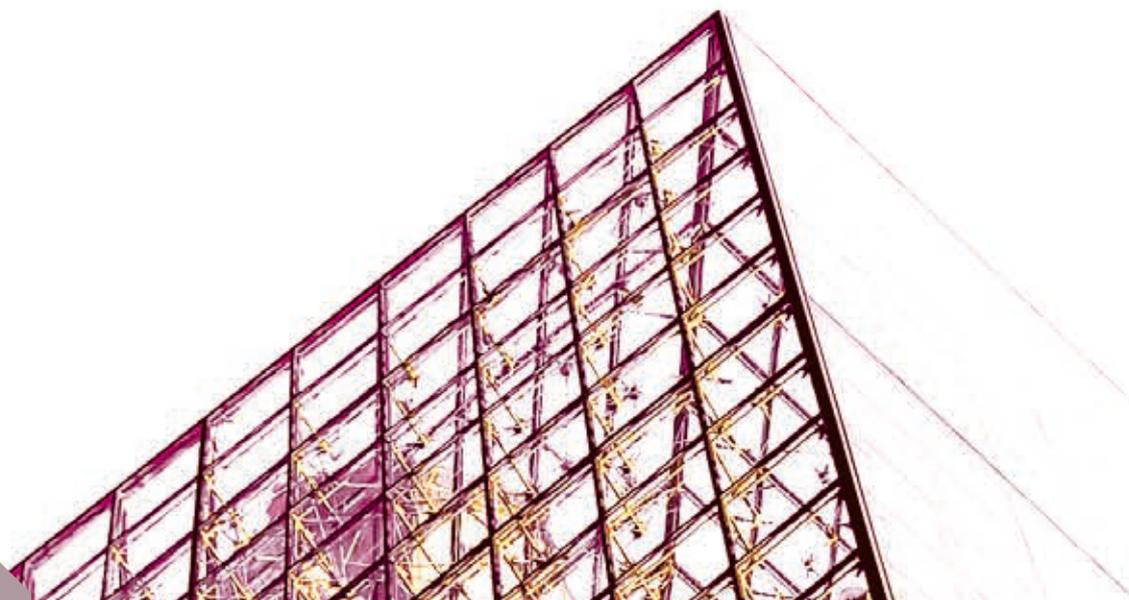
AUSTRALIE	TRADITION AUSTRALIA PTY. LTD, SYDNEY		100,00 %	68,85 %	AUD -	IG
	TFS Australia Pty. Ltd, Sydney		100,00 %	68,79 %	AUD 5	IG
CHINE	TRADITION (ASIA) LTD, HONG KONG		100,00 %	68,85 %	HKD 25 001	IG
	TFS Derivatives HK Ltd, Hong Kong		100,00 %	68,79 %	HKD 5 000	IG
	Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen		33,00 %	33,00 %	CNY 50 000	MEE
CORÉE	TRADITION KOREA LTD, SÉOUL		100,00 %	68,85 %	KRW 5 000 000	IG
INDE	DERIVIUM CAPITAL & SECURITIES PRIVATE LTD, MUMBAI		50,00 %	34,43 %	INR 6 000	IP
INDONÉSIE	Tradition Indonesia Jakarta	*	99,00 %	68,16 %	USD 5 000 000	IG
JAPON	Meitan Tradition Co. Ltd, Tokyo		55,34 %	38,10 %	JPY 300 000	IG
	Gaitame.com Co., Ltd, Tokyo		49,81 %	21,36 %	JPY 801 354	IP
	Tradition Derivative Products Ltd, Tokyo		100,00 %	68,85 %	JPY 5 000	IG
	Tradition Securities Japan Co Lts Tokyo		100,00 %	34,40 %	JPY 199 000	IG
MALAISIE	First Taz Money Sdn Bhd, Kuala Lumpur		40,00 %	27,54 %	MYR 500	MEE
PHILIPPINES	Tradition Financial Services Philippines Inc., Makati		100,00 %	68,85 %	PHP 78 000	IG
SINGAPOUR	Tradition Singapore (Pte) Ltd, Singapour		100,00 %	68,85 %	SGD 300	IG
	TFS Energy (S) Pte Ltd, Singapour		100,00 %	68,79 %	SGD 60	IG
	TFS Currencies Pte Ltd, Singapour		100,00 %	68,79 %	SGD 700	IG
	Tradition Asia Pacific (Pte) Ltd, Singapour ⁽¹⁾		100,00 %	68,85 %	SGD n/s	IG
	Ong First Tradition (Pte) Ltd, Singapour		35,00 %	30,22 %	SGD 3 000	MEE
THAÏLANDE	Tradition Brokers (Thailand) Ltd, Bangkok		79,00 %	54,39 %	THB 1 250	IG
	Sasithorn tradition Co Ltd Bangkok		79,00 %	54,39 %	THB 1 250	IG

(1) Société holding, (2) Société de service.

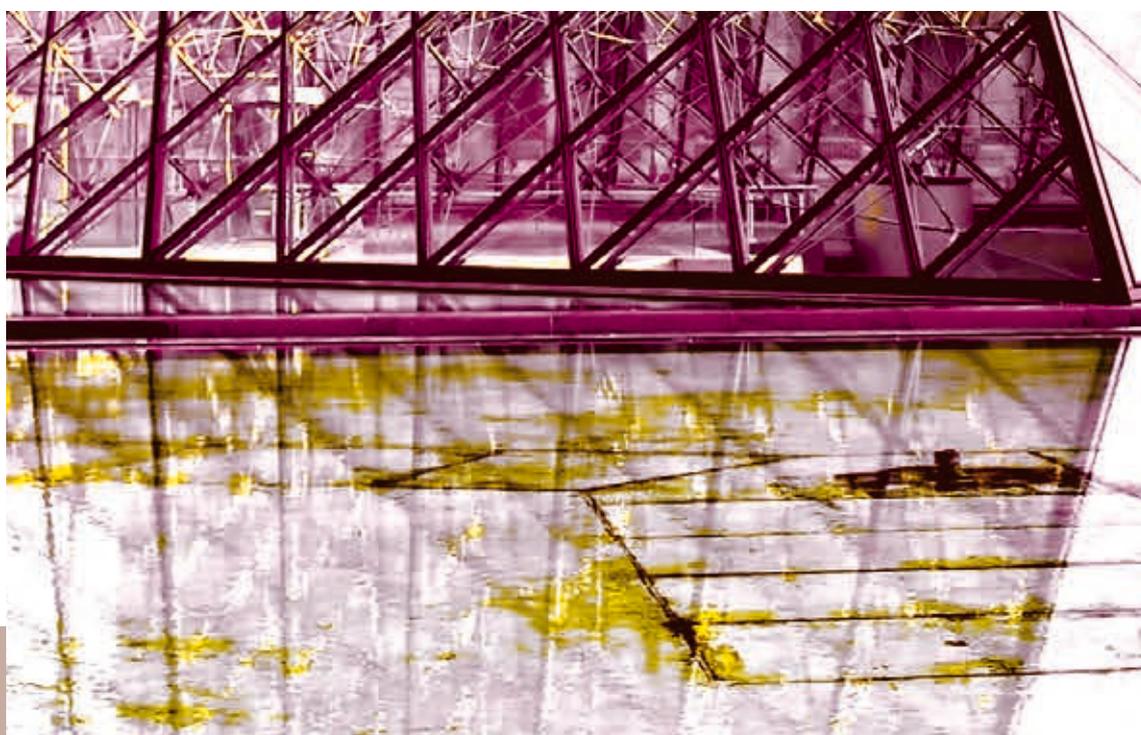
IG : intégration globale. IP : intégration proportionnelle. MEE : mise en équivalence.

33. CONSOLIDATION DE VIEL & CIE

VIEL & Cie fait l'objet d'une consolidation dans les comptes consolidés de VIEL et Compagnie Finance, dont le siège social est situé au 23 Place Vendôme, 75001 Paris.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- » le contrôle des comptes consolidés de la société Viel & Cie, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- » la justification de nos appréciations ;
- » la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

ESTIMATIONS COMPTABLES

Comme mentionné dans les notes suivantes de l'annexe, votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur l'évaluation des impôts différés (Note 5), des écarts d'acquisition et des fonds de commerce (Note 8), des actifs financiers disponibles à la vente (Note 15), des provisions (Note 21), des instruments dérivés (Note 25) ainsi que sur l'évaluation des engagements de retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi (Note 22). Nous avons examiné les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans les notes de l'annexe relatives aux principales conventions comptables. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

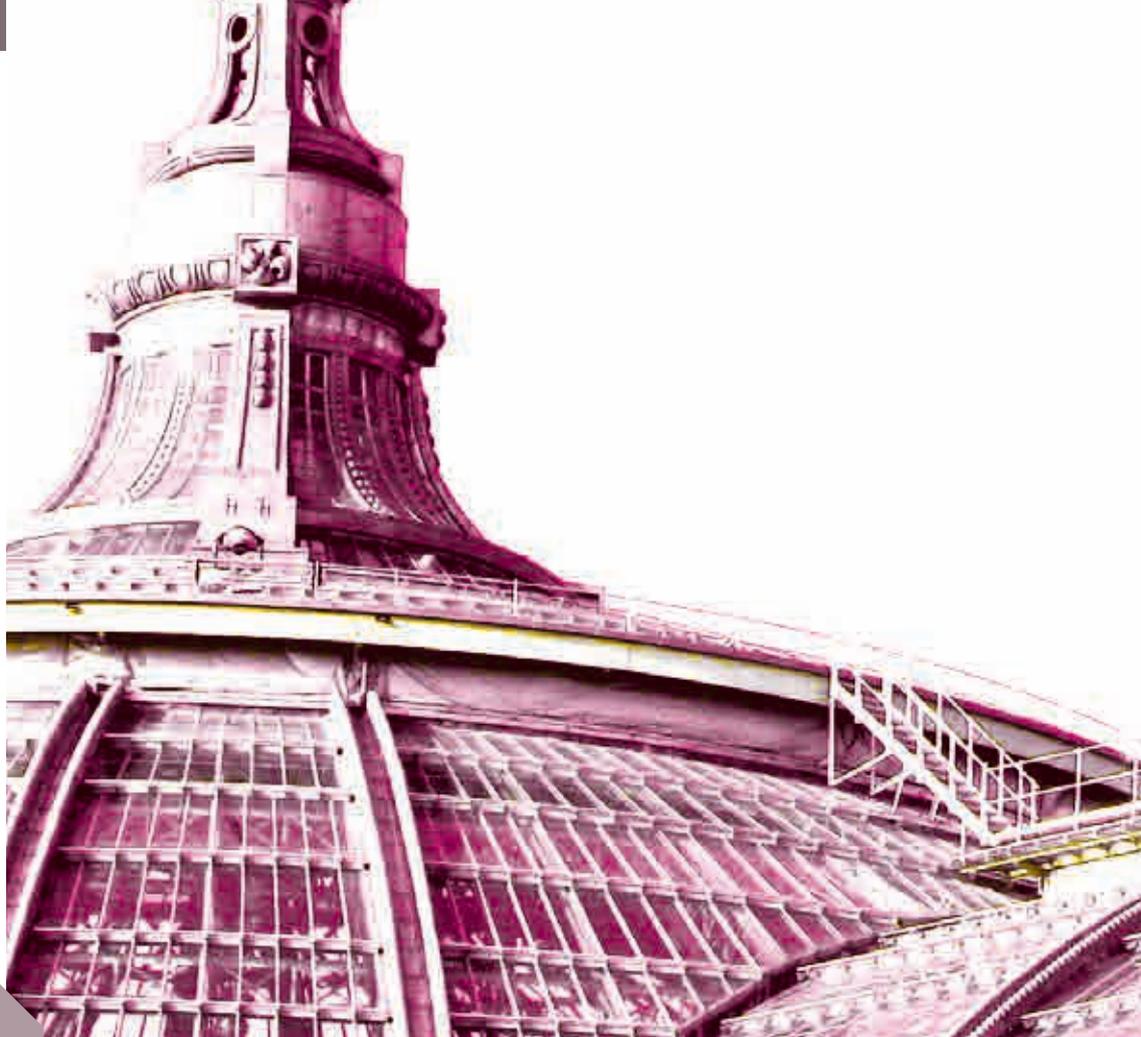
III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense,
le 15 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes
FIDORG AUDIT Manuel Le Roux
ERNST & YOUNG Audit Marc Charles



COMPTES ANNUELS 2012



BILAN AU 31 DÉCEMBRE

En milliers d'euros ACTIF	Notes	2012			2011
		Brut	Amort.	Net	Net
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	II.1	898	890	8	22
Immobilisations corporelles	II.1	3 778	3 742	36	28
Immobilisations financières					
Participations	II.2	76 629	2 816	73 813	73 998
TIAP et autres immobilisations financières	II.2	29 391	425	28 966	28 966
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE		110 696	7 873	102 823	103 014
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances	II.3	104 139	-	104 139	89 303
Valeurs mobilières de placement	II.4	-	-	-	25 797
Disponibilités	II.4	47 787	-	47 787	70 298
Charges constatées d'avance		45	-	45	38
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		151 971	-	151 971	185 436
Charges à répartir	II.5	855	-	855	1 140
TOTAL DE L'ACTIF		263 522	7 873	255 649	289 590

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

En milliers d'euros			
PASSIF	Notes	2012	2011
Capitaux propres			
Capital social		15 423	15 323
Prime d'émission, de fusion, d'apport		21 180	21 180
Réserve légale		1 533	1 523
Autres réserves		23 093	23 193
Report à nouveau		59 588	51 150
Résultat de l'exercice		6 642	18 876
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	II.6	127 459	131 245
Provisions	II.7	6 253	6 071
Dettes			
Emprunts et dettes financières diverses	II.8	120 420	150 992
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		233	347
Dettes fiscales et sociales	II.9	143	196
Autres dettes	II.10	1 141	739
TOTAL DES DETTES		121 937	152 274
TOTAL DU PASSIF		255 649	289 590

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros	Notes	2012	2011
Chiffre d'affaires net		-	-
Reprises d'amortissements et provisions		-	1 425
Autres produits d'exploitation		90	1 047
Produits d'exploitation	III.1	90	2 472
Frais de personnel		-742	-781
Autres achats et charges externes		-3 048	-5 038
Impôts, taxes et versements assimilés		-97	-110
Dotations aux amortissements et provisions		-312	-526
Autres charges		-54	-52
Charges d'exploitation		-4 253	-6 507
Résultat d'exploitation		-4 163	-4 035
Résultat financier	III.2	11 078	17 090
Résultat courant avant impôt		6 915	13 055
Résultat exceptionnel	III.3	-273	6 022
Impôt sur le bénéfice	III.4	-	-201
Résultat net de l'exercice		6 642	18 876

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRÉAMBULE

VIEL & Cie est une société d'investissement dont le but est d'investir sur le long terme dans des sociétés du secteur de la finance et d'accélérer leur croissance et leur développement afin d'en faire des acteurs majeurs dans leur métier respectif.

VIEL & Cie contrôle deux sociétés cotées spécialisées dans l'intermédiation financière, Compagnie Financière Tradition, présente dans 28 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle et Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la bourse sur Internet en France, ainsi qu'un pôle de gestion et de banque privée, au travers d'une participation de 40 % dans SwissLife Banque Privée.

I. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

I.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- » continuité d'exploitation
- » permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- » indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels et à la réglementation applicable aux sociétés commerciales.

I.2 CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Néant

I.3 MÉTHODES D'ÉVALUATION

Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles et corporelles

Ces immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité estimée du bien suivant les modes et les durées suivants :

- » logiciel : 2 ans, linéaire
- » installations et agencements : 10 ans, linéaire
- » matériel informatique : 2 à 5 ans, linéaire ou dégressif
- » mobilier et matériel de bureau : 10 ans, linéaire

Titres de filiales et participations

Les parts dans les entreprises liées, les titres de participations ainsi que les titres d'autocontrôle sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité représentée notamment :

- » par le cours de bourse lorsque les titres sont cotés et que leur valorisation reflète leur valeur intrinsèque,
- » par la quote-part des capitaux propres ajustée des résultats non encore réalisés pour les titres non cotés,
- » ou par la quote-part de capitaux propres consolidés qu'ils représentent, notamment lorsque les autres méthodes de valorisation ne permettent pas d'appréhender leur valeur intrinsèque.

Les moins-values latentes sont provisionnées.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lors de leur cession, la méthode d'évaluation retenue est le FIFO. Une dépréciation est constatée en cas de moins-value latente.

Frais d'emprunt

La société a pris l'option de comptabiliser à l'actif les frais d'émission des emprunts.

Traitement des devises étrangères

L'euro étant la monnaie de présentation des comptes de la société, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat, sous la rubrique « Résultat financier net ».

II. NOTES SUR LE BILAN

II.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles de VIEL & Cie se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
Immobilisations incorporelles	898	-890	8	898	-876	22
Immobilisations corporelles						
Agencements - Installations	1 608	-1 608	-	1 608	-1 608	-
Matériels informatiques, de bureaux	1 989	-1 964	25	1 971	-1 954	17
Autres immobilisations corporelles	181	-170	11	181	-170	11
TOTAL des immobilisations	4 676	-4 632	44	4 658	-4 608	50

Les immobilisations incorporelles sont constituées des logiciels et progiciels informatiques.

Aucune variation significative n'est intervenue au cours de l'exercice 2012.

II.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le portefeuille d'immobilisations financières de VIEL & Cie se décompose comme suit, aux 31 décembre 2012 et 2011 :

En milliers d'euros	% de détention		Dernier résultat		Capitaux propres	Valeur nette	Valeur nette
	31.12.2012		disponible 2011-2012				
						€ 1 000	€ 1 000
Participations							
Financière Vermeer N.V., Amsterdam	100,00 %	EUR	11 194	EUR	37 004	5 849	5 849
E-VIEL	100,00 %	EUR	1 478	EUR	25 441	18 110	18 110
Swiss Life Banque Privée	40,00 %	EUR	3 451	EUR	73 013	32 209	32 209
Verbalys	16,30 %	EUR	656	EUR	3 347	546	430
Exchangelab	6,99 %	USD	-	USD	-	-	-
Surperformance	33,99 %	EUR	146	EUR	787	268	222
Arpège	100,00 %	EUR	243	EUR	27 231	8 900	8 900
Ong First Tradition Pte Ltd Singapour	19,66 %	EUR	2 317	SGD	22 574	6 528	6 528
Acxior Corporate Finance Paris	62,50 %	EUR	-2 208	EUR	714	1 275	1 500
Insead OEE Data Services	18,94 %	EUR	-398	EUR	676	128	250
						73 813	73 998
Autres immobilisations financières							
<i>Sociétés technologiques</i>							
Result Venture	5,00 %	-	-	-	-	-	-
Conexant Syst.	-	-	-	-	-	-	-
Wansquare	2,78 %	EUR	-	EUR	-	50	50
LCH Clearnet	0,01 %	EUR	59 700	EUR	424 100	44	44
<i>Fonds d'investissement</i>							
Woodside IV LP	0,35 %	USD	-	USD	-	74	74
Carlyle Internet	-	EUR	-	EUR	-	-	-
Titres d'autocontrôle	9,20 %					27 298	27 298
Autres						1 500	1 500
						28 966	28 966

Au 31 décembre 2012, VIEL & Cie détient 7 096 996 de ses propres titres, soit 9,20 % de son capital, détention préalablement autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires. Ces titres ont été acquis avant le 31 décembre 2006 ; ils ne sont pas destinés à être cédés, mais à être utilisés dans le cadre d'une éventuelle opération en titre, ou remis dans le cadre de paiements fondés sur des actions.

Ces titres auto-détenus sont présentés au bilan pour leur valeur d'acquisition, soit une valeur brute de € 27 298 000 au 31 décembre 2012 (€ 27 298 000 au 31 décembre 2011). Aucune dépréciation n'est constatée sur ces titres.

II.3 AUTRES CRÉANCES (ÉCHÉANCE À MOINS D'UN AN)

Les autres créances se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	2012	2011
Créances sur les sociétés liées	101 355	82 255
Autres créances	90	60
Etat et collectivités publiques	2 694	6 988
TOTAL	104 139	89 303

Les créances de VIEL & Cie sur les sociétés liées sont détaillées en note II.11.

II.4 DISPONIBILITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2012, une partie de la trésorerie de VIEL & Cie est placée en dépôts à terme ne présentant pas de risque de perte en capital, et dont la liquidité est assurée à tout moment.

II.5 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir, d'un montant de € 855 000 au 31 décembre 2012 sont constituées de frais d'émission d'emprunt. VIEL & Cie a en effet opté pour l'étalement de ces frais sur la durée d'amortissement de sa dette.

II.6 VARIATION DE CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2012 s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Ouverture au 01.01.2012	Autres mouvements	Affectation du résultat 2011	Résultat 2012	Solde au 31.12.2012
Capital social	15 323	100	-	-	15 423
Prime d'émission	21 180		-	-	21 180
Réserve légale	1 523	-	10	-	1 533
Réserves réglementées	-	-	-	-	-
Autres réserves	23 193	-100	-	-	23 093
Report à nouveau	51 149	-	8 439	-	59 588
Résultat de la période	18 877	-	-18 877	6 642	6 642
TOTAL	131 245	-	-10 428	6 642	127 459

Au 31 décembre 2012, le capital social de VIEL & Cie est composé de 77 116 740 actions d'une valeur nominale de € 0,2, soit un capital de 15 423 348 euros. Au cours de l'exercice 2012, 500 000 actions ont été créées par imputation sur les « autres réserves ».

L'Assemblée générale mixte du 1^{er} juin 2012 a voté, sur proposition du Conseil d'administration, le versement d'un dividende de € 0,15 par action au titre de l'exercice 2011. La fraction du dividende correspondant aux actions auto détenues par VIEL & Cie a été inscrite au compte de « Report à nouveau ».

II.7 PROVISIONS

Au cours de l'exercice, les provisions ont évolué de la manière suivante :

En milliers d'euros	31.12.2011	Dotations 2012	Reprises 2012	31.12.2012
Autres provisions	6 071	182	-	6 253
Total	6 071	182	-	6 253

VIEL & Cie a fait l'objet de différents contrôles fiscaux qui ont donné lieu à des propositions de notification qui portent notamment sur le traitement fiscal retenu par VIEL & Cie dans le cadre d'opérations de croissance externe. Ces redressements ont été contestés par VIEL & Cie et sont provisionnés à hauteur du risque estimé par la société.

II.8 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES

En 2011, VIEL & Cie a contracté une nouvelle dette bancaire pour un montant de € 150 000 000 qui est venue se substituer à son endettement précédent ; la société a ainsi allongé la maturité de sa dette.

Cette dette, d'une maturité de 5 ans, est amortie linéairement.

En 2012, la société a procédé au premier amortissement, conformément à l'échéancier prévu.

Pour faire face au risque de taux engendré par cette dette à taux variable, VIEL & Cie a contracté un contrat de swap de taux parfaitement adossé, en termes de nominal et d'échéances.

La société a opté pour l'étalement sur leur durée de vie des frais engagés pour l'émission de ses emprunts.

II.9 DETTES FISCALES ET SOCIALES

Les dettes fiscales et sociales se répartissent de la façon suivante :

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Dettes envers les organismes sociaux	59	81
Dettes fiscales	65	76
Dettes diverses	19	39
TOTAL	143	196

Ces dettes ont une échéance inférieure à un an.

II.10 AUTRES DETTES (ÉCHÉANCE À MOINS D'UN AN)

Les autres dettes d'un montant de € 1 141 000 au 31 décembre 2012, contre 739 000 au 31 décembre 2011, sont principalement constituées de dettes envers les sociétés liées, détaillées en note II.11, ainsi que des intérêts courus sur les swaps de couverture détenus par VIEL & Cie (cf. note II.8).

II.11 CRÉANCES ET DETTES VIS À VIS DES SOCIÉTÉS AFFILIÉES

Les créances et les dettes vis à vis de sociétés affiliées se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Créances sur les sociétés liées		
Financière Vermeer N.V., Amsterdam	63 509	50 632
TSAF OTC, Paris	4	15
E-Viel, Paris	37 840	31 607
Autres sociétés	2	1
TOTAL	101 355	82 255

En milliers d'euros	2012	2011
Dettes envers les sociétés liées		
GIE VIEL Gestion, Paris	502	449
Autres sociétés	57	70
TOTAL	559	519

III. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

III.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'établissent à € 90 000 en 2012, contre € 2 472 000 en 2011. Ils sont constitués d'une redevance de location gérance perçue sur l'activité de courtage du fonds de commerce de VIEL & Cie.

En 2011, la société avait constaté des transferts de charges d'exploitations liés aux frais de mise en place des nouvelles lignes de crédit de la société, ainsi que des honoraires d'apporteur d'affaires.

III.2 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier net de VIEL & Cie s'élève à € 11 078 000 en 2012 (€ 17 090 000 en 2011). Ce résultat comprend des dividendes versés par des filiales pour un montant de € 14 000 000 en 2012, contre € 20 000 000 en 2011, dividendes provenant principalement de la société Financière Vermeer N.V.

VIEL & Cie enregistre une charge d'intérêts financiers nette d'un montant de € 2 393 000 en 2012, contre € 2 836 000 en 2011 (Cf. II.8).

VIEL & Cie constate également l'amortissement de la charge de mise en place de ses dettes bancaires, pour un montant de € 285 000 en 2012 (€ 513 000 en 2011).

Le solde des produits financiers comprend notamment les variations de valeur du portefeuille de titres.

III.3 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

VIEL & Cie constate en 2012 un résultat exceptionnel négatif de € 273 000 après un produit de € 6 022 000 constaté en 2011, notamment lié à la reprise partielle d'une provision constituée au cours des exercices précédents, et destinée à couvrir des risques fiscaux.

III.4 IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

VIEL & Cie est fiscalement intégrée avec les sociétés E-VIEL et Arpège. En vertu de cet accord, les sociétés E-VIEL et Arpège versent à VIEL & Cie le montant de l'impôt qui aurait grevé leur résultat en l'absence de tout accord d'intégration. Le résultat d'intégration est définitivement acquis à VIEL & Cie.

VIEL & Cie ne constate pas de charge d'impôt en 2012, après avoir constaté une charge de € 201 000 en 2011 entraînée par une régularisation liée à des exercices antérieurs.

IV. ENGAGEMENTS HORS-BILAN

IV.1 ENGAGEMENTS RELATIFS À LA PRISE DE PARTICIPATION DANS COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION

Le 30 septembre 1997, VIEL & Cie a repris, auprès de VIEL et Compagnie Finance, 100,00 % du capital de Rubens S.A., société dont le principal actif est constitué d'une participation de 60,99 % dans Compagnie Financière Tradition, Lausanne. La société Rubens S.A. a fait l'objet d'une fusion avec VIEL & CIE en 2000.

Cette prise de participation indirecte s'est faite dans les mêmes conditions que celles qui avaient prévalu lors de l'acquisition par VIEL et Compagnie Finance de 60,99 % du capital de Compagnie Financière Tradition auprès de Banque Pallas Stern en juin 1996.

- » € 6 313 000 payés comptant,
- » complément de prix d'un montant égal au total des dividendes de liquidation versés par Banque Pallas Stern et par Comipar au titre des créances déclarées par Compagnie Financière Tradition et ses filiales, qui représentent un montant de € 16 444 000, avec un minimum garanti de € 7 622 000. Entre 1999 et 2010, Compagnie Financière Tradition et ses filiales ont perçu des dividendes de liquidation pour un montant total de € 13 316 000, représentant 81,4 % des créances déclarées. Conformément à cette clause de complément de prix, VIEL & Cie a reversé une somme équivalente à VIEL et Compagnie Finance,
- » garantie de payer le complément à 100,0 % du montant des créances de Compagnie Financière Tradition et de ses filiales à l'égard de Banque Pallas Stern et de Comipar, d'un montant de € 16 444 000,
- » clause de retour à meilleure fortune stipulant le paiement d'une somme égale à 10,0 % du résultat net consolidé de Compagnie Financière Tradition pour les exercices 1998 et 1999. Ceci représentait CHF 955 000 au titre de l'exercice 1998, soit € 593 000, et CHF 1 666 000 au titre de l'exercice 1999, soit € 1 040 000. Ce montant a été constaté en résultat exceptionnel au 31 décembre 1999 comme au 31 décembre 1998. Une reprise de provision a été constatée pour un montant équivalent, en résultat exceptionnel.

Ces trois derniers engagements, qui avaient été souscrits par VIEL et Compagnie Finance solidairement avec Financière Vermeer N.V. lors de sa prise de participation initiale, ont fait l'objet d'une contre-garantie de VIEL & Cie le 30 septembre 1997.

IV.2 AUTRES ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Engagements d'investissement

Au 31 décembre 2012, VIEL & Cie a pris des engagements d'investissement pour 3 millions d'euros dans des sociétés en création ainsi que dans des fonds d'investissement spécialisés dans le domaine des nouvelles technologies. L'engagement total net des sommes déjà versées s'élève à € 1 275 000 au 31 décembre 2012.

Autres engagements hors-bilan

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Engagements donnés		
Engagements de garantie donnés	20 000	20 000
Cautions données	-	-
Engagements reçus		
Engagements de garantie reçus	20 000	20 000
Cautions de découvert reçues	-	-

Par ailleurs, un swap de taux a été mis en place pour couvrir en partie le risque de taux lié à la dette à taux variable de la société (cf. note II.7).

V. AUTRES INFORMATIONS

V.1 EFFECTIF SALARIÉ

Au 31 décembre 2012, VIEL & Cie compte 2 salariés.

V.2 RÉMUNÉRATION ALLOUÉE AUX DIRIGEANTS

Organes d'administration : des jetons de présence ont été alloués pour un montant de € 50 000 au titre de l'exercice 2012.

Organes de direction : cette information est communiquée dans le rapport de gestion.

V.3 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés par la société à ses commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2012 sont les suivants :

En milliers d'euros	Ernst & Young Audit				Fidorg Audit			
	Montant (€ HT)		%		Montant (€ HT)		%	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	167 500	167 500	97,7 %	100 %	30 000	30 000	100 %	100 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	4 000	-	2,3 %	-	-	-	-	-
TOTAL	171 500	167 500	100 %	100 %	30 000	30 000	100 %	100 %

V.4 CONSOLIDATION

VIEL & Cie publie des comptes consolidés au 31 décembre 2012, et est en outre intégrée dans la consolidation des comptes de VIEL et Compagnie Finance, dont le siège social est situé au 23, Place Vendôme, 75001, Paris.

V.5 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il est proposé d'affecter le bénéfice distribuable qui s'élève à :

- bénéfice net de l'exercice	6 642 087,37
- report à nouveau créditeur	59 587 719,37
	<hr/>
	66 229 806,74

Soit 66 229 806,74 euros,

de la manière suivante :

- à la réserve légale	9 904,00
- à la distribution de dividende	5 398 171,800
- au compte « report à nouveau »	60 821 730,94
	<hr/>
	66 219 806,74

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, les dividendes versés ont été les suivants :

Année	Dividende net total (en milliers d'euros)	Dividende net par action (en euros)
2010	10 307	0,15 €
2011	10 356	0,15 €
2012	10 428	0,15 €

Un dividende de 15 centimes d'euro par action, soit un montant total de € 10 307 000 (déduction faite de la part revenant aux titres d'autocontrôle), a été mis en paiement en juillet 2010.

Un dividende de 15 centimes d'euro par action, soit un montant total de € 10 356 000 (déduction faite de la part revenant aux titres d'autocontrôle), a été mis en paiement en juillet 2011.

Un dividende de 15 centimes d'euro par action, soit un montant total de € 10 428 000 (déduction faite de la part revenant aux titres d'autocontrôle), a été mis en paiement en juillet 2012.

TABLEAUX DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En milliers d'euros	Capital	Capitaux propres autres que le capital social et le résultat de l'exercice	Quote-part du capital-action en %	Valeur brute comptable des titres	Valeur nette au bilan des titres	Prêts et avances consentis	Montant des cautions, avals et autres garanties données	Chiffre d'affaires 2012/2011	Résultat net 2012/2011	Dividendes encaissés par la Société
Financière Vermeer N.V.	90	25 720	100,00 %	5 849	5 849	-	-	-	11 194	14 000
E-VIEL	8 886	15 078	100,00 %	18 110	18 110	-	-	-	1 478	-
Verbalys	4 406	-1 715	16,30 %	1 982	546	-	-	19	-461	-
Swiss Life Banque Privée	37 902	31 660	40,00 %	32 209	32 209	-	-	29 628	3 451	-
Arpège	22 280	4 709	100,00 %	8 900	8 900	-	-	-	243	-
Ong First Tradition Singapour	1 862	10 718	19,660 %	6 529	6 259	-	-	14 724	1 442	-



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- » le contrôle des comptes annuels de la société Viel & Cie, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- » la justification de nos appréciations ;
- » les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre habituel de l'arrêté des comptes, votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille, des titres de participation, des titres d'autocontrôle et sur l'évaluation des provisions et dépréciations.

Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans les notes annexes relatives aux principes comptables et méthodes d'évaluation.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

**Paris et Paris-La Défense,
le 15 avril 2013**

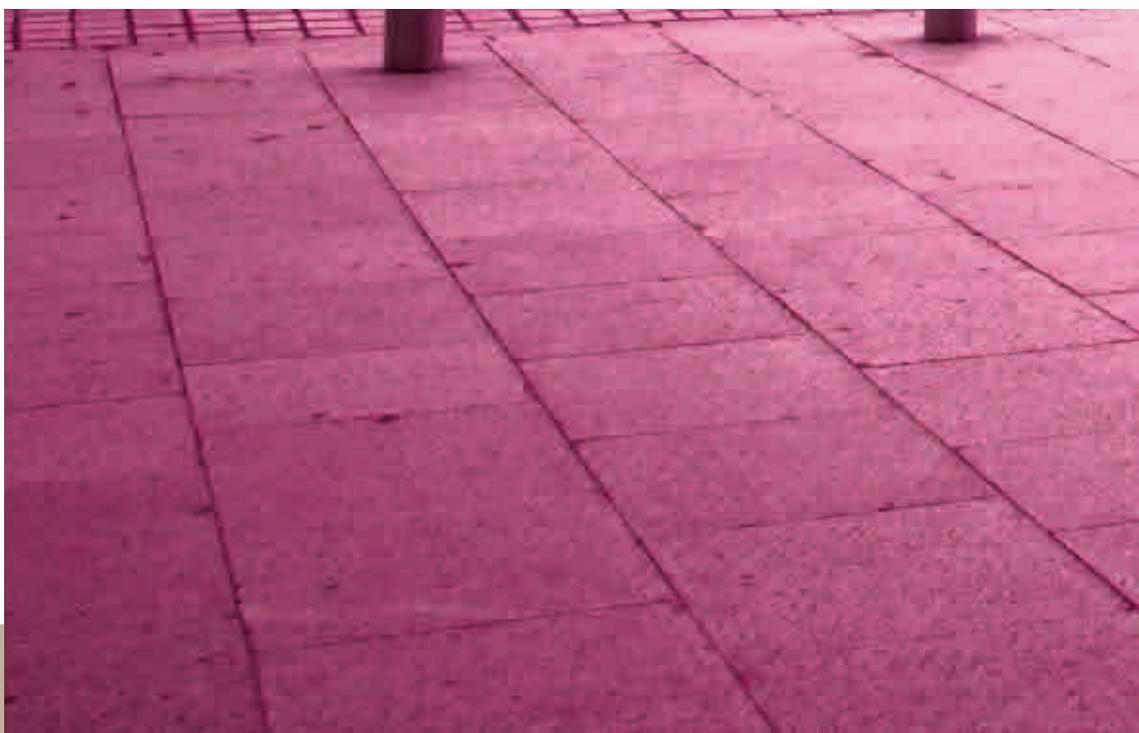
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

FIDORG AUDIT Manuel Le Roux

ERNST & YOUNG Audit Marc Charles



RAPPORT D'ACTIVITÉ 1^{ER} SEMESTRE 2012



VIEL & Cie détient différentes participations, principalement majoritaires, dans des sociétés actives dans le domaine de la finance.

Son portefeuille de participations s'articule autour de trois pôles :

- » Le pôle d'intermédiation professionnelle, avec une participation majoritaire dans Compagnie Financière Tradition, société cotée sur la bourse Suisse. Compagnie Financière Tradition est un intermédiaire global qui figure parmi les leaders de son secteur, et qui contribue à la fixation des prix et à la liquidité des marchés.
- » Le pôle de bourse en ligne, avec une participation majoritaire dans Bourse Direct, société cotée sur Euronext Paris. Bourse Direct est un leader indépendant de la finance en ligne en France, qui intègre tous les métiers du courtage en ligne, de la transaction boursière aux services de back-office et d'exécution.
- » Le pôle de banque privée et de gestion d'actifs, autour d'une participation mise en équivalence de 40 % dans le capital de SwissLife Banque Privée.

Le portefeuille de participations n'a pas évolué depuis l'arrêté des comptes établis au 31 décembre 2011.

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

Les marchés financiers ont évolué dans un contexte de fortes incertitudes dans lequel la plupart des pays développés ont toujours des difficultés à surmonter les problèmes économiques générés par la crise financière mondiale de 2008-2009. Les principaux obstacles à la reprise de la croissance sont :

- » le processus de désendettement entrepris par les banques, les entreprises et les ménages qui continue d'affaiblir les flux de crédit, ainsi que la demande de consommation et d'investissement,
- » le taux de chômage qui demeure élevé dans la plupart des pays,
- » les mesures de rigueur budgétaire prises pour tenter d'enrayer la hausse des dettes publiques qui affaiblissent la croissance économique, et compliquent encore davantage les efforts mis en œuvre par les gouvernements pour réduire la dette,
- » la fragilité accrue du secteur financier liée à la vulnérabilité des banques aux dettes souveraines et à la faiblesse de l'économie mondiale.

Dans ce contexte VIEL & Cie a enregistré une résistance de son volume d'activité avec une légère hausse de son chiffre d'affaires consolidé de 2,3 % à cours de change courants, sur le premier semestre 2012 (un recul de 3,8 % à cours de change constants).

PÔLE D'INTERMÉDIATION PROFESSIONNELLE

Compagnie Financière Tradition réalise un chiffre d'affaires consolidé de 545,0 millions de francs suisses au premier semestre 2012, en baisse de 2,6 % à cours de change courants. Sur la même période en 2011 il s'établissait à 559,6 millions de francs suisses. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé de Compagnie Financière Tradition est en baisse de 3,7 %.

Comparée au second semestre 2011, l'activité du premier semestre 2012 est en légère progression avec une hausse du chiffre d'affaires consolidé de 1,1 % à cours de change constants.

Les principaux pôles d'activité de Compagnie Financière Tradition restent le Royaume-Uni, l'Amérique du Nord et du Sud avec respectivement 34,5 % et 28,4 % du chiffre d'affaires contre 36,6 % et 28,6 % en 2011. L'Asie réalise 26,2 % du chiffre d'affaires consolidé de Compagnie Financière Tradition, contre 24,7 % en 2011 et l'Europe continentale 10,9 % contre 10,1 % au 1^{er} semestre 2011.

PÔLE DE BOURSE EN LIGNE

Malgré un fort attentisme sur les marchés boursiers au 1^{er} semestre 2012, Bourse Direct a poursuivi son développement, notamment par le recrutement soutenu de nouveaux clients comptant parmi les plus actifs du marché. Ainsi, avec près de 65 000 comptes au 30 juin 2012, Bourse Direct affiche une croissance de son nombre de comptes de 20,7 % sur un an glissant.

Le nombre d'ordres exécutés s'établit à 1 559 420, en progression de 20,5 % par rapport à la même période en 2011 ; la dernière part de marché publiée de Bourse Direct sur le secteur de la bourse en ligne, selon les dernières données fournies par l'ACSEL, s'élève ainsi à plus de 29 % au 31 décembre 2011.

Bourse Direct a réalisé un chiffre d'affaires de 15,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012, en baisse de 7,9 % par rapport à la même période en 2011.

PÔLE DE BANQUE PRIVÉE ET DE GESTION D'ACTIFS

L'activité de SwissLife Banque Privée, dont VIEL & Cie détient 40 %, a connu une légère croissance de son produit net bancaire au cours du 1^{er} semestre 2012 (+ 1,43 %) et un résultat d'exploitation bénéficiaire sur la période.

DONNÉES CONSOLIDÉES

Au premier semestre 2012, le chiffre d'affaires consolidé des filiales opérationnelles de VIEL & Cie s'établit à 467,5 millions d'euros contre 456,9 millions d'euros sur la même période en 2011, en hausse de 2,3 % à cours de change courants. A cours de change constants, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une baisse de 3,8 %.

A cours de change courants, l'évolution des chiffres d'affaires consolidés trimestriels par pôle d'activité est la suivante :

En millions d'euros	2012			2011		
	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	Total	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	Total
Intermédiation professionnelle	234,2	218,2	452,4	235,1	205,4	440,5
Bourse en ligne	8,2	6,9	15,1	8,4	8,0	16,4
Chiffre d'affaires consolidé	242,4	225,1	467,5	243,5	213,4	456,9

Le résultat d'exploitation consolidé de VIEL & Cie enregistre une croissance de 4,2 % et s'établit à 22,5 millions d'euros contre 21,6 millions d'euros, au premier semestre 2011.

Le résultat net consolidé de VIEL & Cie affiche une croissance de 2,4 % par rapport à l'exercice précédent sur la même période et s'établit à 12,6 millions d'euros au premier semestre 2012 (12,3 millions d'euros sur la même période en 2011). Le résultat net-part du groupe s'élève à 5,3 millions d'euros.

Ce résultat porte les capitaux propres consolidés de VIEL & Cie à 420,4 millions d'euros au 30 juin 2012, dont 279,6 millions d'euros pour la part du groupe et après déduction de la valeur brute des actions propres détenues par VIEL & Cie elle-même pour un montant de 27,3 millions d'euros.

RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE SEMESTRE À VENIR

Le premier semestre 2012 a été marqué par la mise en place de plans de rigueur plus ou moins stricts dans les pays européens, ce qui n'a empêché les craintes relatives à la stabilité de la zone euro de persister dans un contexte marqué par une croissance ralentie. Dans cet environnement, il est probable qu'au second semestre 2012, les marchés financiers connaissent une volatilité accrue.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DU PREMIER SEMESTRE 2012

Au cours du premier semestre, Compagnie Financière Tradition a poursuivi ses investissements dans la technologie afin d'augmenter ses capacités de courtage électronique. Depuis le lancement en 2011 de la plateforme de négociation Trad-X dédiée aux swaps de taux d'intérêt en euros, plus de 5 500 transactions ont été réalisées pour un volume supérieur à 375 milliards d'euros. Compagnie Financière Tradition prévoit de l'étendre aux swaps de taux en dollars ainsi qu'à d'autres devises. En outre, en juin dernier, le groupe Tradition a annoncé le lancement de TraFXpure qui démontre son aptitude à toucher de nouveaux segments du marché grâce à une technologie propriétaire de pointe et grâce à sa capacité à former des consortiums avec les intervenants clés du marché.

PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Aucune nouvelle transaction significative avec les parties liées n'est intervenue au cours du premier semestre 2012.

PERSPECTIVES

Le contexte de marché sera encore marqué au cours des mois à venir par de fortes incertitudes sur l'évolution de la crise et sur la santé du secteur financier mondial de façon générale.

Sur le pôle d'intermédiation professionnelle, Compagnie Financière Tradition poursuivra sa politique de croissance organique au cours du second semestre 2012, afin d'améliorer sa part de marché sur ce secteur tout en développement des plateformes technologiques. Une grande rigueur dans la gestion du Groupe s'impose dans le contexte actuel.

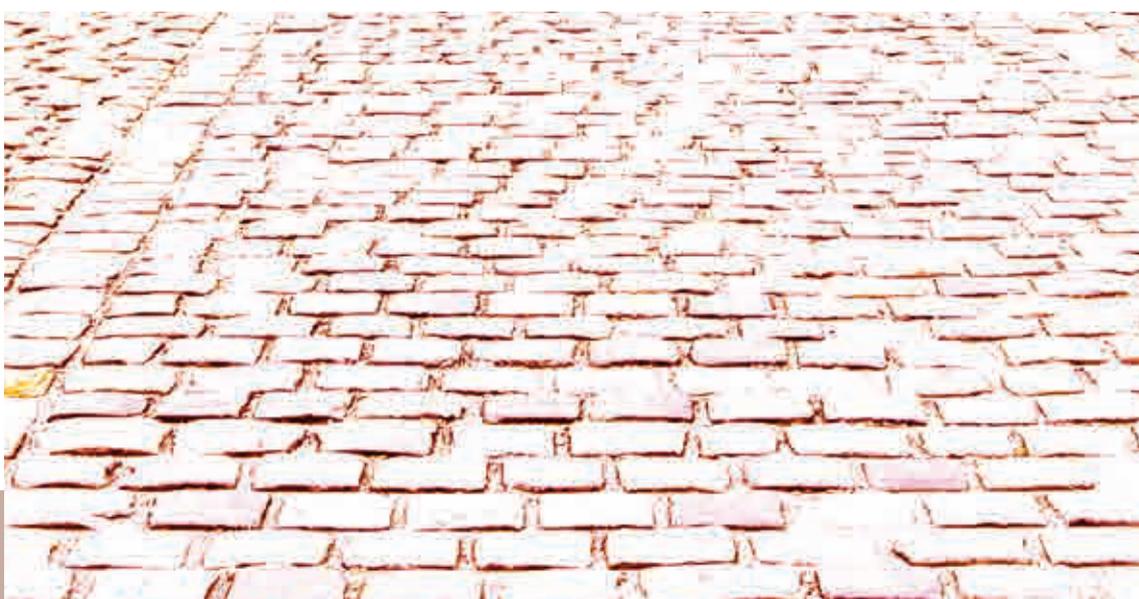
Sur son pôle de bourse en ligne, Bourse Direct a connu un développement marqué de son activité avec une forte augmentation de sa part de marché depuis 2011 et une accélération du rythme de recrutement de nouveaux clients. La société poursuivra ce développement au cours du second semestre 2012.

Sur son pôle de banque privée et de gestion d'actifs, SwissLife Banque Privée poursuivra sa politique de développement par croissance externe et organique.

En parallèle, VIEL & Cie confirmera sa stratégie d'investissement dans différents secteurs en fonction des opportunités de marché.



COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS



COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE POUR LE PREMIER SEMESTRE 2012

En milliers d'euros	Notes	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
Chiffre d'affaires	2	467 465	456 853
Autres produits d'exploitation	3	1 838	6 997
Produits d'exploitation		469 303	463 850
Charges de personnel		-332 228	-331 180
Autres charges d'exploitation		-106 610	-96 649
Amortissements		-9 083	-12 106
Gains / Pertes de valeur des actifs	4	1 074	-2 350
Charges d'exploitation		-446 847	-442 285
Résultat d'exploitation		22 456	21 565
Produits financiers	5	5 515	4 931
Charges financières	5	-6 404	-6 353
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		557	-28
Résultat avant impôt		22 124	20 115
Impôt sur le bénéfice	6	-9 546	-7 832
Résultat net de l'exercice		12 578	12 283
Intérêts minoritaires		7 258	5 739
Résultat net part du Groupe		5 320	6 544
Résultat par action (en euros) :			
Résultat de base par action		0,08	0,09
Résultat dilué par action		0,08	0,09

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE AU 30 JUIN 2012

En milliers d'euros	Notes	30.06.2012	31.12.2011
ACTIF			
Immobilisations corporelles		25 804	25 920
Immobilisations incorporelles	9	136 145	133 581
Participations dans les sociétés associées		68 308	67 794
Actifs financiers disponibles à la vente		15 644	17 996
Autres actifs financiers		5 982	5 945
Impôts différés actifs		26 673	25 773
Stock d'immeubles		6 631	6 453
Trésorerie non disponible	7	36 182	27 955
Total actif non courant		321 369	311 417
Autres actifs courants		12 993	11 903
Instruments financiers dérivés actifs		214	745
Impôt à recevoir		6 539	9 848
Clients et autres créances	8	1 687 051	1 119 354
Actifs financiers évalués à la juste valeur		6 005	5 713
Actifs financiers disponible à la vente		6 941	7 315
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	360 614	426 772
Total actif courant		2 080 357	1 581 650
TOTAL ACTIF		2 401 726	1 893 067
En milliers d'euros			
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
Capital		15 323	15 323
Prime d'émission		21 180	21 180
Report à nouveau		-	-
Actions propres	12		-27 298
Ecart de conversion		831	-2 658
Réserves consolidées		269 545	277 463
Total des capitaux propres - Part du Groupe		279 581	284 010
Intérêts minoritaires		140 863	139 619
Total des capitaux propres		420 444	423 630
Dettes financières		90 162	120 295
Provisions	11	43 887	42 476
Produits différés		4 169	4 023
Impôts différés passifs		224	446
Total passif non courant		138 442	167 240
Dettes financières		188 162	164 633
Fournisseurs et autres créanciers	10	1 640 245	1 119 855
Impôt à payer		7 485	10 554
Instruments financiers dérivés passifs		6 256	6 380
Produits différés		692	776
Total passif courant		1 842 840	1 302 198
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		2 401 726	1 893 067

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRE POUR LE PREMIER SEMESTRE 2012

En milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
Flux de trésorerie résultant des activités opérationnelles		
Résultat avant impôts	22 124	20 115
Amortissements	9 083	12 106
Perte de valeur des actifs	-1 074	2 350
Résultat financier net	1 249	1 088
Quote part dans le résultat des sociétés associées	-557	28
Produits d'exploitation sans impact sur les liquidités	-	-2 859
Augmentation / (diminution) des provisions	1 433	2 034
Variation des produits différés	-93	107
Dépense relative aux paiement fondés sur des actions	379	1 566
Plus / (moins) values sur cessions de filiales et sociétés associées	-	-
Plus / (moins) values sur cessions d'actifs immobilisés	17	336
Augmentation / (diminution) du fonds de roulement	-45 332	-10 457
Intérêts payés	-3 879	-4 276
Intérêts perçus	2 514	1 342
Impôts payés	-9 635	-11 183
Flux de trésorerie nets résultant des activités opérationnelles	-23 771	12 297
Flux de trésorerie afférents à l'activité d'investissement		
Acquisition d'actifs financiers	-2 696	-4 307
Valeur de vente d'actifs financiers	3 927	115
Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise	-17 277	-4 224
Cession de filiales, net de la trésorerie cédée	57	942
Acquisition d'immobilisations corporelles	-3 376	-8 486
Valeur de vente d'immobilisations corporelles	13	71
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-5 170	-3 804
Valeur de vente d'immobilisations incorporelles	-	-
Autres produits d'investissements	-	-
Dividendes reçus	520	2 114
Flux de trésorerie nets provenant de l'activité d'investissement	-24 002	-17 579
Flux de trésorerie afférents à l'activité de financement		
Augmentation des dettes financières à court terme	4 599	12 133
Diminution des dettes financières à court terme	-331	-23 738
Augmentation des dettes financières à long terme	-	78 000
Diminution des dettes financières à long terme	-30 129	-125
Variation des autres dettes à long terme	-301	-370
Augmentation de capital et prime d'émission des filiales	15 278	-
Acquisition d'actions propres	-	-
Valeur de vente d'actions propres	-	-
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	-10 022	-9 628
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-10 429	-11 421
Flux de trésorerie nets provenant de l'activité de financement	-31 335	44 851
Impact de la variation des taux de change sur la trésorerie consolidée	3 153	-15 048
Variation de la trésorerie	-75 955	24 521
Trésorerie et équivalent au début de la période	450 503	383 517
Trésorerie et équivalent à la fin de la période (cf. note 7)	374 548	408 038

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE POUR LE PREMIER SEMESTRE 2012

En milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
Résultat de la période comptabilisé au compte de résultat	12 578	12 283
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie		
- constatés dans la réserve de couverture	-488	834
- transférés au compte de résultat	413	280
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		
- constatés dans la réserve de réévaluation	-2 286	-2 738
- transférés au compte de résultat	-	-
Ecart de conversion	5 419	-24 391
Autres éléments du résultat global des sociétés associées	360	-
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôts	3 418	-26 015
Résultat global de l'exercice	15 996	-13 732
Part du Groupe	7 147	-7 859
Intérêts minoritaires	8 849	-5 873

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRE POUR LE PREMIER SEMESTRE 2012

en milliers d'euros excepté le nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 1^{er} Janvier 2012	76 616 740	15 323	21 180	-27 298	-2 658	277 463	284 010	139 619	423 629
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	5 320	5 320	7 258	12 578
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	3 489	-1 662	1 827	1 591	3 418
Résultat global de la période	-	-	-	-	3 489	3 658	7 147	8 849	15 996
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-10 429	-10 429	-10 022	-20 451
Variation des capitaux propres des sociétés associées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence des variations de périmètre	-	-	-	-	-	-1 443	-1 443	2 334	891
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	-	-	-	-	-	296	296	83	379
Capitaux propres au 30 Juin 2012	76 616 740	15 323	21 180	-27 298	831	269 545	279 581	140 863	420 444
Capitaux propres au 1^{er} Janvier 2011	76 142 090	15 228	19 771	-27 298	-8 264	278 168	277 605	137 610	415 215
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	6 544	6 544	5 739	12 283
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-13 335	-1 068	-14 403	-11 612	-26 015
Résultat global de la période	-	-	-	-	-13 335	5 476	-7 859	-5 873	-13 732
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-11 421	-11 421	-9 628	-21 049
Variation des capitaux propres des sociétés associées	-	-	-	-	-	-654	-654	-311	-965
Incidence des variations de périmètre	-	-	-	-	-	1 368	1 368	1 126	2 494
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	-	-	-	-	-	1 098	1 098	468	1 566
Capitaux propres au 30 Juin 2011	76 142 090	15 228	19 771	-27 298	-21 599	274 034	260 137	123 392	383 529



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES CONDENSÉS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

VIEL & Cie est une société française anonyme, domiciliée à Paris au 253 Boulevard Pereire 75017. VIEL & Cie, société d'investissement, contrôle deux sociétés cotées spécialisées dans l'intermédiation financière, Compagnie Financière Tradition, présente dans 27 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle et Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la finance sur Internet en France pour une clientèle de particuliers, ainsi qu'un pôle de banque privée et de gestion au travers d'une participation mise en équivalence de 40% dans SwissLife Banque Privée.

L'action VIEL & Cie (codes : FR0000050049, VIL) est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris.

VIEL & Cie est détenue à hauteur de 53,22 % par la société VIEL et Compagnie - Finance.

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes consolidés intermédiaires de VIEL & Cie au 30 juin 2012 par décision du 30 août 2012.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les comptes consolidés intermédiaires de VIEL & Cie relatifs aux comptes arrêtés au 30 juin 2012 sont établis conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, disponibles à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission, et en particulier selon les dispositions de la norme comptable internationale IAS 34 qui traite de l'information financière intermédiaire.

MODIFICATION DES PRINCIPES REGISSANT L'ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

Les principes comptables appliqués dans le cadre de la préparation des comptes consolidés intermédiaires sont identiques à ceux en vigueur au 31 décembre 2011.

1. SAISONNALITÉ

L'activité des filiales d'intermédiation professionnelle ne présente pas de caractère saisonnier particulier compte tenu de la diversité des produits traités et de la couverture géographique de Compagnie Financière Tradition. Ces activités dépendent principalement de la volatilité des marchés. Au cours des dernières années, un ralentissement d'activité a toutefois été constaté lors du mois de décembre.

L'activité de bourse en ligne de Bourse Direct ne connaît pas de caractère saisonnier particulier, hormis un ralentissement traditionnel lors des mois d'été ; ce ralentissement est cependant fortement dépendant de l'évolution des marchés boursiers.

2. INFORMATION SECTORIELLE

La présentation des secteurs opérationnels du Groupe reflète l'information fournie en interne au Président - Directeur général qui est le principal décideur opérationnel ; celui-ci analyse les rapports qui lui sont fournis afin d'évaluer les performances et d'allouer les ressources nécessaires aux différents secteurs opérationnels.

Dans le cadre de son activité d'investisseur, VIEL & Cie distingue trois pôles d'activité : l'intermédiation professionnelle, avec la participation dans Compagnie Financière Tradition, la bourse en ligne, au travers de la société Bourse Direct, et la banque privée, représentée par la participation mise en équivalence dans SwissLife Banque Privée. La structure d'organisation interne et de gestion du Groupe sont fondés sur cette approche sectorielle.

Les principes appliqués pour évaluer le résultat d'exploitation sectoriel sont identiques à ceux appliqués aux comptes consolidés.

Les actifs sectoriels ne sont pas inclus dans les rapports destinés au Président - Directeur général et ne sont donc par conséquent pas présentés ci-dessous.

Le chiffre d'affaires inclut uniquement les revenus provenant de transactions avec des clients externes ; aucune transaction entre les secteurs opérationnels n'a d'impact sur le chiffre d'affaires.

L'information par secteurs se présente comme suit :

en milliers d'euros	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Total	Contribution des holdings	Total
1^{er} semestre 2012						
Chiffre d'affaires	452 359	15 106	-	467 465	-	467 465
Charges d'exploitation ⁽¹⁾	-429 550	-12 394	-	-441 944	-	-441 944
Résultat d'exploitation sectoriel	22 809	2 712	-	25 521	-	25 521
Produits/ Charges non alloués ⁽²⁾	-	-	-	-	-3 065	-3 065
Résultat d'exploitation	22 809	2 712	-	25 521	-3 065	22 456
Résultat des participations mises en équivalence	-113	-	670	557	-	557
Résultat financier	352	189	-	541	-1 430	-889
Résultat avant impôt	23 048	2 901	670	26 619	-4 495	22 124
Impôt sur les bénéfices	-8 611	-935	-	-9 546	-	-9 546
Résultat net	14 437	1 966	670	17 073	-4 495	12 578
1^{er} semestre 2011						
Chiffre d'affaires	440 474	16 379	-	456 853	-	456 853
Charges d'exploitation ⁽¹⁾	-418 928	-14 259	-	-433 187	-	-433 187
Résultat d'exploitation sectoriel	21 546	2 120	-	23 666	-	23 666
Produits/ Charges non alloués ⁽²⁾	-	-	-	-	-2 101	-2 101
Résultat d'exploitation	21 546	2 120	-	23 666	-	21 565
Résultat des participations mises en équivalence	-728	-	700	-28	-	-28
Résultat financier	-1 333	175	-	-1 158	-264	-1 422
Résultat avant impôt	19 485	2 295	700	22 480	-2 365	20 115
Impôt sur les bénéfices	-7 451	-608	-	-8 059	227	-7 832
Résultat net	12 034	1 687	700	14 421	-2 138	12 283

(1) Charges nettes des autres produits d'exploitation. (2) Charges nettes afférentes aux holdings du Groupe.

3. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
Produits nets sur cession d'actifs immobilisés	-17	-336
Autres produits d'exploitation	1 855	7 333
Total	1 838	6 997

4. GAINS / PERTES DE VALEUR DES ACTIFS

Au titre des gains et pertes de valeur, VIEL & Cie constate notamment au cours du semestre :

- » un amortissement accéléré d'immobilisations corporelles d'une société consolidée basée au Japon pour un montant de 1,0 million d'euros
- » une reprise de provision pour un montant de 2,1 millions d'euros liés à un fonds de commerce antérieurement déprécié.

5. RÉSULTAT FINANCIER NET

Le résultat financier se compose des éléments suivants :

en milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
Produits d'intérêts	2 482	1 936
Produits des titres de participation	114	984
Plus-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	1 365	66
Gains de change	1 541	1 880
Autres produits financiers	13	65
Produits financiers	5 515	4 931
Charges d'intérêts	-3 539	-3 545
Moins-values sur actifs financiers	-	-378
Dotations nettes aux provisions sur titres	-750	-
Pertes de change	-1 386	-1 774
Charges financières sur contrats location financement	-7	-30
Variation nette de la juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie transférée des capitaux propres	-454	-305
Autres charges financières	-268	-321
Charges financières	-6 404	-6 353
Résultat financier net	-889	-1 422

6. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôt se compose des éléments suivants :

en milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011
Charge d'impôts courants	10 029	9 576
Charges / (Produits) d'impôts différés	-483	-1 744
Impôts sur le bénéfice	9 546	7 832

7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau de flux de trésorerie consolidée intermédiaire se décompose comme suit :

en milliers d'euros	30.06.2012	31.12.2011
Caisse et dépôts bancaires à vue	324 388	363 500
Dépôts bancaires à court terme	19 330	18 548
Placements monétaires à court terme	16 896	44 724
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	360 614	426 772
Trésorerie non disponible	36 182	27 955
Trésorerie et équivalents de trésorerie - actif	396 796	454 727
Découverts bancaires	-22 248	-4 224
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie	374 548	450 503

8. CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les clients et autres créances se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	30.06.2012	31.12.2011
Créances liées aux activités teneurs de comptes	936 599	889 562
Créances liées aux activités en principal	535 059	41 504
Clients et comptes rattachés	134 813	107 371
Créances sur les employés	49 294	49 850
Créances sur les parties liées	10 886	4 520
Autres créances à court terme	20 400	26 547
TOTAL	1 687 051	1 119 354

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	30.06.2012	31.12.2011
Ecart d'acquisition	95 061	94 575
Logiciels	20 720	19 473
Fonds de commerce	13 767	11 682
Relations clientèle	4 152	5 246
Autres	2 445	2 606
Total	136 145	133 582

10. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉANCIERS

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	30.06.2012	31.12.2011
Dettes liées aux activités teneurs de comptes	940 211	890 626
Dettes liées aux activités en principal	515 311	43 099
Charges à payer	129 301	129 169
Dettes envers les parties liées	2 139	949
Autres dettes à court terme	53 283	56 012
TOTAL	1 640 245	1 119 855

11. PROVISIONS

Les provisions constituées par VIEL & Cie sont de nature suivante :

Provisions pour pensions et retraites

Les provisions pour pensions et retraites sont constatées au bilan afin de couvrir les obligations du Groupe dans le cadre des régimes à cotisations définies.

Provisions pour litiges

Dans le cadre de leurs activités, il arrive que des filiales du Groupe soient impliquées dans des litiges avec des anciens employés suite à la résiliation de leur contrat de travail ou avec des sociétés concurrentes lors de l'engagement de nouveaux collaborateurs. Par ailleurs, des audits peuvent être réalisés par les régulateurs locaux dans les filiales consolidées. Certains de ces audits sont susceptibles de donner lieu à des procédures administratives dont les issues sont incertaines. En l'état des circonstances actuelles, le Groupe considère que les provisions qui ont été constituées sont de nature à couvrir le risque potentiel estimé.

Provisions pour impôts

Des filiales françaises de Compagnie Financière Tradition ont fait l'objet de contrôles fiscaux en 2003 et 2006, portant sur les exercices 2000 à 2003. En décembre 2003 et décembre 2006, elles ont reçu dans ce cadre des notifications de redressement fiscal qui portent principalement sur le traitement fiscal retenu pour certaines de ses provisions. Les redressements acceptés ont été couverts par la constitution d'une provision de € 3 997 000 au 30 juin 2012 (€ 3 997 000 au 31 décembre 2011).

Autres provisions

VIEL & Cie et ses filiales consolidées ont constitué au cours des exercices précédents des provisions afin de couvrir divers risques auxquelles elles sont confrontées. Ces provisions couvrent l'intégralité des risques potentiels estimés.

12. ACTIONS PROPRES

VIEL & Cie détient au 30 juin 2012 7 096 996 de ses propres titres, soit 9,26 % de son capital, pour un montant total brut de € 27 298 000, sans changement par rapport au 31 décembre 2011. Cette détention a été préalablement autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires. Le montant de ces titres a été constaté en diminution des capitaux propres consolidés de VIEL & Cie au 30 juin 2012.

13. DIVIDENDES

Le dividende suivant a été approuvé par l'Assemblée générale du 1^{er} juin 2012.

en milliers d'euros	2012	2011
Dividende par action au titre de 2011 : € 0,15 (2010 : € 0,15)	11 493	11 421

14. OPÉRATIONS DE HORS BILAN

Titres à livrer et à recevoir

en milliers d'euros	30.06.2012	31.12.2011
Titres à livrer	118 779 440	85 723 999
Titres à recevoir	118 777 491	85 709 040

Les titres à livrer et à recevoir reflètent les opérations d'achat et de vente de titres initiées avant le 30 juin 2012 et débouclées après cette date, dans le cadre des activités en principal réalisées par les filiales opérationnelles de VIEL & Cie.

15. COURS DE CHANGE

Les principaux cours de change utilisés dans le cadre de la consolidation sont les suivants :

en milliers d'euros	30.06.2012		31.12.2011	30.06.2011
	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen
CHF - 1 Franc suisse	1,2030	1,2048	1,2156	1,2704
GBP - 1 Livre sterling	0,8068	0,8225	0,8353	0,868
JPY - 1 Yen japonais	100,13	103,37	100,2	115,03
USD - 1 Dollar américain	1,259	1,2968	1,2939	1,4031

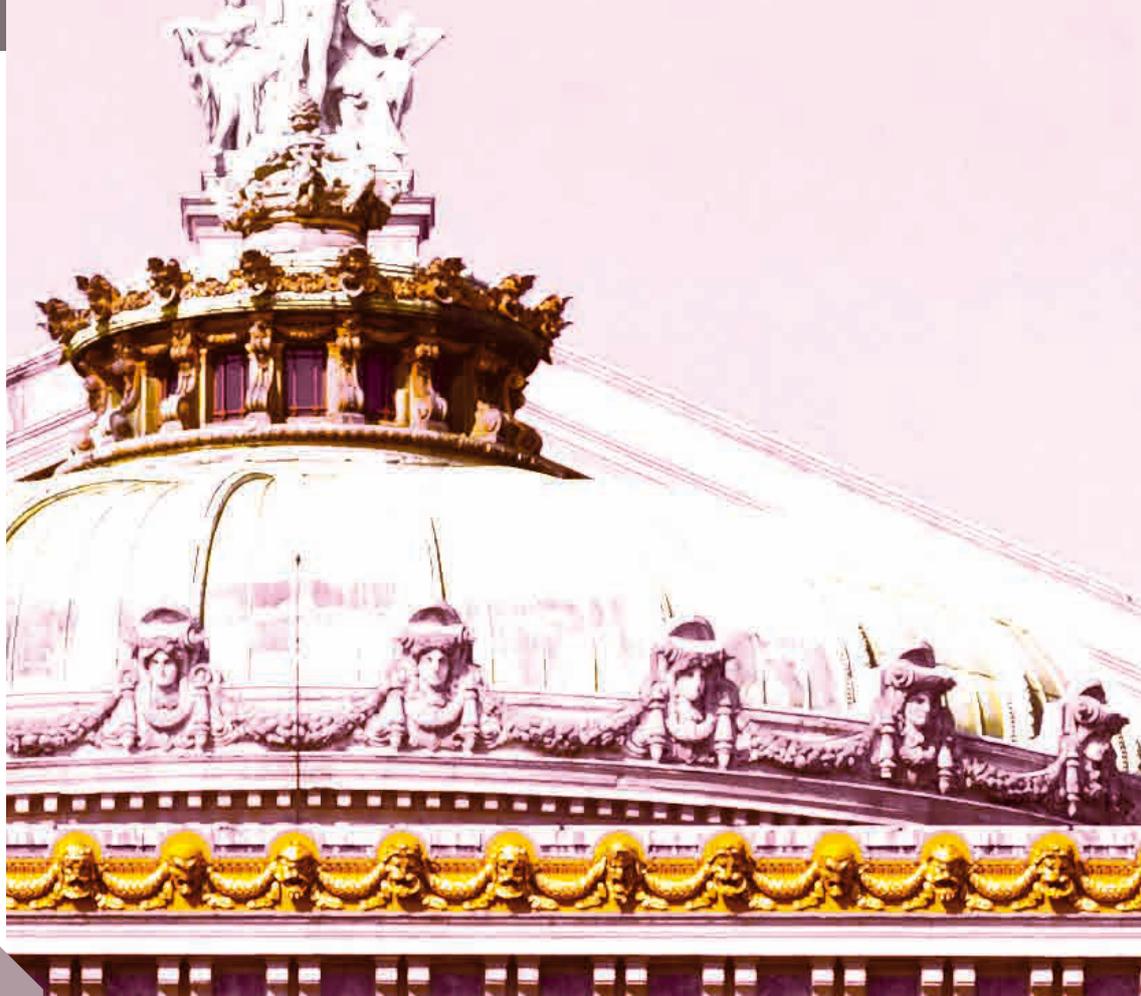
16. VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

VIEL & Cie consolide Compagnie Financière Tradition à hauteur de 68,78 % au 30 juin 2012, contre 67,18 % au 31 décembre 2011.

Le pourcentage de contrôle de Bourse Direct est de 71,04 % au 30 juin 2012 (70,44 % au 31 décembre 2011).

17. CONSOLIDATION DE VIEL & CIE

VIEL & Cie fait l'objet d'une consolidation dans les comptes consolidés de VIEL et Compagnie Finance, dont le siège social est situé au 21 Place Vendôme, 75001 Paris.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- » l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Viel & Cie, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- » la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

**Paris et Paris-La Défense,
le 31 août 2012**

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

FIDORG AUDIT Eric Bateau

ERNST & YOUNG AUDIT Marc Charles



RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la composition du Conseil et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société, sur les éventuelles limitations que le Conseil d'administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général, ainsi que sur les principes et les règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux, ainsi que les modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales. Ce rapport est le fruit de nos échanges avec l'ensemble des personnes impliquées dans les travaux décrits, en particulier les personnes en charge du contrôle interne.

Ce rapport a été soumis à l'approbation du Conseil d'administration et fait l'objet d'une attestation de la part des Commissaires aux comptes de la société.

VIEL & Cie est une société holding qui investit dans des sociétés le plus souvent cotées dans le cadre d'une stratégie de long terme. Afin de prévenir ou de limiter l'impact négatif de certains risques internes ou externes sur l'atteinte des objectifs stratégiques et opérationnels fixés par la société, l'organisation, sous la responsabilité du Conseil d'Administration, conçoit et adapte un dispositif de contrôle interne :

L'activité de VIEL & Cie s'exerce quotidiennement dans le cadre d'un environnement où les risques sont identifiés par les filiales opérationnelles dans une cartographie des risques et raisonnablement maîtrisés et les circuits d'information contrôlés afin d'assurer une image fiable de la société à travers la lecture de ses états financiers.

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET RISQUES ASSOCIÉS

1.1 ACTIVITÉS DE VIEL & CIE

VIEL & Cie est une société d'investissement cotée en France ayant pour stratégie d'investir sur le long terme dans des sociétés du secteur de la finance et d'accélérer leur croissance et leur développement afin d'en faire des acteurs majeurs dans leur métier respectif. VIEL & Cie consolide des participations majeures dans les métiers de la finance :

- » Compagnie Financière Tradition exerce le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels. Ce métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération, et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition est détenue à hauteur de 68,85 % par VIEL & Cie. Compagnie Financière Tradition est une société cotée sur le marché suisse.
- » Bourse Direct exerce un métier de courtier en ligne en France et enregistre 70 000 comptes de clients. La société a intégré toute une chaîne de traitement des opérations aux travers d'un back-office de tenue de comptes - conservation complètement automatisé. Bourse Direct est détenue à hauteur de 71,04 % par VIEL & Cie. Bourse Direct est une société cotée sur NYSE-Euronext Paris (Compartiment C).
- » Swisslife Banque Privée, spécialisée dans un service de banque privée à l'attention d'une clientèle de particuliers que VIEL & Cie détient à hauteur de 40 % et consolide par mise en équivalence.

INTERMÉDIATION PROFESSIONNELLE : LE MÉTIER DE COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION

Les opérations réalisées peuvent être classées en deux grandes catégories, dont le profil de risques s'avère légèrement différent. Dans le premier cas, appelé « name give-up », Compagnie Financière Tradition au travers de ses filiales opérationnelles, est un pur intermédiaire qui permet à deux contreparties de conclure ensemble une opération. Ce sont alors ces deux contreparties qui sont responsables de la bonne fin de l'opération. Le Groupe est ici rémunéré sous forme d'une commission, déterminée en général sur la base des montants traités. Dans le second cas, il s'interpose entre deux clients, sans toutefois prendre une position de marché, l'opération d'achat étant réalisée simultanément à l'opération de vente. Le Groupe se rémunère alors par l'écart entre le prix d'achat et le prix de vente. Ce dernier type d'opérations, appelé « matched principal », est une pratique standard sur certains marchés de titres.

FINANCE EN LIGNE : LE MÉTIER DE BOURSE DIRECT

Bourse Direct exerce le métier de « courtier en ligne » en assurant la transmission d'ordres en France essentiellement pour une clientèle d'investisseurs particuliers sous le statut d'entreprise d'investissement. De façon plus large, Bourse Direct est négociateur-compensateur-teneur de comptes – conservateur. La société s'adresse à des clients particuliers actifs sur le marché des actions et gérant eux-mêmes leur portefeuille, en leur proposant un accès « direct » au marché à des prix compétitifs et traite le déblocement des opérations de ses clients. La société n'intervient que dans le cadre de la transmission d'ordres et ne prend donc aucune position pour compte propre sur les marchés financiers.

BANQUE PRIVÉE : SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE

Swisslife Banque Privée exerce le métier de banque privée pour une clientèle de particuliers et dispose d'une large offre de produits de placement et de services d'accompagnement à la gestion de patrimoine.

1.2 FONCTION DE CONTRÔLE AU SEIN DU GROUPE VIEL & CIE

La fonction de contrôle interne est organisée dans chacun des pôles opérationnels de VIEL & Cie. VIEL & Cie est une société consolidante de l'ensemble des activités de ses filiales. De façon autonome, chaque pôle opérationnel consolidé conçoit et met en œuvre son propre dispositif de contrôle interne adapté à son environnement et à son activité. Les observations issues des missions d'audit interne sont revues à l'occasion des réunions des Comités d'Audit de chacune des participations, dans lesquels VIEL & Cie est représentée par sa direction juridique.

Ainsi, le pôle de Compagnie Financière Tradition dispose de sa propre organisation de contrôle de l'activité opérationnelle au travers d'une Direction du Contrôle basée au siège social de la holding Compagnie Financière Tradition à Lausanne (Suisse) à laquelle reporte les contrôleurs installés dans les différents bureaux opérationnels à travers le monde. La Direction du contrôle interne intégrant également le contrôle des risques, est constituée d'une équipe de trois personnes. Les contrôleurs localisés dans les bureaux opérationnels sont près de trente. L'audit interne a été externalisé auprès d'un grand cabinet de renom. Sur la base d'un plan d'audit pluriannuel, l'audit interne externalisé intervient dans l'ensemble des filiales dans le monde. Le premier niveau de contrôle se situe dans chaque entité opérationnelle. Les filiales remontent les informations en central à la Direction des risques, qui opère un contrôle à distance ou se déplace dans les filiales dans le cadre de missions d'intervention spécifiques. Cette Direction des risques est directement rattachée au Président du Conseil d'administration, et exerce une responsabilité fonctionnelle sur les contrôleurs locaux.

Le pôle de Bourse Direct a mis en conformité son service du contrôle interne avec les modifications du règlement 97-02 du CRBF, pour permettre la couverture de l'ensemble des fonctions et des responsabilités du contrôle interne qui prévoit notamment la répartition des contrôles en contrôle permanent, contrôle périodique et contrôle de conformité. Le département est placé sous la responsabilité d'un Directeur, directement rattaché au Président. Il assure également la responsabilité du Contrôle de la conformité pour l'ensemble du Groupe. Le Contrôle permanent de Bourse Direct est assuré par deux contrôleurs dédiés. De plus l'encadrement des services opérationnels participe au contrôle permanent tel que prévu par l'article 6 a du même règlement. Le Contrôle périodique de Bourse Direct a été externalisé provisoirement en 2012. Bourse Direct a fait l'objet d'un audit de l'Autorité de Contrôle Prudentiel dont le rapport a été remis au cours de l'exercice 2011.

Le pôle de SwissLife Banque Privée a organisé un dispositif de contrôle interne en conformité avec ses obligations réglementaires. Ce dispositif a été présenté à VIEL & Cie dans le cadre du Conseil d'administration de la société.

1.3 IDENTIFICATION DES RISQUES MAJEURS ET GESTION DE CES RISQUES

Intermédiation professionnelle (Compagnie Financière Tradition)

Le cœur de métier d'un courtier étant de pouvoir permettre à l'offre et à la demande de ses clients de se rencontrer, les risques qu'il doit gérer se révèlent bien délimités.

Risques de marché

Il n'est pas dans la vocation de Compagnie Financière Tradition de prendre des risques de marché. Dans le cadre des activités en « *matched principal* », Compagnie Financière Tradition peut être exposée à un risque de marché si durant la période de règlement / livraison, la contrepartie s'avère défaillante. Compagnie Financière Tradition est exposée à un risque de marché sur ces principaux investissements. Ce risque est cependant très limité. Enfin, Compagnie Financière Tradition est exposé au risque de marché dans le cadre de son métier (notamment dans le cadre de l'évolution des marchés OTC), un marché défavorable pouvant avoir des conséquences sur le volume d'affaires du Groupe.

Risques de contrepartie

Le risque de contrepartie que doit gérer un courtier peut s'analyser sous trois angles. Tout d'abord, un risque commercial découlant d'une trop forte concentration de sa clientèle, ce qui risquerait de lui faire perdre une partie sensible de ses revenus en cas de problème avec un client important. Ensuite, le risque de non-paiement par les clients des commissions dues. Enfin, et dans le seul cas des opérations en « *matched principal* », qui consistent à acheter un titre à une contrepartie et à le revendre dans le même temps à une autre contrepartie, le courtier subit un risque de contrepartie jusqu'au dénouement des opérations. Une défaillance majeure d'une des parties entre le jour de la négociation des titres et le règlement ou la livraison de ceux-ci, en général trois jours après, obligerait le courtier à trouver une opération de substitution sur le marché à un prix qui pourrait le pénaliser. Le courtier doit en effet pouvoir honorer l'engagement qu'il a pris avec l'autre partie. A titre d'exemple, si la contrepartie défaillante a vendu des titres au courtier, celui-ci doit se procurer à nouveau ceux-ci sur le marché, et le prix de l'actif peut avoir augmenté.

Risques opérationnels

Il s'agit ici de tous les risques liés au traitement de l'opération, allant de la correcte exécution des ordres de la clientèle, à la confirmation de ceux-ci puis au traitement administratif qui suit. D'éventuels dysfonctionnements informatiques, qui pourraient venir fausser l'exécution des opérations, entrent également dans cette catégorie.

Par ailleurs, le risque opérationnel provient du rôle majeur que peuvent jouer les personnes clés au sein de l'organisation.

Concernant les équipes opérationnelles, le risque de « débauchage » par les concurrents existe. Enfin, l'évolution et le perfectionnement des outils informatiques constituent un enjeu majeur. En application de la réglementation, le risque opérationnel couvre tous les services et toutes les activités du Groupe. L'analyse du risque opérationnel au sein du Groupe a montré une faible exposition au regard de la taille du Groupe.

Risques réglementaires et déontologiques

Un cadre juridique réglementant les activités financières existe dans la plupart des pays où les filiales de Compagnie Financière Tradition sont installées. Celui-ci doit naturellement être respecté, dans sa forme comme dans son esprit. Enfin, les procédures de contrôle doivent permettre d'éviter le risque de fraude sur des sites opérationnels.

Courtage en ligne

Les risques identifiés dans le cadre de l'activité de Bourse Direct sont principalement :

- » Le risque opérationnel de négociation qui réside dans l'activité elle-même d'intermédiation pour compte de tiers par laquelle des erreurs peuvent être commises dans l'exécution des ordres transmis par les clients et les défaillances possibles de l'outil de traitement des opérations (informatiques, Internet). Le traitement automatisé et l'organisation mise en place réduisent ce risque et limitent ses conséquences.
- » Le risque lié à la cybercriminalité et de fraude informatique grandissant dans un métier principalement axé sur la technologie internet.
- » Le risque de crédit concerne principalement le risque de non-recouvrement des comptes débiteurs de clients disposant de positions dans le cadre du service de règlement différé ou de commissions dues par la clientèle et des risques induits par la défaillance d'un client.
- » Les risques administratifs, les risques de non-respect des contraintes réglementaires et de la déontologie sont également identifiés.
- » Enfin, le risque de marché lié au volume d'activité constaté, constitue un risque conjoncturel pour la société.

2. DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le Conseil d'administration, les dirigeants et l'ensemble du personnel dans les filiales de VIEL & Cie, et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des principaux objectifs suivants : déroulement sécurisé des opérations ; fiabilité des informations financières ; conformité aux lois et règlements en vigueur.

En fonction des lois propres aux différents pays dans lesquels des filiales de VIEL & Cie exercent leur activité, certaines de ces filiales sont soumises à une supervision des autorités de tutelle du secteur financier, et disposent, pour les plus importantes d'entre elles, de contrôleurs internes ou de « compliance officers ».

2.1 ADOPTION D'UNE DÉMARCHÉ PROGRESSIVE

Pour se conformer aux exigences de la Loi de Sécurité Financière, les entreprises doivent mener à bien un projet qui consiste à documenter et à décrire la structure de contrôle interne mise en place pour répondre aux objectifs d'une communication financière fiable, de l'efficacité des opérations et de la conformité aux lois et réglementations, et ce, au niveau du Groupe. VIEL & Cie souhaite répondre de manière efficace à la mise en œuvre de la Loi de Sécurité Financière. Depuis quelques années, le Groupe a poursuivi une démarche active afin de se conformer aux textes d'application de cette loi et s'attache à améliorer en permanence l'organisation de son contrôle interne. Le Groupe veille à décrire l'environnement de contrôle ainsi que les risques majeurs du Groupe, en incluant ce qui concerne l'information financière et comptable.

Les objectifs de la mise en place du contrôle interne sont principalement de fournir une assurance raisonnable quant à :

- » la réalisation et l'optimisation des opérations,
- » la fiabilité des informations financières,
- » la conformité aux lois et aux règlements en vigueur.

2.2 LES LIMITATIONS INHÉRENTES AU CONTRÔLE INTERNE

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Le dispositif de contrôle interne, aussi bien conçu et aussi bien appliqué soit-il, ne peut fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs du Groupe.

Ainsi, les systèmes comptables et de contrôle interne ne donnent pas à la direction la certitude que les objectifs fixés sont atteints, et ce en raison des limites inhérentes au fonctionnement de tout système. Ces limites sont notamment les suivantes :

- » le coût d'un contrôle interne ne doit pas excéder les avantages escomptés de ce contrôle,
- » la plupart des contrôles internes portent sur des opérations répétitives et non sur des opérations non récurrentes,
- » le risque d'erreur humaine due à la négligence, à la distraction, aux erreurs de jugement ou à la mauvaise compréhension des instructions ne peut être totalement éliminé,
- » le risque existe d'échapper aux contrôles internes par la collusion d'un membre de la direction ou d'un employé avec d'autres personnes internes ou externes à l'entité,

- » l'éventualité qu'une personne chargée de réaliser un contrôle interne abuse de ses prérogatives, par exemple un membre de la direction passant outre le contrôle existe,
- » la possibilité que les procédures ne soient plus adaptées en raison de l'évolution de la situation, et donc que les procédures ne soient plus appliquées est également possible,
- » la faible prédictibilité d'un certain nombre d'événements extérieurs qui peuvent menacer l'atteinte des objectifs de l'organisation

2.3 SYSTÈMES ET OUTILS DE GESTION ET DE SUIVI

VIEL & Cie au travers de ses filiales dispose de systèmes informatiques de gestion développés en interne et adaptés à ses besoins. Une fois une opération saisie, toute la chaîne de traitement est automatisée, ce qui assure la cohérence des données. Les outils de suivi sont issus de ces systèmes et offrent aux filiales ainsi qu'à la Direction générale du Groupe un ensemble cohérent de données de contrôle et de gestion.

2.4 ENTRÉE EN RELATIONS AVEC LES CLIENTS

Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie disposent de procédures d'entrée en relation avec tout nouveau client, lui permettant de s'assurer de la qualité de la contrepartie et de respecter les lois anti-blanchiment en vigueur dans la plupart des pays et en application de la 3^{ème} directive européenne. Il convient de noter que, à l'exception de l'activité de courtage en ligne parisienne, les filiales de VIEL & Cie, en tant qu'intermédiaire, disposent d'une clientèle dans sa grande majorité professionnelle, constituée de banques, compagnies d'assurances, gestionnaires de fonds et grandes entreprises. Les banques et autres établissements financiers composant la clientèle de VIEL & Cie sont eux-mêmes soumis à un cadre réglementaire rigoureux et à un strict contrôle de leurs autorités de tutelle.

Pour Bourse Direct, la filiale française de courtage en ligne à destination des particuliers, des procédures strictes d'ouverture de comptes ont été mises en place et adaptées à la réglementation MIFID en 2007 et aux nouvelles règles de contrôle relatives à la lutte contre le blanchiment et l'argent du terrorisme. Elles correspondent aux règles imposées par les autorités de tutelle.

2.5 TRAITEMENT DES OPÉRATIONS

Une fois une opération conclue, elle est immédiatement saisie dans le système de gestion. Selon les produits, cette saisie s'effectue au niveau du front-office ou par une personne du back-office. L'envoi d'une confirmation aux clients est immédiatement généré par le système. Toutes les opérations donnent lieu à vérification. En cas de différend avec un client, il peut être procédé pour vérification à l'écoute de la conversation entre l'opérateur et ce client. Toutes les salles de négociation sont en effet équipées de systèmes d'enregistrement des conversations.

Du même système sont issues en fin de mois les factures adressées aux clients, reprenant le total des commissions à recevoir, et les outils de suivi des paiements de ces commissions. Sont concernées par ce traitement les opérations en « name give-up », donnant lieu à une rémunération sous forme de commission. Le paiement des commissions dues est géré localement, mais fait également l'objet d'un contrôle de la Direction générale.

Pour les opérations en « matched principal », des équipes spécialisées sont responsables des opérations de règlement - livraison de titres.

La règle de séparation des fonctions est strictement respectée à chacun de ces niveaux de traitement.

Dans le cadre du suivi des risques opérationnels, les filiales du Groupe ont développé une cartographie des risques homogène selon la nomenclature Bâle II. Un outil a été déployé dans le Groupe (E-Front) afin de recenser les risques opérationnels par filiale et de consolider l'information relative à la nature de ces risques opérationnels. Cette approche s'inscrit dans le cadre d'une meilleure maîtrise des risques opérationnels et de la mise en place progressive d'une méthode avancée pour la détermination de l'impact des risques opérationnels au sein du Groupe.

2.6 LIMITES DE RISQUES DE MARCHÉ

La règle générale est que VIEL & Cie au travers de sa filiale Compagnie Financière Tradition, ne souhaite pas que ses filiales ou ses opérateurs prennent des positions de marché. Il peut toutefois arriver que, sur certains marchés spécifiques, des positions marginales de très court terme aident à la conclusion des opérations. Les opérateurs ne peuvent prendre de telles positions que dans le cadre de limites autorisées préétablies, définissant le produit concerné, la durée maximum de la position et son ampleur. L'utilisation de ces limites est contrôlée localement, et un reporting quotidien est adressé à la Direction des risques.

2.7 COMITÉ DE CRÉDIT, GESTION ET SUIVI DES RISQUES DE CONTREPARTIES

Un risque de contrepartie existe donc lorsque sont traitées des opérations en « matched principal ». Aucune opération de ce type ne peut être négociée sans que la contrepartie ait été au préalable autorisée. Un dossier la concernant est soumis pour approbation au Comité de crédit du Groupe. Si nécessaire, une limite d'encours est fixée. Un contrôle quotidien des encours, du respect des limites et des éventuels retards techniques de règlement-livraison des titres est effectué localement et par la Direction des risques.

Quand cela est possible, les filiales de VIEL & Cie essayent dans le cadre de leurs activités de réduire leur exposition au risque de contrepartie en recourant aux solutions de place existantes. Une des filiales de Compagnie Financière Tradition aux Etats-Unis est ainsi adhérente à une chambre de compensation multilatérale qui sert de contrepartie centrale de marché pour les titres d'Etat américains. Une fois l'opération confirmée, le risque est porté par la chambre de compensation.

2.8 SYSTÈME D'INFORMATION AU NIVEAU DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les données disponibles dans les systèmes d'information permettent à la Direction générale des filiales opérationnelles d'effectuer des contrôles et analyses. Remontent quotidiennement à ce niveau, et pour chaque société du Groupe, des informations relatives aux revenus, aux éventuelles positions de marché, quand celles-ci sont autorisées, et aux encours de titres par contrepartie pour les entités du Groupe habilitées à traiter les opérations en « matched principal ».

Par ailleurs, la Chambre fiduciaire a adopté la nouvelle norme d'audit en vue de la vérification de l'existence d'un système de contrôle interne (NAS 890). Cette norme d'audit est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2008 à tous les audits pour lesquels l'existence du SCI (Système de Contrôle Interne), conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO, doit être vérifiée. Compagnie Financière Tradition s'est mise en conformité avec cette norme pour l'ensemble de ses filiales et a ainsi renforcé l'analyse des systèmes de contrôle interne dans l'ensemble de ses filiales.

Ainsi, afin d'atteindre une stratégie d'audit optimale en vue d'émettre un jugement quant à la conformité légale des comptes annuels, l'auditeur procède à des opérations d'audit axées sur les résultats et les procédures. S'il entend s'appuyer sur des opérations d'audit axées sur les procédures et, partant sur le SCI, il doit se convaincre du fonctionnement permanent et correct (= efficacité) des contrôles. Cela peut être fait au moyen de sondages représentatifs. Toutefois, la base d'une confirmation de l'existence du SCI relatif au rapport financier (dans sa totalité) n'est pas encore automatiquement garantie. Il s'agit dans le cadre de la mise en place de ces normes de confirmer l'existence du SCI dans sa totalité sachant que les contrôles doivent être vérifiés aux trois niveaux susmentionnés (entreprise, processus, informatique). L'étendue de l'audit lors de la vérification de l'existence du SCI est en général définie de manière plus large (c.-à-d. domaines supplémentaires soumis à un audit) mais va moins en profondeur (procédures individuelles limitées aux tests de cheminement). Ainsi, pour la vérification de l'existence du SCI, aucun sondage représentatif n'est nécessaire, étant donné que la loi suisse ne prévoit aucun examen relatif au fonctionnement permanent et correct (efficacité) du SCI. Les éléments importants du SCI (composantes du contrôle) doivent être documentés par écrit et ce, de manière à ce que les processus-clés puissent être compris et analysés.

- » Contrôles au niveau de l'entreprise : la documentation doit représenter ce que le conseil d'administration entend réaliser avec le SCI, par quels moyens la direction de l'entreprise met en œuvre le SCI, comment sont évalués les risques d'anomalie significative au niveau de la comptabilité et de la présentation des comptes et comment le SCI doit éviter ou réduire de tels risques.
- » Contrôles au niveau des processus : la documentation doit montrer comment les procédures essentielles et leurs risques inhérents ont été déterminés. Ensuite, il y a lieu de documenter les contrôles-clés manuels et/ou automatisés se rapportant aux risques inhérents de même que leur mise en œuvre.
- » Contrôles informatiques généraux : la documentation des contrôles informatiques généraux montre quels contrôles garantissent le fonctionnement régulier des contrôles d'application IT automatisés. Elle comprend les domaines de développement des programmes, d'adaptations des programmes et des bases de données, d'accès aux programmes et données ainsi que celui de l'exploitation de l'informatique.

2.9 COMITÉ D'AUDIT

Le Conseil d'administration de VIEL & Cie est doté d'un Comité d'audit constitué d'administrateurs indépendants, qui se réunit au moins deux fois par an. Il est composé de deux membres.

Le pôle d'activité de Compagnie Financière Tradition dispose d'un Comité d'audit et d'un Comité des Rémunérations qui se réunissent plusieurs fois par an et traitent des sujets relatifs aux performances financières du Groupe et l'analyse des risques opérationnels. Bourse Direct et SwissLife Banque Privée dispose également de leur propre Comité d'Audit.

3. PROCÉDURES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

3.1 ORGANISATION DU GROUPE VIEL & CIE

Les activités de VIEL & Cie comprennent principalement des activités d'intermédiation, déployées par ses filiales indirectes Compagnie Financière Tradition et Bourse Direct. Compagnie Financière Tradition contrôle majoritairement deux sous-holdings, qui détiennent à leur tour des participations importantes dans des sociétés actives dans l'intermédiation de produits financiers et non financiers auprès d'une large clientèle principalement constituée d'établissements financiers et de grandes sociétés.

Parallèlement, chaque filiale significative dispose d'un Conseil d'administration, d'une direction générale et d'un responsable financier. Ce dernier rapporte tout à la fois à la Direction générale locale et à la Direction financière du Groupe, ce qui permet d'assurer la fluidité et la transparence de la remontée de l'information.

Dans le domaine de la bourse en ligne, Bourse Direct est dirigée par un Président Directeur Général. La direction du pôle d'activité de banque privée est sous la responsabilité des équipes de l'actionnaire majoritaire, SwissLife.

3.2 ORGANISATION DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

La Direction financière du Groupe VIEL & Cie est organisée en relation avec la Direction financière des participations de VIEL & Cie. Par ailleurs, l'équipe financière de Compagnie Financière Tradition notamment, supervise en parallèle l'ensemble des responsables financiers locaux des filiales opérationnelles du Groupe Tradition. Au sein des pôles opérationnels de VIEL & Cie, le département Finance comprend :

- » Le Contrôle de gestion, qui élabore l'ensemble des reportings de gestion du Groupe remis au Président Directeur Général, à la Direction financière et à l'ensemble des responsables opérationnels. Ce département est en relation permanente avec les responsables financiers locaux afin de contrôler l'évolution de leurs principaux ratios d'exploitation et le respect des objectifs budgétaires assignés par la Direction générale. Il est composé de trois personnes avec un responsable basé à Lausanne (Suisse).
- » La Consolidation qui effectue les travaux de consolidation de VIEL & Cie sur une base mensuelle et prépare les comptes consolidés de VIEL & Cie sur une base semestrielle. Ce département travaille en étroite collaboration avec la direction financière des pôles opérationnels eux-même en relation étroite avec les directions financières des sociétés du Groupe. La direction financière du pôle Compagnie Financière Tradition organise régulièrement des séminaires de formation de ces directions financières aux principes comptables en vigueur mis en place par le Groupe ainsi qu'à l'élaboration des liasses de consolidation utilisées pour la préparation des comptes consolidés.
- » La Trésorerie et Relations Bancaires, qui gère l'ensemble des relations bancaires de VIEL & Cie et de ses principales filiales ainsi que la position de trésorerie consolidée du Groupe. La gestion de la trésorerie reste très décentralisée au sein des filiales du Groupe.
- » La Communication financière, chargée des relations de VIEL & Cie et de ses filiales cotées avec la communauté financière internationale, actionnaires, analystes, et journalistes. Ce département assure, sous le contrôle du Directeur de la Communication du Groupe, la préparation de l'ensemble des outils de communication, qui comprennent notamment un rapport annuel, un rapport semestriel, un site Internet dédié à la communication financière, www.viel.com, et la préparation de communiqués et présentations de résultats.

Par ailleurs, la Direction financière est responsable de la relation avec les commissaires aux comptes.

La Direction financière de VIEL & Cie s'assure de la correcte remontée des informations comptables et financières des filiales au travers de procédure exposées ci-dessous :

- » élaboration, avec les directions financières de chaque participation (pôle Compagnie Financière Tradition, pôle Bourse Direct et pôle Swisslife Banque Privée), d'un calendrier de communication des états financiers avec les compléments d'informations nécessaires à l'élaboration des comptes de la société mère
- » réunion de préparation de clôture entre la Direction financière du Groupe et la direction financière des pôles consolidés pour analyser les faits marquants de la période ainsi que les opérations significatives ou exceptionnelles ; revue détaillée des informations comptables remontant des filiales et contrôle de cohérence avec les informations financières collectées.

3.3 SYSTÈMES D'INFORMATION

VIEL & Cie au travers de ses deux principaux pôles d'activité Compagnie Financière Tradition et Bourse Direct, dispose d'un système d'information unifié dans la quasi-totalité de ses filiales, développé par une équipe interne sur un environnement IBM, qui permet une intégration totale de la chaîne de traitement des opérations d'intermédiation, de la saisie des tickets au back-office à l'alimentation des encours des comptes débiteurs jusqu'à la comptabilité. En effet, cet outil permet une alimentation automatique des tableaux de suivi des encours clients en fonction du chiffre d'affaires saisi au back-office, et parallèlement une intégration directe du chiffre d'affaires généré par la société dans la comptabilité de celle-ci. Ainsi, la chaîne liée au traitement du chiffre d'affaires de la société est intégralement interfacée permettant le respect de la piste d'audit jusqu'à la production des états comptables. Par ailleurs, des interfaces sont progressivement mises en place avec des outils front-office, au gré du déploiement d'outils transactionnels intégrés ou d'outils de pré-saisie au front-office.

Cet outil alimente la comptabilité générale locale mais aussi la comptabilité analytique locale et centrale et permet ainsi un suivi détaillé au niveau le plus fin, soit les ratios de charges directes de chacun des desks d'un bureau spécifique, avec une comparaison par rapport aux périodes précédentes et au budget. Il est désormais en place dans la majorité des bureaux du Groupe. De la même façon, les systèmes d'information de Bourse Direct sont interfacés avec la comptabilité, permettant un traitement automatisé de l'ensemble des données de gestion.

La consolidation est produite à partir d'un logiciel acquis auprès d'une société externe, référence sur le marché, mais paramétré afin de répondre aux besoins spécifiques d'analyse d'une activité telle que celle déployée par VIEL & Cie, notamment en ce qui concerne l'analyse de la rentabilité opérationnelle et des ratios de charges directes par pôle d'activité, puis par zone géographique. VIEL & Cie a complété son dispositif de consolidation par la mise en œuvre d'une interface entre son outil comptable IBM et son logiciel de consolidation, qui permet désormais une intégration automatique des balances comptables pour la quasi-totalité des filiales du Groupe. Cette procédure permet une accélération importante des délais de production de l'information financière consolidée, tout en renforçant la piste d'audit et en confortant la fiabilité des données consolidées. La consolidation du Groupe est établie sur une base mensuelle.

3.4 REPORTINGS FINANCIERS

Le Contrôle de gestion des différentes filiales élabore des rapports financiers, qui lui permettent de suivre, au fil de l'eau, l'évolution des opérations des sociétés du Groupe :

- » Reporting quotidien de chiffre d'affaires est élaboré à J+1 et transmis à l'ensemble des responsables opérationnels du Groupe au sein des pôles de Compagnie Financière Tradition et de Bourse Direct pour leurs activités respectives. Ce document présente le chiffre d'affaires de la veille, du mois en cours, de l'année en cours et une comparaison par rapport aux périodes précédentes, ainsi qu'une tendance de résultat pour le mois en cours et l'année en cours, fondée sur un point mort quotidien estimé par société. L'information ainsi communiquée quotidiennement offre à la Direction générale et aux directions opérationnelles un potentiel de réactivité important face à l'évolution du chiffre d'affaires ou du résultat prévisionnel d'un produit ou d'un bureau.
- » Reporting mensuel : Au sein du pôle Compagnie Financière Tradition, un « Monthly operating report » (MOR) est établi à J+ 20 chaque mois et adressé à la Direction générale et aux principaux responsables opérationnels. Il présente les résultats détaillés par desks de chacun des bureaux et est accompagné d'une analyse des variations par rapport aux périodes précédentes et par rapport au budget, élaborée sur la base des informations communiquées par les directions financières locales. Ce MOR constitue un outil de contrôle important pour la Direction financière et un outil de pilotage pour les responsables opérationnels. Ce reporting mensuel est rapproché, sur base mensuelle, avec les données consolidées, afin d'en améliorer encore la fiabilité. Bourse Direct établit un reporting d'activité mensuel détaillé comparé au budget produit en J+15. Un suivi mensuel de la part de marché est effectué dans le cadre des activités de Bourse en ligne.
- » Budget : Le processus budgétaire suit un calendrier strict établi par le département de contrôle de gestion et s'étend sur une durée d'environ trois mois. Chaque société établit un budget en respectant un cadre d'analyse défini par la Direction générale. L'information est ensuite centralisée et analysée par le contrôle de gestion et revue avec les responsables locaux, afin d'y apporter d'éventuels ajustements. Le budget du Groupe ainsi finalisé est discuté lors d'une réunion du Comité Exécutif du Groupe, en fin d'année et, une fois validé, utilisé tout au long de l'année comme outil de suivi et de pilotage de l'activité de chacune des sociétés du Groupe.

3.5 COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Les comptes consolidés du Groupe sont établis sur une base mensuelle dans un contexte de développement d'interfaces entre l'outil comptable et le logiciel de consolidation. L'élaboration des comptes consolidés mensuels permet une analyse approfondie des données financières fournies par les sociétés du Groupe. Des rapprochements systématiques sont effectués avec le reporting opérationnel afin de s'assurer de la fiabilité des informations transmises par les filiales au département du contrôle de gestion.

Afin de compléter ce dispositif, VIEL & Cie a mis en place au travers de ses filiales, une procédure plus systématique de formalisation des arrêtés de comptes mensuels au niveau local, comprenant une liste des contrôles minimums devant être mis en œuvre au cours du mois et en fin de mois et une description détaillée du formalisme attaché à ces contrôles. La mise en œuvre effective de ces nouvelles procédures au plan local est contrôlée lors de revues réalisées sur site par les équipes des départements financiers et de contrôle des risques.

4. CONDITIONS D'ORGANISATION ET DE PRÉPARATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Dans le cadre de son gouvernement d'entreprise, VIEL & Cie ne se réfère pas à un code de gouvernement d'entreprise élaboré par des organisations représentatives car aucun ne correspond aux caractéristiques de VIEL & Cie, qui est une société holding contrôlée par un actionnaire majoritaire lequel consolide VIEL & Cie dans ses propres comptes. Aussi VIEL & Cie se réfère au Code de fonctionnement de son Conseil d'administration tel que défini dans son Règlement Intérieur. Les informations concernant la structure du capital de la société et les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont présentés dans le rapport de gestion.

4.2 RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de VIEL & Cie a pour principales missions de :

- » définir la stratégie de l'entreprise,
- » désigner les mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise dans le cadre de cette stratégie,
- » choisir le mode d'organisation de la société,
- » examiner les états financiers et approuver les comptes de la société,
- » contrôler la gestion et veiller à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'au marché, à travers les comptes et à l'occasion d'opérations importantes,
- » examiner les rapports du contrôle interne et en définir les objectifs.

4.3 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PATRICK COMBES

Fonction : Président Directeur Général

Date de nomination : Administrateur : 1^{ère} nomination : 9 octobre 1979. Dernier renouvellement : 3 juin 2009. Directeur Général : 9 octobre 1979. Président du Conseil : 21 mars 2012.

Date d'expiration : AGO 2016 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2015.

CHRISTIAN BAILLET

Fonction : Administrateur

Date de nomination : 1^{ère} nomination : 25 janvier 1994. Dernier renouvellement : 17 juin 2011.

Date d'expiration : AGO 2017 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

JEAN MARIE DESCARPENTRIES

Fonction : Administrateur

Date de nomination : 1^{ère} nomination : 30 décembre 1994. Dernier renouvellement : 17 juin 2011.

Date d'expiration : AGO 2017 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

DOMINIQUE LANGLOIS

Fonction : Administrateur

Date de nomination : 1^{ère} nomination : 25 janvier 1994. Dernier renouvellement : 17 juin 2011.

Date d'expiration : AGO 2017 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

CATHERINE NINI

Fonction : Administrateur

Date de nomination : 1^{er} nomination : 17 juin 2011.

Date d'expiration : AGO 2017 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

Les administrateurs sont indépendants à l'exception de Catherine Nini.

Par souci de clarification, les critères qu'examine le Conseil afin de qualifier un administrateur d'indépendant et de prévenir les risques de conflits d'intérêts entre l'administrateur et la direction, la société ou son Groupe, sont les suivants :

- » ne pas être salarié ou dirigeant de la société, de la société mère, ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes,
- » ne pas être dirigeant d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un dirigeant de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) est dirigeant,
- » ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement, significatif de la société ou de son Groupe, ou pour lequel la société ou son Groupe représente une part significative de l'activité,
- » ne pas avoir de lien familial proche avec un dirigeant,
- » ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes,

Dans tous les cas, l'existence d'un conflit d'intérêts potentiel sera appréciée par le conseil au regard de la situation globale de la personne concernée. Monsieur Descarpentries est administrateur de Compagnie Financière Tradition, filiale suisse cotée de VIEL & Cie, Monsieur Christian Baillet est administrateur de Bourse Direct.

Aucun administrateur n'a été élu par les salariés. Chaque administrateur doit détenir au minimum une action.

4.4 FONCTIONNEMENT

Le conseil d'administration s'est réuni deux fois au cours du dernier exercice clos avec un taux de présence de 100 %. Ces réunions ont principalement lieu au siège social de la société. Outre les commissaires aux comptes invités à chaque réunion portant sur l'examen de comptes, le conseil d'administration invite à ses réunions les membres de la direction concernés par l'ordre du jour afin d'obtenir toute précision nécessaire à une prise de décision éclairée.

Les administrateurs sont soumis aux dispositions du règlement du Conseil. Aucune mesure n'a été prise pour évaluer les performances du conseil d'administration. Aucune mesure d'évaluation n'est envisagée à ce jour, le conseil étant équilibré et constitué de membres expérimentés soucieux de l'intérêt social de l'entreprise et de ceux de l'ensemble de ses actionnaires. Les jetons de présence attribués aux administrateurs au cours de l'exercice écoulé se sont élevés à un montant global de € 60 000, soit € 12 000 pour chaque administrateur ayant siégé sur l'intégralité de l'exercice 2012. Le versement est intervenu en 2013.

4.5 INFORMATION DES ADMINISTRATEURS

Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles. Ils reçoivent dans ce cadre l'ensemble des éléments relatifs à l'ordre du jour de la réunion du Conseil par porteur dans un délai leur permettant d'en prendre connaissance utile et obtenir tout complément, avant la réunion. Les administrateurs communiquent fréquemment avec les membres de la direction générale en dehors des réunions du Conseil et obtiennent ainsi une information précise sur l'activité de la société. Ils sont consultés et participent à chaque décision stratégique de la société.

4.6 MODALITÉS DE CONVOCATION

La date des réunions du Conseil est fixée en fonction de la disponibilité des administrateurs et ensuite confirmée par courrier électronique.

4.7 MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

Le Conseil d'administration a décidé de la rémunération de ses membres. Aucun de ces membres n'occupe de fonction opérationnelle au sein du Groupe et ne perçoit donc de rémunération au titre d'un contrat de travail. Les administrateurs, dont le Président, perçoivent des jetons de présence dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration.

Le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF

Lors de sa réunion du 18 décembre 2008, le Conseil d'administration de VIEL & Cie a examiné l'ensemble des recommandations émises par l'AFEP et le MEDEF sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, rendues publiques le 6 octobre 2008. Le Conseil d'administration a considéré que ces recommandations s'inscrivaient dans la démarche du gouvernement d'entreprise de VIEL & Cie pour 2011. Le Conseil d'administration tient compte des recommandations AFEP MEDEF pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L.225-37 du Code de commerce pour l'exercice 2012.

4.8 EXISTENCE ET FONCTIONNEMENT DES COMITÉS

VIEL & Cie a mis en place des Comités permettant de renforcer par leur rôle, le dispositif de contrôle interne. Le Conseil d'administration a constitué deux comités composés d'administrateurs indépendants afin de l'assister dans sa tâche. Le comité d'audit, présidé par Christian Baillet, composé de deux membres indépendants et non exécutifs, qui bénéficient de l'expérience et du savoir-faire nécessaires en matière de normes comptables, de finance et d'audit pour s'acquitter des responsabilités qui leur incombent, assiste le conseil dans son rôle de surveillance du processus reporting financier, du système de contrôle interne sur le reporting financier, du processus d'audit et des processus de l'entreprise destinés à piloter la conformité avec les lois, les réglementations et le code de bonne conduite.

Ce Comité examine les comptes annuels et semestriels sociaux et consolidés de la Société avant que ceux-ci ne soient présentés au Conseil d'Administration. Le Comité est associé au choix des Commissaires aux comptes de la Société. Il contrôle leur indépendance, examine et valide en leur présence, leur programme d'intervention, les résultats de leurs vérifications, leurs recommandations et le suivi de ces recommandations. Le Comité est informé des règles comptables applicables au sein de la Société et il est saisi des éventuelles difficultés rencontrées dans la bonne application de ces règles. Il examine tout projet de changement de référentiel comptable ou de modification de méthodes comptables. Le Comité est saisi par la Direction Générale ou par les Commissaires aux comptes de tout événement susceptible d'exposer la Société à un risque significatif. Le Comité peut demander la réalisation de tout audit interne ou externe sur tout sujet qu'il estime relever de sa mission. En outre, le Comité examine la situation de trésorerie de la Société lors de chaque réunion. Il procède également à la revue des sujets de risque et de contrôle.

En effet, le Conseil d'administration a délégué au Comité d'audit les pouvoirs et l'autorité nécessaires pour conduire ou approuver des enquêtes dans tous les domaines inclus dans son champ de responsabilité et notamment :

- » demander l'aide d'un consultant, de comptables ou d'autres compétences externes pour le conseiller ou l'assister dans le cadre d'une requête,
- » rechercher toute information dont il a besoin auprès des salariés qui sont tenus de coopérer ou auprès de tiers,
- » se réunir avec les dirigeants de l'entreprise, les auditeurs ou un conseil externe.

Le comité des rémunérations, présidé par Christian Baillet, a pour tâche d'approuver et de suggérer les programmes et stratégies de rémunération mises en place, et plus spécifiquement les modalités de rémunération des membres de la direction générale. Son champ de compétence comprend également les programmes de « stock options » et autres programmes de primes ou de gratifications.

4.9 LIMITATIONS QUE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APORTE AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire du 29 mai 2002 a mis les statuts de la société en conformité avec les dispositions de la loi n°2001-420 du 15 mai 2001 sur les Nouvelles Régulations Economiques.

Le Directeur Général assume sous sa responsabilité la direction générale de la société et la représente dans ses rapports avec les tiers avec les pouvoirs les plus étendus sous réserve, toutefois, de ceux expressément attribués par la loi aux assemblées générales et au conseil d'administration. Il ne peut toutefois consentir aucun aval, caution ou garantie en faveur de tiers sans l'autorisation expresse du conseil d'administration.

4.10 PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les conditions de participations des actionnaires aux assemblées générales sont régies par la loi et les statuts de la société (articles 29 à 40), lesquels sont disponibles sur le site de la société. Les dispositions statutaires sont le reflet des textes législatifs et réglementaires.

Le Président du Conseil d'administration



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Viel & Cie et en application des dispositions de l'article L. 225 235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- » de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- » d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225 37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- » prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- » prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- » déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225 37 du Code de commerce.

**Paris et Paris-La Défense,
le 15 avril 2013**

Les Commissaires aux Comptes
FIDORG AUDIT Manuel Le Roux
ERNST & YOUNG Audit Marc Charles



HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



EXERCICES COUVERTS DU 1^{ER} JANVIER 2011 AU 31 DÉCEMBRE 2012

	ERNST & YOUNG AUDIT				FIDORG AUDIT			
	Montant (€ HT)		%		Montant (€ HT)		%	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	2 892 127	2 729 846	100 %	100 %	96 750	96 750	100 %	100 %
Emetteur	167 500	167 500	6 %	6 %	30 000	30 000	31 %	31 %
Filiales intégrées globalement	2 724 627	2 562 346	94 %	94 %	66 750	66 750	69 %	69 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	4 000	-	0 %	-	-	-	-	-
Emetteur	4 000	-	100 %	-	-	-	-	-
Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	2 896 127	2 729 846	97 %	99 %	96 750	96 750	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	60 825	35 659	65 %	100 %	-	-	-	-
Autres	32 174	-	35 %	-	-	-	-	-
Sous-total	92 998	35 659	3 %	1 %	-	-	-	-
TOTAL	2 989 125	2 765 505	97 %	97 %	96 750	96 750	3 %	3 %